This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

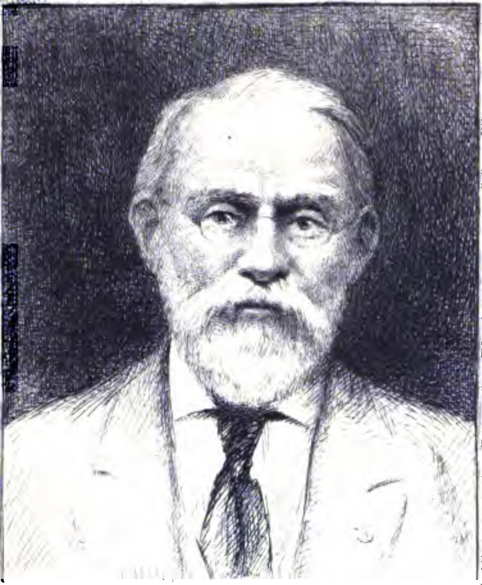

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1757
v. 5

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

NOVEMBRE, 1757.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 12 liv. 16 s. & par la Poste port franc 17 liv. 12 s.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Du R. P. *Hubert Hayer*, Recolet, l'un des Auteurs de l'Ouvrage précédent, *la Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. Ouvrage dédié à Monseigneur l'Evêque du Puy*, & qui doit servir de supplément à la *Religion vengée* par rapport aux objets qui y sont traités; trois Volumes *in*-12. reliés en veau 7 liv. 10 s. brochés par la Poste port franc 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VII. Vol. est en vente; on imprime le VIII. les IX. & Xe Volumes se publieront en l'année 1757; les XI. XII. & Volumes suivants en 1758.

On peut s'adresser en Province, chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié est de 50 sols en veau, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur publication.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

NOVEMBRE, 1757.

A PARIS.

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 723 volumes : Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	15.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

Printed in France.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Dunning Nijhoff
1-31-36
31472

Novembre, 1757.

ARTICLE CXV.

ESSAI SUR L'USAGE des aliments, pour servir de Commentaire aux Livres Diététiques d'Hippocrate. Tome

second,* *in*-12. pag. 436. A Paris, de l'Imprimerie de Vincent, rue Saint-Severin, &c. M. DCC. LVII.

LEs matières de ce Volume sont distribuées en cinq Chapitres, qui roulent sur la *différence des régimes* qu'exige la différence des tempéraments, des états & des âges; des climats & des saisons; des maladies, soit aigues, soit chroniques.

On ne doit point prescrire de régime à un sujet, sans avoir assez étudié son tempérament pour le bien connoître. Mais cette connoissance ne s'acquiert qu'en remontant aux *sources physiques*, d'où résultent la *différence des hommes* & la diversité de leurs tempéra-

* Le premier a paru en 1754. Voyez nos Mémoires.

ments : cette *différence* eſt le flambeau qui doit éclairer dans l'application des préceptes diététiques. Notre Auteur inſiſte ſur ce point, dans un *préliminaire* de 89 pages, dont il n'y a rien à perdre ; il en ſort une lumière, qui ſe répand ſur toutes ſes *loix hygiaſtiques* ou régles de ſanté.

Il diſtingue deux ſortes de *différences entre les hommes* : les unes ſont *eſſentielles*, comme l'âge, le ſexe : toutes les autres ſont *accidentelles* au moins dans leur origine ; car il y en a qui ſe perpétuent *de race en race*, & qui, par leur perpétuité, rentrent dans la claſſe des *eſſentielles*, juſqu'à ce que, dans les familles ou dans les Nations, où elles ſont héréditaires & comme naturelles, elles s'effacent par leurs alliances & leur mêlange avec des maiſons ou des peuples à qui ces différences ſoient étrangères.

Cette obſervation ne préjudicie point à l'uniformité des éléments & des principes qui concourent à l'organiſation humaine : c'eſt toujours la même matière que la nature emploie ; c'eſt toujours ſur le même modèle qu'elle la façonne. Dans la conſtruction de la machine humaine, comme le dit l'Auteur, *la charpente* eſt toujours *uniforme*, la ſeule *baſe*, qui en conſtitue la partie ſolide, eſt la *fibre ſimple* : cette fibre eſt le centre & l'appui de toutes les parties qui compoſent cette charpente. La ſtructure & la figure de ces parties dépendent de la manière dont s'arrangent réciproquement les autres fibres & vaiſſeaux, qui ſortent de la *fibre ſimple* comme de leur racine ou de leur tronc général : la tenſion & l'élaſticité ſont ſes *propriétés eſſentielles* : elle ne les perd qu'en ſouffrant, ou quelque rupture dans ſes ſolides,

ou quelque perte dans ſes fluides.

Parmi les fibres qu'on remarque dans l'animal vivant, les unes ne ſont guères que des *fils inſenſibles* ; les autres ſont des fibres *vivantes & organiques* : on doute ſi les premiéres peuvent acquérir de la ſenſibilité ; il n'eſt pas douteux que les ſecondes peuvent perdre la leur. Dans le corps humain, la ſenſibilité & la mobilité ſont le produit de l'organiſation méchanique : l'une & l'autre ſont ſujettes à des variétés & à des variations : le plus ou le moins de délicateſſe, de force ou de groſſeur dans les fibres, les rend plus ou moins ſuſceptibles des impreſſions & par conſéquent des altérations qu'elles peuvent recevoir de la part des objets étrangers. Ces nuances inégales ſervent à fixer le degré de force ou de foibleſſe, qui eſt propre à chaque homme. Les fibres les plus fortes & les plus ſolides

ſont les plus inébranlables : elles conſervent plus long-temps que les fibres les plus grêles & les plus minces, le degré de force qu'elles ont reçu de la nature. Les changements qui troublent l'état des fibres délicates, ſont d'autant plus dangereux que ces fibres ſont moins robuſtes & moins capables d'y réſiſter : ainſi, quoique leur délicateſſe ne ſoit pas un *vice actuel*, c'eſt toujours un défaut qu'il eſt à propos de diminuer : il eſt utile de les fortifier & d'augmenter la réſiſtance dont elles ſont capables : il n'eſt pas impoſſible de les affermir contre beaucoup d'accidents qui peuvent troubler leur état. *Ne voyons-nous pas tous les jours des gens qui ſont nés délicats, devenir robuſtes ?*

L'Auteur nous donne ici des *loix* pour tempérer la ſenſibilité & la mobilité des fibres, pour en gouverner la tenſion & l'action,

pour les prémunir contre les accidents qui peuvent en vicier l'harmonie, & y causer un relâchement funeste, ou une irritation dangereuse. Quoiqu'il rapporte principalement à l'état des solides, les *variétés* dont il recherche les *sources*, il ne prétend pas que *les humeurs ne puissent être les sources des vices*; il croit seulement que *c'est par les solides qu'elles les transmettent à nos sens.* Les fluides & les solides, & tout ce qui peut animer ou rallentir leur action, conserver ou déranger leur état naturel, sont donc autant de causes d'où naissent les différences de tempérament: comme il n'y a peut-être pas, dans le monde, deux hommes en qui tous ces ressorts soient montés au même ton, il n'y en a point dont les tempéraments soient absolument semblables.

Le bon état du corps dépend du jeu des solides, de leur action sur

les aliments, & de la facilité qu'ils ont à leur donner, ſans ſe forcer & ſans ſe fatiguer, l'attenuation convenable à *l'aſſimilation* : de-là vient que le choix & la quantité des aliments doivent être toujours proportionnés à la force des ſolides & n'en exiger qu'un exercice modéré. C'eſt là qu'on doit chercher ce milieu *tant vanté par les ſages*, ce milieu où réſide la perfection du régime, & d'où réſulte celle de la ſanté. Ici l'Auteur entre dans les détails les plus importants ſur les déſordres qui affligent la ſanté, entr'autres ſur l'acrimonie des humeurs, ſur les eſpèces, les ſymptomes, les époques ou périodes des maladies qui en dépendent, & ſpécialement ſur ce qu'il peut y avoir de contagieux dans leurs vices. Tout cet endroit eſt plein de faits & d'obſervations que l'Auteur a tirées des plus grands Maîtres de l'antiquité & de notre

ſiecle, auſſi-bien que de ſon expérience.

Cet eſſai étant encore plus deſtiné à prévenir par le régime, qu'à combattre par les remèdes les différentes affections humorales, l'Auteur de ces affections caractériſe les ſignes pour ne pas confondre les genres & les eſpèces de maladies qu'elles annoncent, il avertit même d'un écueil, ou plutôt d'une illuſion aujourd'hui très-commune ; c'eſt d'imaginer le ſcorbut par-tout où l'on voit quelques ſymptomes de de cette maladie, dont le regne eſt peut-être plus étendu par le préjugé dominant qui la ſuppoſe, que par les cauſes naturelles qui la produiſent.

Les divers tempéraments des hommes naiſſent donc des différentes manières, dont ſe trouvent combinés les divers éléments néceſſaires à l'organiſation de leur machine. De-là les diviſions éta-

blies chez les Anciens, pour différencier chaque tempérament. Si lès éléments s'y mêloient à parties égales, ils l'appelloient un tempérament que la nature avoit composé la balance à la main, *temperamentum ad pondus.* Si, dans ce mêlange, la nature n'avoit consulté que les proportions convenables à la perfection de l'espèce & de l'individu, ils le nommoient un tempérament où la dose des éléments avoit été réglée dans une juste mesure, *temperamentum ad justitiam*, ces définitions sont trop vagues pour être ici d'aucun usage.

D'ailleurs quelque prévenu que soit notre Auteur en faveur des Anciens, il ne fait pas grand cas de leur doctrine sur les tempéraments : il pense que l'action des solides sur les fluides, est une *théorie* qui leur étoit aussi inconnue que le méchanisme de l'organisation,

& qu'ils n'avoient aucune *expérience anatomique*, ni aucune ſcience de l'œconomie animale. De ces bornes qu'il donne peut-être trop gratuitement à leur ſavoir, il conclut qu'ils étoient réduits à l'obſervation des faits, & *à ne voir les choſes que dans leurs effets ſenſibles*; qu'ils n'avoient pas apperçu la prééminence des ſolides dans le jeu de l'œconomie animale, & que leur origine & leur uniformité avoit échappé à leurs recherches : c'eſt cependant de ce jeu des ſolides que dépendent toutes les qualités des fluides, & toute l'habitude du corps animé.

Ainſi, ſelon notre Auteur, *trois ſources* concourent également aux différences qu'il faut ſaiſir pour avoir *une juſte & entière idée des tempéraments* : 1° la digeſtion; l'eſtomach & les inteſtins étant les premiers laboratoires où la nature

travaille nos liqueurs, & les exprime de nos alimens ; 2° le chyle qui passe dans le sang, circule dans nos vaisseaux, & y reçoit de nouvelles façons ; 3° l'évacuation des matières superflues, dont le poids inutile ne tarderoit pas à être nuisible. Mais, comme le marque l'Auteur, c'est en naissant que les hommes se ressemblent davantage ; à mesure qu'ils s'éloignent de la premiére enfance, cette similitude s'efface, & les différences qui doivent caractèriser leur tempérament, se développent & se manifestent plus sensiblement, & même se multiplient selon le cours de la vie & des passions.

Quoique notre Auteur n'adopte pas la doctrine des Anciens sur la nature des tempéraments, cependant, avec toute l'école, il se conforme à leur langage en distinguant quatre sortes de tempéraments, le sanguin, le bilieux, le

pituiteux, & le mélancolique. A chacun de ces tempéramens il dicte un régime approprié aux besoins qui lui sont particuliers, c'est-à-dire un régime propre à améliorer son état naturel, ou à en conserver les forces & à prévenir les accidents dont il peut être menacé. Ce régime consiste toujours dans un choix de nourriture, de boisson, & d'exercices convenables à chaque espèce de tempérament, & dans une exclusion de tout aliment, de toute liqueur, & de tout travail contraires à la nature de ces différentes compléxions.

Dans les gens sanguins, les vaisseaux sont *trop souples*: cet excès de souplesse, qui vient ou de la délicatesse, ou du relachement des vaisseaux, n'empêche pas que leur estomach & leurs viscères n'aient une activité qui se tourneroit contre ces mêmes organes, si, dans les aliments qu'on leur donne à

digérer, ils ne trouvoient une occupation qui serve *d'entraves* à leurs forces. Quelque activité qu'aient, dans les sanguins, leurs organes digestifs, leurs vaisseaux n'en tendent pas moins à l'inaction, & par conséquent à la cachéxie, qui se combine souvent avec la pléthore : il faut donc interdire aux sanguins tout ce qui peut favoriser cette fâcheuse disposition, comme l'usage habituel de tous les alimens farineux, non fermentés, les légumes siliqueuses à cause de leur viscosité, les aromates & toutes les substances trop acres. Les aliments qu'on leur conseille ici, sont les fruits récents & légèrement acides, les végétaux savonneux; on leur donne, pour boisson, l'eau pure ou mêlée avec *des vins austères*, & le cheval pour principal exercice.

Les constitutions bilieuses sont sujettes aux maladies inflamma-

toires : il faut donc leur preſcrire un régime propre à combattre la denſité & l'acreté des liquides, la ſéchereſſe & la tenſion des ſolides : car ce ſont-là les principes qui conſtituent le tempérament des bilieux, & qui le rendent ſi ſuſceptible d'inflammation. Dans les ſujets qui ont cette conſtitution, les organes de la digeſtion ont une force qui demande des aliments capables de lui réſiſter, tels que les légumes *les plus durs* : on doit leur défendre tous les mets qui fourniſſent un ſuc putride, reſtreindre à leur égard l'uſage des viandes ſur-tout en été, & celui des poiſſons en toute ſaiſon : ils ont beſoin d'une boiſſon plus abondante que celle des ſanguins, parce que leurs fibres ſont *pleines de ſels & d'huiles exaltées qu'*on ne ſauroit trop délayer, & que leur bile & leurs urines ſont un *ſavon* qu'on ne ſauroit trop *détremper*... Du *Novembre*, 1757.

reste, leur nourriture, quant à la quantité & à la qualité, doit être proportionnée à la nature & à la mesure de leurs travaux.

Selon notre Auteur, la foiblesse de l'estomach & des viscères digestifs est le *premier principe* du tempérament pituiteux : ce qu'il y a ici de fâcheux, c'est que la pituite relâche les fibres qu'elle inonde, & que les fibres relachées engendrent la pituite qui les relâche : ainsi cette constitution pêche par deux vices qui se produisent & s'entretiennent réciproquement. De-là vient qu'il lui faut un régime qui augmente la force des viscères, la tension des fibres & leur action ; c'est-à-dire, une nourriture dont les principes soient très-attenués : selon M. Boerhaave, la base de cette nourriture doit être un pain bien fermenté & cuit deux fois. Notre Auteur y joint les végétaux *qui portent aux urines*, & qui con-

tiennent *un léger principe alkali-volatil, & un aromate gracieux*; il en écarte les aliments farineux & légumineux, les acidules même & les fruits d'été, & sur-tout les plantes fraîches & aqueuses. Le mouton, le bœuf, le faisan, la perdrix, les jeunes volailles sont des viandes qui conviennent aux pituiteux ; mais il faut en retrancher les chairs baveuses des jeunes animaux, & les parties grasses & huileuses. Le poisson leur est pernicieux. Pour leur boisson, ils doivent rechercher ce qu'il y a de plus parfait parmi les liqueurs fermentées, comme la bierre de Brunswick, les vins de Bourgogne, l'hippocras, les vins de liqueur &c. mais les doses de toutes ces boissons doivent être également petites & rares. Enfin les pituiteux sont ceux à qui notre Auteur permet moins de nourriture & ordonne plus d'exercice.

Avant que de fixer un régime aux mélancholiques, on avertit ici de ne pas confondre ce tempérament avec la mélancholie : celle-ci est une maladie ; l'autre est *un état naturel ou approchant de la santé*, mais qui *dégénère promptement en intempérie* par la sécheresse des solides & des fluides. Dans les mélancholiques, le sang s'épaissit, les humeurs durcissent, les glaires deviennent *poisseuses*. La mélancolie est le plus naturel & le moindre des maux qui attaquent ce tempérament : de peur d'en favoriser les vicieuses dispositions, on lui défend ici tous les aliments visqueux ou glaireux ; tous les farineux non-fermentés, tous les légumes & toutes les substances qui pourroient se pourir dans l'estomach & dans les intestins, ou donner au sang *des principes putrides*. Les viandes les plus simples, comme celles des jeunes volailles & des animaux qui

ne vivent que d'herbes, doivent faire le fond de la nourriture qui convient aux mélancoliques : il faut leur assaisonner ces viandes avec des herbes potagères, dont le suc savoneux & léger forme un chyle capable d'augmenter les sécrétions sans les forcer, & avec des *aromates légers*, comme ceux qui croissent en France. Ce régime est ordonné pour diviser les fluides sans les aigrir, & pour *aiguillonner* les solides sans les irriter : les vins blancs & lègers, la petite bierre, le petit cidre sont les boissons les plus analogues à ce régime. L'Auteur croit aussi l'usage du petit-lait salutaire aux mélancoliques.

Dans les tempéraments, comme dans les maladies, il y a des complications & des singularités, qui demandent des régimes particuliers : nous sommes obligés de renvoyer au Livre même pour

s'en instruire, & d'avouer que nous ne faisons ici qu'effleurer des préceptes fondés sur les principes de la plus saine Physique & de la Médecine la mieux raisonnée.

Dans le Chapitre où l'Auteur passe en revuë les différents âges de la vie & en détermine le régime, on trouve une méthode de prolonger la vie de l'homme : il seroit à souhaiter que tous ceux qui aspirent au but où elle conduit, prissent, pour y parvenir, les moyens qu'elle enseigne d'après Bacon & Boerhaave ; la santé y gagneroit autant que les passions y perdroient.

En prescrivant des régimes aux différents états, l'Auteur n'a pas oublié les laboureurs, les soldats, les *artisans sédentaires*, les *femmes oisives*, ni les gens de Lettres : il tâche de désabuser ceux-ci d'une *douce erreur* qu'il leur reproche ; c'est l'usage du caffé : il pense que cette

cette liqueur *amère* & *aromatique* nuit autant à leur ſanté qu'elle flatte leur goût, à moins que leur embonpoint, leur eſtomach languiſſant & leurs humeurs glaireuſes ne la rendent néceſſaire, pour donner à leurs ſolides & à leurs fluides l'action & le mouvement qui leur manquent.

La différence des ſaiſons & des climats ouvre un champ immenſe au zèle de l'Auteur : en le parcourant, il ſeme ſur ſa route les plus ſages préceptes d'*hygienne*. Dans les temps de contagion, les remèdes qu'on regarde comme des préſervatifs, lui paroiſſent un ſecours dangereux : il leur préfère un régime ſalubre, comme étant ce qu'il y a de plus propre à *écarter* ces *miaſmes étrangers* qui empeſtent l'air qu'on reſpire.

C'eſt aux Maîtres de l'Art encore plus qu'aux malades à étudier dans les deux derniers Chapitres

de cet Essai, le régime qu'on doit observer dans les différentes maladies, soit aigues, soit chroniques. Dans ces Chapitres & dans tous les autres de cet Ouvrage, plusieurs points importants qui partagent nos Praticiens, sont discutés avec beaucoup de savoir & d'intelligence. Hippocrate, M. Boerhaave & leurs plus célèbres disciples sont presque toujours les oracles qu'on écoute, mais en général, on ne se rend guères qu'à l'autorité la mieux établie par le concert des faits & des principes.

Tout cet Essai est d'un goût qui inspire de la confiance à l'égard de l'Auteur qui l'a composé. Le savoir qu'il y déploye, réduit tout l'art du régime à prendre le ton de la nature ; & comme la voix de la nature n'est que l'écho de la vertu, toutes les régles de santé qu'on applique ici à l'usage des aliments,

ne vont qu'à proscrire les vices d'intempérance, & les déréglements des passions qui sont le fléau de l'œconomie animale autant que l'opprobre de la raison.

ARTICLE CXVI.

STORIA E FENOMENI del Vesuvio esposti dal P. Giov. Maria della Torre Cler. Regol. Somasco. In Napoli 1755. (In 4°. pag. 120.) *Histoire & phénomènes du Vesuve, exposés par le P. della Torre, Clerc Régulier Somasque, &c.*

DIVISAMENTO CRITICO sulle correnti opinioni intorno a fenomeni del Vesuvio e degli altri Volcani dal P. Gaetano d'Amato della Comp. di Gesù. In Napoli 1756. (In-8°. pag. 90.) *Dissertation critique sur*

les opinions courantes, touchant les phénomènes du Vesuve & des autres Volcans. Par le P. d'Amato, Jésuite, &c.

L'Histoire du Vesuve, par le P. della Torre, mérite, MM. RR. PP.,* que vous la connoissiez. Elle porte l'empreinte d'une main bien exercée aux opérations propres de la Physique; elle fait l'éloge du coup-d'œil de cet habile Observateur. Mais on ne peut s'empêcher de frémir des dangers auxquels il s'est exposé si souvent, pour dérober à la Nature quelques-uns de ses secrets. Une fois entre autres, s'il ne s'étoit pas rejetté à temps hors de la direction d'une exhalaison sulphureuse, qui commençoit à l'investir & à le suffo-

* Cet Extrait en forme de Lettres a été envoyé de Rome.

quer, il alloit augmenter la liſte des illuſtres victimes de la Philoſophie.

Son Ouvrage eſt diviſé en ſix Chapitres. Dans le premier, l'Auteur expoſe l'état préſent du Véſuve. Le ſecond & le troiſième Chapitre ſont employés à nous décrire ce même état, tant du dedans que du dehors de la montagne, d'après les différentes relations des anciens Auteurs, & à en faire la comparaiſon avec ce que nous en voyons aujourd'hui : ce qu'il met ſous les yeux, tant par des détails bien circonſtanciés, que par ſept planches où il a fait graver tous les principaux aſpects de cette montagne avec les routes que s'eſt frayées la *lave* ou matière bitumineuſe & enflammée, qui en eſt échappée en différents temps. Dans le quatrième Chapitre, on trouve une ſuite Chronologique des éruptions, avec un Catalogue de ceux

qui en ont traité avec quelque étendue parmi les Modernes. Dans le cinquième, on a une liste des différentes matières que ce Volcan a poussées, ou par sa cime, ou par ses flancs entr'ouverts. Dans le sixième, l'Auteur cherche à rendre raison de ces éruptions & des différents phénomènes qui les accompagnent.

Un Extrait s'ajusteroit mal à la nature d'un Ouvrage dont le plus grand prix est sur tout dans ses détails. Je n'insisterai que sur le dernier Chapitre pour pouvoir plus aisément faire contraster son Ouvrage avec celui du P. d'Amato, dont la Dissertation consiste plus en spéculations de Physique, qu'en détails d'histoire & d'opérations méchaniques. Cependant avant le rapport que je dois vous faire, il faut placer une courte description de l'état actuel du Vesuve.

Ce n'est aujourd'hui qu'un cône

tronqué, dont l'aire ou la plate-forme est creusée jusqu'à la profondeur d'environ cent trente pieds, & forme un cratère qui de circonférence en à 5624, mesure de Paris : deux hommes peuvent se promener de front sur cette circonférence, espece de margelle d'un vaste & horrible puits. Par deux endroits on peut descendre assez aisément au fond de cette coupe ou cratère. Là vous trouvez sous vos pieds un terrein spongieux, recouvert de bitume dans plusieurs endroits & parsemé de pierres calcinées ou noircies par le feu. Ce terrein dangereux, qui se gonfle & se souleve quelquefois jusqu'assez près des lèvres du cratère, est d'ordinaire percé en différents endroits par où s'exhale de la fumée, & dans certains temps des flammes. Ces ouvertures se referment quelquefois, tandis qu'il s'en fait d'autres ailleurs ; mais

deux bouches énormes y sont constamment ouvertes, l'une plus grande, l'autre plus petite : c'est sur le bord de l'une de ces ouvertures qu'à travers des amas confus de terres, de pierres & de rocs bouleversés, un œil intrepide & tranquille peut voir quantité de routes ou canaux que le feu s'est ouverts dans les flancs de la montagne ; & qu'en abaissant perpendiculairement la vuë il apperçoit très-distinctement ces ruisseaux qu'on croiroit de crystal liquide ; en un mot, ces lacs de feu dignes des forges poëtiques de Vulcain qu'on a mieux aimé placer en Sicile au fond de l'Etna : ce n'est pas qu'on ne lui ait donné, dans le voisinage, une place ou arsenal, *forum Vulcani*, appellé aujourd'hui la *Solfatara*, lieu près de Pouzole, & à quelques milles de Naples. Il ne seroit pas si aisé de voir à travers l'autre bouche, dont

les bords sont tous recouverts de cendres ou de pierres calcinées, qui semblent former, pour ainsi dire, la hotte d'une cheminée devenue presque une montagne par les dépôts de matières qui s'y arrêtent tous les jours.

Maintenant, d'où naissent ces feux terribles du Vesuve, quels fonds fournissent à leur aliment & à ces éruptions de matières, les unes calcinées, les autres fondues, à ces amas de sables, de cendres, & sur-tout à ces tourbillons de fumée que ce Volcan ne cesse de pousser hors de son sein depuis tant de siècles? Pour répondre à la première question, l'Auteur, d'après les meilleurs Livres de Chymie, se met à expliquer les principes de l'effervescence, à nommer les matières qui, par leur approximation & leur mêlange, sont propres à la produire. Or, par le détail qu'il en a fait dans le I. Chapi-

tre, il est constant que l'intérieur du Vesuve est plein de soufre, de bitume, (espèce de naphte ou pétrole,) de quantité de vitriol, de parties de fer, de cuivre & autres minéraux; & ce sont là, comme on sait, des matériaux qui ne peuvent être balottés & mêlés ensemble, sans produire, dans la masse qui en résulte, des mouvements intestins, des effervescences enfin, d'où l'on voit bientôt sortir le feu & la flamme. Tant que ces matières sont séparées, ou emprisonnées, & hors de l'action de l'air, du soleil & de l'eau, elles demeurent en repos, mais que la compression produite par les masses supérieures vienne à cesser en quelque endroit & par quelque cause que ce soit, qu'il vienne, par exemple, à se faire quelques fêlures qui puissent donner accès à l'air, au soleil, aux eaux de pluie; ces parties se détachent, se dégagent insensible-

blement, se mêlent, s'agitent, la chaleur croît par degrés, la force d'expansion, dans les matières huileuses & bitumeuses, jointe à l'activité & au ressort violent des parties de fer, heurte & s'efforce de soulever tous les corps environnants, & dès qu'une fois ces masses en fermentation ont réussi à briser, en quelque endroit, les côtés ou les voutes de leurs prisons, alors soumises plus que jamais à l'impression des agents que nous venons de nommer, air, eau, vent, soleil; le feu s'allume, la flamme brille, l'air & l'eau, raréfiés avec excès & cherchant avec une impétuosité & une force incroyable à s'échapper, emportent avec eux leurs anciennes prisons, cendres, sables, pierres calcinées, pierres fondues, écume &c. qui se répandent en torrents par les anciennes issues, ou par les voies nouvelles qu'ils viennent de s'ou-

vrir. Jusqu'en 1036, les matières éjectées n'étoient pas encore des matières bien fondues & amalgamées ensemble, si je puis ainsi parler; ce n'étoit qu'amas de cendres, de sables, de parcelles de terres, que l'eau, le souffre, le bitume tenoient rapprochées, il est vrai, mais sans qu'elles fissent corps: c'est que l'effervescence n'étoit pas encore parvenue à ce degré capable d'opérer une cuisson parfaite, mais elle est devenue telle depuis; en sorte que la *laye*, forme un corps très-bien fondu, très-compact & si dur qu'on n'a rien de mieux à Naples pour paver les rues d'une manière à résister long-temps au broyement continuel des voitures & des carrosses.

Comme la surprise est grande de la part de ceux qui voient tant de débris épars, tant de matières ammoncelées sur les flancs, au

pied, & dans tous les environs de cette montagne jusqu'à la Mer, & comme on croit y voir de quoi former quatre montagnes aussi considérables que le Vesuve ; de-là naît cette question, comment ce Volcan a-t-il pû fournir la valeur de quatre fois sa substance ? Y auroit-il, comme quelques-uns l'ont débité, des réservoirs, des lacs de feu, des torrents de bitume enflammé qui en roulant sous-terre par des routes profondes, servissent à réparer tant de pertes, & à fournir la matière des nouveaux incendies ? Y auroit-il une végétation dans les pierres, dans les terres, dans les minéraux, capable de les reproduire ? &c. ou les Volcans se prêteroient-ils secours mutuellement ? &c. Le R. P. della Torre rejette toutes ces imaginations que rien n'appuie ; & il dit volontiers avec le comique Plaute : *Nostræ [illegible] sunt ma-*

nus, nisi quod vident nihil credunt, en fait de pure Physique s'entend. Il croit pouvoir prouver que tant de debris, déduction faite de l'excès en volume que le feu & le bitume ont donné aux matières éjectées, n'occuperoient pas plus de place qu'il n'y en a de vuide. Vous voyez, *dit-il*, un amas, ce semble, prodigieux de Livres jettés & entassés au hazard, vous ne croiriez jamais que tel vaisseau de Bibliothèque, qu'on pourroit vous montrer, pût les contenir, & cependant, *ordinis hæc virtus*, ils y seroient à l'aise. Il ne se contente pas d'une comparaison pour le prouver: il calcule combien il y a de pieds cubes de ces différentes matières dans tous les endroits où l'on les voit éparses & entassées, il calcule ensuite les vuides sensibles de la montagne, & il évalue autant qu'il peut ceux qui échappent à un cal-

çul plus exact & plus rigoureux.

Ses résultats paroissent d'abord rendre son assertion assez vraisemblable ; mais le P. d'Amato dérange furieusement toutes ces opérations arithmétiques par un autre calcul qu'il leur oppose. Avant que d'en venir à cet endroit de la Dissertation de ce Père, il faut vous dire en peu de mots ce qu'elle contient. Elle est divisée en six Parties : la première expose, dans un Préliminaire historique, ce qu'il faut savoir du Mont-Vesuve, son gisement, sa hauteur au-dessus du niveau de la Mer, (d'environ un tiers de mille Italien, selon quelques-uns ;) les différents endroits qui, dans l'espace de vingt-quatre milles, forment, pour ainsi dire, la circonférence de sa sphère d'activité ; ou, pour le dire autrement, qui sont les plus exposés aux tristes effets de ses éruptations ; les changements qu'il a éprouvés dans sa

surface & dans son intérieur &c. Dans un second Préliminaire, l'Auteur propose les questions qui doivent faire le principal objet de sa Dissertation ou Examen critique &c. 1° Quel est l'agent immédiat, qui prépare & dispose les matières à l'effervescence & à l'ascension. 2° Quelle est la cause prochaine & immédiate des secousses violentes qui se font sentir quelquefois si loin dans le temps que cette inflammation se prépare ou s'opère. 3° D'où tire le Vésuve la prodigieuse quantité de matières qu'il vomit. 4° Le Vésuve communique-t-il avec la *Solfatara* sa voisine? 5° Les eaux de la Mer ne fournissent-elles pas à ces copieuses éjections du Vésuve? 6° Ce que l'on sait, ce que l'on voit à Naples de l'état, du composé, des phénomènes de cette *solfatara* ou campagne de feu; *forum vulcani, campus phlegraeus*, ne peut-il

pas conduire à une explication facile & raisonnable de tous les phénomènes du Vesuve & de tous les Volcans quelconques ? Aux parties de fer près, cette campagne recèle, dans son sein, toutes les matières propres à être elle-même un Volcan ; mais en vérité, c'eût été trop pour Naples que deux voisins si fâcheux. Naples, sans doute, n'existeroit plus depuis long-temps, ou plus probablement Naples jamais n'eût existé au lieu où il est.

Je ne puis suivre cet Auteur dans le développement de toutes ces propositions, il est si concis qu'il faudroit tout transcrire. Je me borne à indiquer légèrement quelques points de doctrine, où il n'est pas toujours d'accord avec le R. P. della Torre. Après avoir supposé avec ce Père & avec tous les Chymistes les principes de l'effervescence, & que le Vesuve n'est que trop rempli de ces matières

propres aux incendies, desquels on a déja une suite bien connue jusqu'au nombre de 24, il ne faut pas, *ajoûte-t-il*, s'imaginer que toutes ces matières se trouvent arrangées de près-à-près dans le sein des Volcans comme dans le laboratoire d'un Chymiste, & comme dans cette pâte que M. Lemery fit enfouir sous-terre, pâte composée à plaisir de tous les ingrédiens en terres & en minéraux, propres à l'effervescence & à une forte inflammation. Ces amas & ces combinaisons ne sont pas chose si aisée à expliquer qu'il paroît à quelques-uns. Le Vesuve est, dans sa plus grande partie, un composé de talc, de tuf, d'arène, de lits de pierre & de masses énormes de rocher : les couches de terre en sont la plus petite partie. Or c'est surtout du sein de ces matières dures & compactes qu'il faut extraire ces parcelles de feu, de fer, d'alun &c.

qui y sont emprisonnées & retenues sous de forts liens : suffit-il donc, pour un tel effet, de livrer ces masses dures, & presque impénétrables à l'action passagère & extérieure de l'air, du vent, de quelques rayons de soleil ou d'une foible quantité d'eau, dont si peu pénètre ou pénètre si peu avant ?

Le P. d'Amato pense qu'il faut recourir à quelque agent plus fort & plus actif, à quelques eaux fortes, & il prétend qu'en effet il y a des réservoirs d'eau de cette nature placés sous la montagne, ainsi qu'on ne peut en douter par rapport à la *solfatara*. Ces eaux, dont l'existence se prouve par des faits que plus d'une histoire des éruptions du Vesuve, nous ont transmis, de quelque part que vous les fassiez venir, doivent s'impregner d'abord des qualités de terres plus aisées à dissoudre, à travers lesquelles elles se traînent & se

filtrent, & au milieu desquelles elles séjournent : qualités corrosives qui en font une sorte de menstrue violent. La simple chaleur, qui se trouve toujours au sein des terres & des montagnes, suffit pour occasionner une grande abondance de vapeurs qui s'éleveront de ces eaux & en auront les qualités, & voilà dès-lors un agent capable de mordre sur la pierre & sur le roc même : en s'y attachant, en les rongeant sans cesse, il faut qu'à la longue tout se délie, se décompose. Les différentes particules des minéraux se détachent de leurs guaines, & tombant au fond de ces eaux, s'y accumulent : que ces masses viennent à s'élever en quelque endroit au-dessus de ces eaux, l'effervescence alors loin d'en être empêchée, ne sera qu'aidée de leur mêlange & de leur union si propre à diviser, à atténuer les matières & à les liaison-

ner. Bientôt elles fermentent, enfin elles s'enflamment, & les eaux, où trempent leur pied ou leur base, bouillonnent avec des frémissements & des sifflements horribles : premier phénomène, avant-coureur de l'éruption. L'air & les vapeurs raréfiées sans borne, & cherchant à s'échapper d'une prison trop étroite, frappent alors par secousses redoublées ou le haut de la montagne ou ses flancs : ces mouvements communiqués au loin, voilà la cause de ces tremoussements, de ces tremblements qui ne manquent presque jamais, plus ou moins, de précéder l'éructation. Du milieu de ces réservoirs d'eaux bouillantes, les exhalaisons & les vapeurs toujours multipliées & poussées avec une nouvelle violence, achevent de rompre & de briser ainsi des pierres, des masses entières de roche, qui pleuvent ensuite & tombent pêle-mêle

au fond de l'abysme : de-là ces retentissements qui se répètent dans toutes les sinuosités de la montagne ; & les coups de tonnerre que l'on croit entendre. Enfin l'expansion de l'air, de l'eau, du bitume étant poussée à l'excès, & les obstacles ne faisant plus désormais qu'irriter & redoubler les forces de ces matières, en les ramassant & en les resserrant, il se fait un dernier effort qui lance en l'air les obstacles mêmes ; & qui emporte, dans un torrent commun, tout ce qui s'opposoit au passage.

L'existence de ces eaux corrosives n'est point du tout une supposition gratuite. Leur qualité destructive & caustique n'est que trop connue des malheureux voisins du Vésuve, puisqu'il est arrivé plus d'une fois qu'en tombant même en pluie très-fine & en gouttes presque impalpables, on les a vu dessécher & brûler jusqu'à

la racine les différents végétaux des jardins & des campagnes, même à des distances très-éloignées, c'est-à-dire, lorsque le vent, lorsque le froid de l'atmosphère auroit dû les dépouiller de leur chaleur. Mais d'où viennent ces eaux qui, dans les mains du P. d'Amato, se changent en un dissolvant si efficace, & qui, outre qu'elles coulent en torrents dans la plûpart des éruptions, fournissent encore à cette fumée éternelle dont nos yeux sont témoins; les seules eaux de la pluie peuvent-elles y suffire? Vous supputez en vain ce qu'il en tombe dans une année, si vous n'avez égard aux non-valeurs : combien s'en écoulent du sommet & des flancs de la montagne, pour s'enfoncer dans la plaine, (on y trouve de l'eau presque par-tout, pour peu que l'on creuse,) ou pour se perdre dans la Mer qui en est si proche? combien

s'en dissipe en vapeurs par l'action du soleil, de l'air & du vent? combien n'en faut-il pas pour la nourriture des végétaux qui, du pied de la montagne, la couvrent jusqu'à mi-côte? combien pour fournir à celles qu'on voit sourciller au pied de cette même montagne, & fournir à des ruisseaux qu'on ne voit point tarir dans le temps même de ces éructations copieuses dont nous avons parlé?

Le P. d'Amato croit donc que l'on peut, que l'on doit même nécessairement recourir aux eaux de la Mer, pompées par la forte attraction de la montagne, ou plutôt poussées par l'action & le poids de l'atmosphère jusqu'au sein du Vesuve. Certainement l'air étant toujours fort raréfié à la gueule de ce Volcan, sur-tout au temps de ses incendies, on voit bien que la colonne d'air, qui y doit correspondre, étant comme détruite,

ou

ou du moins que ſon poids étant réduit à très-peu, & ne faiſant plus équilibre avec la colonne antagoniſte, qui peſe ſur les eaux de la Mer; ces eaux doivent monter par les mêmes routes ſecrettes, par leſquelles il en découle tant ſans ceſſe de la montagne dans la plaine & juſques dans la Mer. Un fait bien propre à juſtifier la penſée du P. d'Amato, eſt ce qu'on vit arriver à la déflagration du Veſuve en 1632. Les eaux du Golfe laiſſant à ſec les barques des pêcheurs quoique aſſez loin du rivage, & refluant ſur elles mêmes parurent s'enfoncer au fond de quelque abyſme; ſortant enſuite en partie par la bouche du Volcan, & en partie rentrant dans la Mer par des voies ſecrettes & profondes, elles allerent porter la mort aux habitants du Golfe: bientôt ſes bords furent couverts de poiſſons cuits & deſſéchés, & les ſables brûlants

que la montágne avoit vomis pêle-mêle avec l'eau, furent reconnus pour vrais sables de la Mer. Quand on dit que le tremblement, qui se fit sentir alors, en balançant le bassin des eaux leur donne ce mouvement, on devroit dire pourquoi ce réflux & ce bouleversement ne dura qu'un quart-d'heure, tandis qu'au contraire les secousses continuerent plusieurs jours.

Derniére question, dont je ne dirai qu'un mot. Comment le Vesuve répare-t-il ses pertes, & d'où a-t-il pris de quoi y fournir jusqu'à présent? Le R. P. della Torre, qui sembloit donner à entendre que la montagne avoit tout fourni de son fonds, puisque tout ce qu'on voit & qu'on connoît de ses ruines & de ses débris, correspond assez exactement à ce qu'on lui fait de vuides, en la prenant selon toutes les dimensions; sans doute, n'avoit

pas fait assez d'attention à ces fumées épaisses, qui, outre l'eau, contiennent tant d'autres parties étrangères, sels, soufres, terres &c. Voilà bien de la matière dont il n'a pas rendu compte, & le calcul qu'en fait ici le P. d'Amato, semble prouver sensiblement que tous les débris calculés par le P. della Torre, ne sont pas une partie infinitésimale de toute la matière sortie en effet du sein de la montagne. Le même P. della Torre, par une espèce de contradiction, ce me semble, nous dit ensuite que les pluies servent non-seulement à réunir & à raffermir les terres de la montagne réduites en poussière par le feu, mais encore à revivifier les pierres calcinées par l'introduction de tant de parties hétérogènes dont ces eaux sont chargées : voilà donc des matières étrangères à la montagne, il en est donc sorti bien plus de ma-

tiéres qu'il n'y en avoit à sa premiére formation, & qu'il n'en pouvoit entrer dans tous ces grands vuides disséminés qui la traversent. Le P. d'Amato tâche de prouver qu'il se fait une régénération des soufres, terres, bitumes & des autres composants de la montagne, par l'introduction de ces parties hétérogènes des eaux, soit du Ciel, soit de la Mer; que dans ces laboratoires soûterreins, tout se recompose, y croît, y végéte &c. Mais c'en est assez sur ces deux Ouvrages: celui du P. della Torre, comme je vous l'ai dit, est d'un Observateur attentif & habile, & qui d'ailleurs a voulu tout dire & tout voir sur sa matière. On pourroit peut-être lui reprocher de s'étendre un peu trop sur le manuel de ses opérations, & sur des manières de procèder trop connues. On le voit toujours équerre & compas à la main, ne bâtissant

nulle part, ni quoi que ce ſoit, qu'il ne montre tous ſes échafauds, tous ſes inſtruments, grues, cordes, poulies, cabeſtans &c. Le P. d'Amato, dans ſon Ouvrage beaucoup plus petit, ſe montre avec moins de faſte & d'appareil, ſa manière eſt plus bruſque & plus conciſe ſans être moins méthodique & philoſophique. Je voudrois ſeulement qu'il ne ſe permît pas quelques expreſſions qui paroiſſent trop peu aſſorties à la gravité d'un Phyſicien; mais étranger comme je ſuis, je hazarde peut-être ici une critique téméraire, & je m'aviſe de faire mal-à-propos le procès à un homme d'ailleurs très-innocent. Je ſuis, &c.

ARTICLE CXVII.

DIVERS DISCOURS lûs dans des Académies.

NOUS rassemblons ici trois Discours qui nous paroissent mériter l'attention du Public.

I.

Discours qui a remporté le prix d'Eloquence, proposé par l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Besançon, pour l'année 1756. Par M. DUREY d'Harnoncourt, Receveur-Général des Finances.

Le sujet de ce Discours étoit, *Pourquoi le jugement du public est-il ordinairement exempt d'erreur & d'injustice?* Il faut bien

remarquer le terme *ordinairement*, parce qu'il y a des cas où véritablement le public ſe trompe, & où il prononce des déciſions injuſtes. Si l'on vouloit former une propoſition abſolue, il faudroit dire : *Pourquoi le jugement de la poſtérité eſt-il toujours exempt d'erreur & d'injuſtice ?* La poſtérité eſt auſſi le public, & de plus elle a des prérogatives particulières, qui garantiſſent la vérité & l'équité de ſes jugements.

Mais quoi qu'il en ſoit, l'Auteur du Diſcours diviſe ainſi : *Le public eſt ordinairement exempt d'erreur & d'injuſtice*, 1° parce que *les lumières du public ſont moins bornées & plus pures que celles des particuliers*, 2° parce que *ſes vuës ſont moins intéreſſées & plus libres*. Dans la première Partie, on forme un contraſte judicieux entre les lumières du public & celles des particuliers : ce morceau d'ailleurs

eſt fort bien écrit, & il eſt terminé par cet exemple : » On a vu, dans » les plus beaux jours de la Lit- » térature Françoiſe, d'ingénieux » Ecrivains, Diſſertateurs enjoués, » Controverſiſtes adroits, ſoûtenir » la ſupériorité des Auteurs mo- » dernes ſur les Anciens ; d'autres » zélés partiſans de la reſpectable » Antiquité, & non moins habiles » que ces Antagoniſtes, ſe ſont » hâtés de prendre ſa défenſe. Les » eſprits s'échaufferent, le combat » fut opiniâtre, & la victoire trop » long-temps indéciſe. Quelle que » fût l'adreſſe, la force des Athlètes, » aucune des deux factions n'avoit » droit ſans doute de s'arroger la » palme. Mais comment ſe pouvoit- » il que des hommes ſi pleins d'eſ- » prit, fuſſent ſi oppoſés de ſenti- » ment ? Il eſt évident que l'un » des deux partis ſe trompoit ; mais » comment, avec du goût & des » talents réels, ſe tromper en ma-

» tière de goût & de talents ? C'eſt
» que ceux qui jugeoient fauſſe-
» ment, étoient renfermés dans le
» cercle étroit de leurs idées par-
» ticulières ; c'eſt que la chaleur
» de la diſpute, l'envie de briller,
» la honte de céder, étoient autant
» de vices ſecrets, qui corrom-
» poient leur raiſon, qui offuſ-
» quoient leurs lumières : vices
» qui ne peuvent jamais entrer
» dans le jugement public. Le pu-
» blic intervint : il ſçut apprécier,
» chez les Anciens, ce beau natu-
» rel, cet amour du vrai, cette
» clarté d'expreſſions, cette abon-
» dance de choſes, ce génie d'in-
» vention qui les diſtingue. En ren-
» dant hommage aux talents des
» Modernes, il ſentit que les plus
» grands d'entre eux ne l'étoient
» qu'à proportion qu'ils avoient
» imité les beaux modèles de l'An-
» tiquité. L'étendue & la pureté

» des lumières du public furent la
» base de son arrêt &c. «

Les particuliers sont susceptibles de crainte, d'amitié, d'adulation, de haine, de rivalité, d'envie. Le public est exempt de ces passions, & c'est-ce qui fonde l'équité de ses jugements : telle est la matière traitée dans la seconde Partie ; le tout un peu trop court par la nécessité de satisfaire aux Loix Académiques. Mais le germe d'un grand Ouvrage se trouve ici ; en le développant, on insisteroit sur les divers genres de mérite ; on tireroit des exemples de cette multitude de professions qui partagent les devoirs publics ; on insinueroit aussi en quoi & comment le public pourroit se tromper ; par quels moyens il sort ordinairement de l'erreur, & par quelle fatalité certaines parties du public semblent faites pour ne jamais démêler le vrai. Il y a, dans tout ceci,

bien des points de vuë auſſi picquants qu'inſtructifs. L'Auteur de ce Diſcours couronné mérite de traiter toujours des ſujets philoſophiques : ſa manière paroît faite pour ce genre qui, au fond, ſuppoſe une grande connoiſſance des hommes.

II.

Diſcours de M. DU SAULX, Commiſſaire de la Gendarmerie, prononcé en préſence de S. M. le Roi de Pologne, dans une ſéance publique & extraordinaire, pour ſa reception à l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, le 30. Juin 1757.

L'Auteur a entrepris une Traduction de Juvenal; il en a communiqué des eſſais à l'Académie de Nancy, qui s'eſt fait un mérite de l'adopter pour un de ſes Mem-

bres. Dans ce Discours de reception & de remerciement, il trace avec feu l'éloge du Roi de Pologne, Fondateur ; & cette matière traitée tant de fois, mais toujours inépuisable, prend un coloris tout nouveau sous la plume de M. du Saulx. Il passe de-là au récit de ses tentatives sur Juvenal : ce qui lui donne occasion de caractèriser ce grand Auteur. » Juvenal n'est pas » un Poëte dont l'esprit calme » s'amuse, dans un paisible loisir, » à châtier les mœurs en riant; » c'est un Censeur infléxible, un » Misantrope indigné des crimes » affreux de son siècle, qui ne rou» git point d'en pénétrer les som» bres horreurs. On regrette qu'il » ait sali sa verve par des tableaux » obscènes ; mais on ne sauroit lui » refuser l'éloge d'avoir tiré de » l'ordure des maximes qui sont la » régle des mœurs ; de faire fri» sonner lorsqu'il sévit contre le

» crime , & de ravir l'ame lorſ-
» qu'il chante la vertu ... Vœux,
» craintes, colère, volupté, toutes
» les paſſions qui tourmentent les
» hommes, furent les matériaux de
» ſon Livre ; vaſte carrière, bien
» digne de ce bouillant génie ...
» Juvenal, trop indulgent pour
» lui-même, a pû quelquefois ſe
» trop abandonner à ſon ardeur ;
» mais quel génie s'élançant vers
» le ſublime, s'arrêta toujours à ce
» point que l'on ſent bien mieux
» qu'on ne le ſauroit définir ? «

M. du Saulx continuant de peindre ſon Héros avec une force de pinceau, & une chaleur de ſtyle que Juvenal n'auroit point méconnue, ébauche une ſorte de parallèle entre ce Poëte & le grand Corneille, tous deux génies fiers, ſublimes, extrêmes dans les accès de leur enthouſiaſme. Enſuite le nouvel Académicien rappelle quelques traits épars dans les Satyres

immortelles de Juvenal; les vœux des hommes, la frivolité de leurs projets, l'inconstance de la fortune, les glaces de la vieillesse, les cendres d'Annibal *pesées* dans la balance philosophique du Poëte; la catastrophe du Favori de Tibère, les talents de Démosthène & de Ciceron, source de leur malheur &c. Tous ces grands sujets, traités de la plus grande manière, font connoître le Satyrique du siècle de Néron; & le Traducteur, M. du Saulx, parle de tout ceci en homme tout rempli du feu terrible, puissant & dévorant de ce fameux Censeur. Ce Discours donne de grandes espérances pour la suite. L'Auteur jeune, Militaire, & nourri de la lecture de Juvenal, doit conserver long-temps l'enthousiasme des pensées & la chaleur du style: deux choses très-voisines du génie, si même elles ne le supposent pas.

III.

De l'influence des Loix sur les Mœurs, Mémoire présenté à la Société Royale de Nancy, par P. J. GROSLEY, Avocat à Troyes, pour sa reception dans cette Société.

Cette pièce est en style didactique. L'Auteur a voulu mettre beaucoup d'ordre dans son Ouvrage, & par cette raison il distribue toutes les Loix en trois classes, Loix Politiques, Loix Œconomiques, Loix Civiles: ces derniéres même sont encore partagées en plusieurs branches, & du tout ensemble résulte une espèce de corps de législation, ou d'*Esprit des Loix*, si l'on veut. Ce n'est pourtant pas que M. Grosley s'établisse le rival de M. de Montesquieu; il n'a que de l'admiration pour ce

fameux Auteur, toujours ſelon la méthode régnante qui conſiſte à louer beaucoup ce génie conſidéré en général ou en gros, & à le critiquer dans les principaux détails de ſon Ouvrage. M. Groſley, par exemple, s'éleve fortement & avec raiſon contre le ſyſtême des *climats*, qui, en effet, ne vaut guères mieux que les illuſions de l'Aſtrologie judiciaire ; or il eſt très-connu que ce ſyſtême eſt la baſe de l'*Eſprit des Loix* ; qu'avec ce principe de ſolution, le célèbre Préſident ſe pique de rendre raiſon des différences qui ſe remarquent entre les divers peuples. M. Groſley cherche ailleurs la cauſe de ces différences, & il croit la trouver dans les Loix : c'eſt-ce qui lui fait entreprendre d'expliquer l'*influence des Loix ſur les Mœurs*.

Nous ne pouvons nier que cet Auteur n'ait beaucoup d'eſprit &

même de profondeur dans ſa manière d'analyſer les objets qu'il conſidère ; mais nous déſirerions trois choſes pour la perfection du préſent Mémoire. La première ſeroit que la diviſion des Loix fût priſe plus en grand : juſqu'ici il paſſoit pour certain que la Loi en général ſe diviſe en Loi naturelle & poſitive ; la Loi poſitive en divine & humaine ; la Loi poſitive-humaine en Eccléſiaſtique & Civile ; & ſous cette Loi Civile ſe trouvoient rangées les Loix Politiques, les Loix Œconomiques, dont les ſous-ordres ou les branches inférieures ſont preſque infinies. Ici on ſemble nous réduire à ces dernières & comme ſubalternes diviſions : ce qui paroît trop borner ou reſſerrer la queſtion de l'*influence des Loix ſur les Mœurs*. Le ſecond objet de nos deſirs ſeroit que la notion du terme de *Mœurs* fût fixe & invariable dans ce Mé-

moire. Quelquefois l'Auteur le prend pour signifier les *manières* & les *usages* d'un peuple; d'autres fois il s'en sert pour désigner proprement le *mérite moral*, c'est-à-dire le vice ou la vertu. A la première inspection du frontispice de cet Ouvrage, on se détermineroit naturellement pour cette dernière signification. Qui dit le regne des *Mœurs* est censé raisonner sur ce qui constitue l'homme en raison du bien & du mal. Mais nous ne laissons pas de convenir que les *Mœurs* s'entendent aussi des manières & des usages: *ceci est dans nos mœurs*, disons-nous; *ceci répugne à nos mœurs; telles furent autrefois nos mœurs; c'est depuis ce temps-là qu'ont changé nos mœurs*, &c. Cependant, nous le répétons, quand il s'agit d'*influence sur les mœurs*, l'esprit se monte aux rapports qui concernent la probité, l'honnêteté ou

leurs contraires ; & dans le détail de ce Mémoire, on voit que M. Grosley tire parti de cette idée. Enfin pour un si beau sujet, il seroit extrêmement à propos que l'Auteur voulût donner un Ouvrage dans les formes : la matière est ici trop abregée ; on n'y apperçoit que des nuances, des principes, des étincelles de lumière ; & ce peu qui nous frappe, excite vivement nos desirs pour des discussions plus étendues dont l'Académicien-Jurisconsulte est très-capable. Nous ne laisserons pas de l'écouter quelques moments.

Dans des considérations générales sur *l'influence des Loix*, l'Auteur se propose incidemment une autre question, qui pourroit bien être aussi l'objet d'un Mémoire raisonné, savoir quelle *influence les Mœurs ont sur les Loix* : l'attention de M. Grosley, à cet égard, & l'aveu qu'il fait de la

dépendance où les Légiſlateurs ſe ſont trouvés quelquefois des uſages déja établis, nous paroiſſent, dans ce Mémoire, l'effet d'une bonne Logique. C'étoit d'ailleurs une précaution néceſſaire, car dès le commencement de l'Ouvrage tout Lecteur forme, dans ſon eſprit, l'objection réciproque de *l'influence des Mœurs ſur les Loix.* Si les Loix, *ſe dit-il à lui-même*, influent ſur les Mœurs, les Mœurs influent bien auſſi ſur les Loix; & il ſeroit poſſible de faire voir que la plûpart des Loix humaines n'ont eu leur établiſſement qu'en conſéquence des manières de penſer & d'agir, déja reçues dans l'uſage public. M. Groſley indique judicieuſement la ſolution qu'il pourroit développer dans un Ouvrage à part. Enſuite il aſſure qu'un grand nombre de Loix *causerent une heureuſe révolution dans les Mœurs des peuples qui les reçurent*: ce

qui eſt très-vrai, ſur-tout des *Loix de Moyſe* que l'Auteur met à la tête de toutes les inſtitutions; mais qu'il auroit pû encore révérer davantage en avertiſſant le Lecteur qu'elles ſont d'un autre ordre que celles *de Lycurgue, de Solon*, &c. Ceux-ci n'ont eu que des lumières humaines, & Moyſe au contraire s'eſt montré par tout l'organe & l'envoyé de Dieu. Les Loix que reçut le peuple d'Iſraël, firent ſans doute ſa *gloire* & ſon *bonheur, tant qu'elles furent obſervées*, & ce n'eſt qu'avec des diſproportions qu'il n'eſt pas permis d'oublier ou de taire, qu'on peut attribuer ces heureux effets aux inſtitutions *des autres anciens Légiſlateurs.*

Nous ne pouvons ſuivre que rapidement l'Auteur dans l'examen qu'il fait, par rapport à ſa Thèſe, des Loix Politiques, Œconomiques & Civiles; il les parcourt toutes d'un pas lèger, il les

effleure simplement, &, par exemple, dans l'Article des Loix Politiques, il ne donne une attention bien particulière qu'à l'influence du Gouvernement Démocratique *sur le caractère d'esprit.* Encore pourroit-on croire qu'il s'y attache trop à relever les avantages des temps orageux de ligues, de minorités, de rivalités entre les grands, d'animosités entre les divers ordres d'une même Nation. Mais il faut bien saisir la pensée de l'Auteur qui ne songe, en cet endroit, qu'à l'ébranlement & au rafinement de l'esprit : effets naturels des révolutions politiques. Du reste, il convient que ce qu'on *gagne* alors *du côté du génie, du courage, des qualités brillantes,* on *semble le perdre du côté des mœurs, des vertus, & des qualités solides.* Il y a aussi, sous cet Article, un mot bien sujet à dispute, savoir si le *Despotisme* est une espèce de Gou-

vernement comme la Monarchie, l'Ariſtocratie, la Démocratie. Les habiles, dans le Droit public & dans l'Hiſtoire, diſent que le Deſpotiſme eſt l'abus de tous les Gouvernements, & non une eſpèce de Gouvernement comparable aux trois autres ; ils aſſurent que, dans Rome, par exemple, quand le peuple abuſoit de ſon pouvoir, quand il ſe permettoit des violences contre les Loix, c'étoit un Deſpotiſme auſſi formel que celui des Rois d'Aſie. On a dit & écrit ſur cela beaucoup de bonnes choſes en examinant le Livre célèbre du Préſident de Monteſquieu.

Pour faire voir que les Loix Œconomiques influent ſur les Mœurs, M. Groſley cite les Loix d'Athènes & de Lacédémone ; les premiéres, douces & bienfaiſantes, rendoient les Athéniens ſenſibles, tendres & compatiſſants ; les ſecondes toutes dirigées à un Gou-

vernément Militaire, mettoient dans les Spartiates des Mœurs Sauvages. Ensuite il s'agit, dans de courts Paragraphes, *de la multiplication des Loix*, effet & cause d'une infinité d'abus; *des Loix sur la Finance*, qui ne peuvent que tout perdre, si elles tendent à distinguer & honorer cette profession; *des Loix sur les Monnoies*, *sur le Serment*, avec un mot sur ou plutôt contre l'*Inquisition*, dont on parle comme l'Auteur de l'Esprit des Loix.

Il est assez difficile d'estimer la différence que notre Auteur met entre les Loix Civiles & les Loix Œconomiques; les premiéres, il les prend, à ce qu'il paroît, dans le sens de Justinien, qui disoit que *le Droit Civil est celui que chaque peuple s'est imposé*; or les Loix Œconomiques ne peuvent-elles pas être considérées sous ce point de vue?

Quoiqu'il

Quoi-qu'il en soit, le morceau qu'on a ici sur les Loix Civiles, est, sans contredit, la partie de l'Ouvrage la plus travaillée, la mieux écrite & la plus estimable. M. Grosley n'y examine néanmoins *l'influence des Loix Civiles sur les Mœurs* qu'en ce qui concerne les Droits des successions & ceux du mariage; mais les idées qu'il a sur ces deux objets essentiels sont très-remarquables : il n'est partisan ni des dispositions testamentaires, ni de l'inégalité des partages entre les enfants, ni des prérogatives attachées au droit d'aînesse, ni des conventions matrimoniales qui excluent la communauté de biens entre conjoints. Il croit que toutes ces choses influent en mal sur les Mœurs : Par exemple, » il est facile de voir, *selon l'Auteur*, que » les habitants du Maine, du pays » de Caux, de toute la Normandie, *quos pater à se pellit, privat*

» *unum quem sui juris hæredem* » *relinquit*, doivent être plus at-» tentifs, plus délicats, plus cau-» teleux, plus défiants dans toutes » les choses d'intérêt, & consé-» quemment dans le Commerce » de société, que les peuples qui » vivent sous les Coûtumes de Pa-» ris & sous les autres Coûtumes » d'égalité. La Loi de ces derniers » leur donnant des espérances & » leur assurant des droits égaux » dans les successions communes, » bannit de leur cœur & de leurs » procédés, les inquiétudes, les » ombrages, les défiances & toutes » les jalousies que l'inégalité de » partage peut & doit produire. « Il y a aussi des observations très-sensées sur les inconvénients qu'entraîne le défaut de communauté de biens entre mari & femme, dans tout le pays de Droit écrit & dans plusieurs Provinces de Droit coûtumier.....

Les Coûtumes néanmoins ſont plus ordinairement portées à maintenir la communauté ; & c'eſt une des raiſons qui engagent M. Groſley à préférer nos Coûtumes au Droit Romain. Les Teſtaments que celui-ci favoriſe, & que les Coûtumes regardent comme odieux, ſont encore un des Articles que l'Auteur croit peu appropriés à la conſervation des Mœurs. On ſent que ce Juriſconſulte eſt très-éloigné de faire le métier *d'Hérédipète*, perſonnage ſi mépriſable & ſi commun autrefois dans Rome.

L'Auteur, en commençant cet Article des Loix Civiles, rend un beau témoignage à la Religion Chrétienne. *Elle ſeule*, dit-il, *oſe attaquer de front l'intérêt, principe, germe & mobile de toutes les paſſions les plus deſtructives de la ſociété... Combien* par conſéquent *cette Religion eût-elle épargné de détails & applani de difficultés aux*

Législateurs purement politiques! Ceci, sans doute, est une preuve bien sensible de la vérité du Christianisme. Comment pourroit-il se faire que la Loi qui seule peut rendre les hommes vraiment bons, justes, raisonnables, aimables, ne fût pas une Loi véritable dans son Auteur, dans ses principes, dans ses fins?

Nous invitons M. Grosley à traiter toute sa matière en grand. *On trouve ce Mémoire, qui est un in-4°. de 44 pages, à Nancy chez Haner; & à Paris, chez Cavelier, Prault fils, Duchesne.*

ARTICLE CXVIII.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'Etablissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules. Par le R. P. Daniel, de la Compagnie de Jesus. *Nouvelle Edition, augmentée de Notes, de Dissertations critiques & historiques, de l'Histoire du Regne de Louis XIII. & d'un Journal de celui de Louis XIV. &c.* (XVI. Volumes *in*-4°.) Années M. DCC. LV. & suiv. A Paris, chez Boudet, rue S. Jacques, & autres Libraires associés.

LA suite de cette Histoire nous a conduits au Regne de François I. Nous le trouvons orné de quatre Articles d'observations; & c'est par-là que nous commençons notre Analyse. Le P. Griffet,

Auteur de cette nouvelle Edition, nous parle du *Connétable de Bourbon*, *du Cardinal du Bellay*, *du Chancelier du Prat*, *du Cardinal de Tournon*, quatre personnages qui figurerent beaucoup sous François I; le Connétable tout-à-fait en mal par la conspiration qu'il forma contre son Prince & contre sa patrie. Le P. Daniel ne discute pas toutes les particularités de cet attentat, &, à l'égard de quelques-unes qui paroissent lui avoir été connues, il ne fait pas choix des monuments les plus authentiques; ou bien il ne songe pas à relever les défauts d'attention qui se sont glissés dans les Auteurs qu'il consulte.

Par exemple, M. du Puy racontant les commencements de la révolte du Connétable, dit que le Roi en apprit quelque chose à S. Pierre le Moustier, par la voie de deux Gentilshommes de Nor-

mandie, l'un nommé d'Argougès & l'autre Matignon. Le P. Daniel adopte ce même fait, qui ne peut néanmoins se concilier avec ce que rapporte le même du Puy, d'après les pièces du procès, savoir que d'Argouges & Matignon furent envoyés par le Sire de Brézé, Lieutenant-Général du Roi en Normandie, vers Madame la Régente mère du Roi, laquelle étoit à Blois, & qu'ils y déclarerent en présence du Chancelier & du Conseil, ce qu'ils savoient de la conjuration. Nous ne marquons, pour abréger, que cette contradiction très-sensible dans le narré de M. du Puy, & très bien remarquée par le P. Griffet. Il entre dans d'autres discussions propres à rectifier de plus en plus le texte de son Auteur; & en général tout ce premier Article étoit tout-à-fait nécessaire pour mettre dans tout

son jour un point d'histoire si important. *

L'Article qui concerne le Cardinal du Bellay, fait connoître les emplois & les services de ce Prélat, avec les révolutions qu'essuya son crédit à la Cour, quoiqu'il fût très-jaloux de le conserver. Le P. Griffet le venge assez sur l'imputation de connivence ou de penchant même à l'égard des nouvelles hérésies. Quant au discours de Brantôme qui prétend qu'étant Evêque

* A la page 613 de ce neuvième Volume, il s'est glissé une faute d'impression qui pourroit arrêter le Lecteur: on dit que *le Roi fit expédier une commission au Sieur de Brion, premier Président de Rouen, pour interroger* quelques autres complices du Connétable; il faut lire *Brinon* : l'avertissement que nous donnons paroît d'autant plus nécessaire, qu'il est fait mention de deux autres personnes nommées *Brion*, dans ce même procès du Connétable.

& Cardinal, du Bellay avoit épousé secrétement Blanche de Tournon, notre nouvel Editeur ne le réfute que par une conjecture. *Il y a grande apparence*, dit-il, *que c'étoit un bruit fondé, peut-être, sur quelques liaisons trop particulières que ce Prélat entretenoit avec cette Dame.* Or, d'après d'excellentes observations qui se trouvent dans l'Ouvrage de M. l'Abbé Joly sur le Dictionnaire de Bayle, nous osons assurer que ce prétendu mariage du Cardinal de Bellay avec Blanche est une pure fable. Nous n'indiquons que ces trois preuves qui sont des démonstrations.

1°. On lit, dans Brantôme, que le Cardinal du Bellay *est mort marié avec la Dame de Châtillon*: c'étoit Blanche de Tournon, mariée d'abord en 1495 à Raymond d'Agoult, puis en 1505 à Jacques de Coligny, Seigneur de Châtillon.

Le texte de Brantôme fait entendre que du Bellay avoit encore cette Dame pour épouse, c'est-à-dire qu'elle vivoit encore quand ce Cardinal mourut en 1560. Mais il est certain que du vivant même de François I. mort en 1547, la Dame de Châtillon cessa de vivre, puisque Brantôme dit que sa Grand'Mère la Sénéchale de Poitou fut donnée, par ce Prince, à la Reine Marguerite sa sœur, pour remplir la place de la Dame de Châtillon après la mort de ladite Dame. *Il paroît*, dit M. l'Abbé Joly, *que ce fut avant 1540* que la Sénéchale de Poitou succèda à la Dame de Châtillon ; c'est plus de vingt ans avant la mort de du Bellay : comment seroit-il donc vrai qu'il est *mort marié* avec cette Dame ?

2°. Brantôme & Bayle après lui insinuent assez clairement que la Dame de Châtillon étoit *jeune*

veuve quand le Cardinal du Bellay l'épousa *étant Evêque & Cardinal ;* mais du Bellay ne fut promû au Cardinalat qu'en 1535, & il ne revint en France qu'au mois de Juillet 1536. Ce mariage prétendu n'a donc pû se faire au plutôt que durant les cinq derniers mois de cette même année. Or Blanche de Tournon avoit été mariée pour la première fois en 1495. Qu'on lui donne alors quinze ans, elle en aura eu cinquante-six en 1536; est-ce là une *jeune veuve?* Mais Brantôme d'ailleurs, dans l'Historiette qu'il raconte d'elle & de la Reine Marguerite, donne lieu de croire que cette Dame de Châtillon étoit *vieille & ancienne* dès l'année 1514. Combien plus l'aura-t-elle été en 1536? & comment alors (temps de son prétendu mariage avec du Bellay) aura-t-on pû la représenter comme une *jeune veuve?*

3°. On trouve dans un *Factum*, imprimé il y a plus de cent ans, que Blanche de Tournon, veuve en premiéres noces du Seigneur d'Agoult, &, en secondes noces, du Seigneur de Châtillon, fit son testament le 16. Juillet 1532 *au profit de François* de Tournon, *Cardinal, son frère, avec charge de substitution.* Voilà certainement, en quelque sens qu'on la prenne, une disposition très-contraire au prétendu mariage de ladite Blanche de Tournon avec le Cardinal du Bellay en 1536. Nous renvoyons, pour les autres discussions de ce même point de Critique, aux Remarques de M. l'Abbé Joly (Article Jean du Bellay.) On verra par cet exemple avec quelle facilité les Ecrivains du caractère de Brantôme, se portent à calomnier les gens en place, sur-tout quand ils appartiennent au Clergé.

Le P. Griffet fait remarquer ici, ſur le Cardinal du Prat, Chancelier de France, combien on s'eſt permis de diſcours contre ce Miniſtre, & il réfute très bien quelques-uns de ces *petits contes :* du reſte, il ſemble paſſer condamnation ſur deux Articles qui ſont le procès ſuſcité au Connétable, pour avoir lieu de le priver des biens de la maiſon de Bourbon, & l'amour exceſſif des richeſſes dont ce Cardinal fut poſſédé. Sans prétendre le juſtifier en tout, nous ne ſommes pas fâchés de faire encore uſage d'une obſervation de M. l'Abbé Joly répondant à Bayle, qui dit que le Chancelier du Prat fut *un habile homme, mais non un homme de bien :* » De tous les Au» teurs, *reprend M. l'Abbé Joly*, » que Bayle allégue contre ce » Chancelier, il n'y en a aucun » qu'on ne puiſſe récuſer. Combien » de témoins oculaires, qui ont

» rendu témoignage à la probité
» de ce Magiſtrat, ne pourroit-on
» pas leur oppoſer ! «

On lira volontiers l'Article qui roule ſur le Cardinal de Tournon. L'Editeur y a raſſemblé ce qu'il y a de plus curieux dans la vie de ce Prélat vraiment homme de bien & très-zélé Catholique. L'éloge qu'en fait M. de Thou & qu'indique le P. Griffet, mérite d'être lû tout entier.

Après le Regne de Henri II. la nouvelle Edition eſt enrichie de trois Articles en cet ordre & ſous ces titres : *Du duel de Jarnac & de la Châteigneraye ; du Maréchal de Biez & du Sieur de Vervins ſon gendre ; de Renée de France, Ducheſſe de Ferrare.* Le premier & le troiſième Article ſont un abregé bien fait de ce qui ſe trouve dans les Additions de le Laboureur ſur Caſtelnau. Le ſecond Article, où eſt diſcuté le procès criminel qu'on

intenta ſous Henri II. au Maréchal de Biez & à Vervins ſon gendre, porte ſur les Mémoires de Martin du Bellay & ſur le Recueil des procès criminels par du Puy. Le P. Griffet traite à charge & à décharge l'affaire de ces deux Seigneurs, qui furent condamnés ſous Henri II. & dont la Mémoire fut rétablie ſous Henri III. *ce qui montre*, ajoûte l'Editeur, *qu'il étoit au moins reſté quelque doute ſur la juſtice de leur condamnation.*

Le Regne très-court de François II. eſt ſuivi de quatre Articles d'obſervations ; le premier, ſur *le procès d'Anne du Bourg* ; le ſecond, ſur *la conjuration d'Amboiſe* ; le troiſième, ſur *la Renaudie* qui fut chef de cette conjuration ; le quatrième, ſur *les Etats d'Orléans en 1560.* Il n'y a rien à perdre de ces obſervations, parce que le Regne de François II,

& tout ce qui le concerne, forment un des points les plus importants de notre Hiſtoire. Ne diſons qu'un mot du quatrième Article: c'eſt une ſuite d'éclairciſſements ſur ces fameux *Etats* avant l'ouverture deſquels fut inſtruit le procès du Prince de Condé. Le P. Daniel & d'autres Ecrivains ont omis ou altéré quelques circonſtances relatives à ce grand évènement. Par exemple, » le P. Daniel ſuppoſe que l'ordre d'arrêter le » Vidame de Chartres fut donné » à Orléans où la Cour s'étoit ren- » due, ſelon lui, le 18. Octobre » 1560. M. de Thou dit au contraire » que le Vidame avoit été mis à la » Baſtille dès le 26. d'Août 1560, (liſez le 27. il y a dans le Latin *VI. Cal. Septemb.*) » & il place » l'arrivée du Roi à Orléans au » 17. Octobre de la même année.« Il y a, dans l'Edition de M. de Thou que nous conſultons, *XV.*

Cal. Novemb. par conséquent *le 18. d'Octobre*, c'est apparemment l'Edition qu'a suivie le P. Daniel. » Cet Historien prétend, d'après » la Popelinière, que l'Arrêt con- » tre le Prince Condé fut signé de » tous ceux que l'on avoit appellés » au Conseil pour le jugement de » cette grande affaire, excepté du » Chancelier, du Sieur du Mor- » tier & du Comte de *Sancerre*. » M. de Thou contredit formelle- » ment ce récit, & il paroît le dé- » truire par une preuve sans répli- » que : c'est que Christophe de Thou » son père, qui étoit premier Com- » missaire dans ce procès, lui avoit » dit plusieurs fois que l'Arrêt fut » dressé, mais qu'il ne fut pas si- » gné.« Le P. Daniel ne parle point du dessein prétendu qu'eurent le Cardinal de Lorraine & le Maréchal de S. André de se défaire du Roi de Navarre, en le mettant dans une sorte de nécessité de par-

ler vivement au Roi François II. ce qui, selon eux, devoit engager ce Monarque à lui faire ôter la vie. Toute cette intrigue est exposée dans M. de Thou & dans un Ecrit publié sous le nom de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre ; mais le premier de ces Auteurs ne l'affirme pas, & témoigne même des doutes à cet égard. * L'écrit qui porte le nom de la Reine de Navarre, pourroit bien avoir été fabriqué par les Huguenots de ce temps-là, ennemis mortels des Guises & de S. André. Le P. Griffet se sert de ces deux considérations, pour justifier le silence du P. Daniel, & pour infirmer ce prétendu complot ; il ajoûte le témoignage du Seigneur de Castelnau qui ne dit rien du

* Le tort de plusieurs Ecrivains, de Jurieu en particulier, est de raconter ce fait d'un ton absolu, qui n'est pas celui de M. de Thou.

projet affreux, raconté par M. de Thou & par l'Auteur du papier attribué à la Reine de Navarre. Tout ceci rassemblé forme, en effet, une présomption favorable au Cardinal de Lorraine & à S. André, mais on ne seroit pas fâché de recouvrer encore quelques pièces authentiques qui pussent décharger de plus en plus ces Seigneurs : sans quoi il restera toujours un fonds de soupçons que des conjectures, même raisonnables, ne peuvent dissiper.

Il étoit nécessaire d'ajoûter beaucoup de choses au Regne de Charles IX. parce que les évènements & les personnages de ce temps-là sont très-propres à piquer la curiosité des Lecteurs. Le P. Griffet donne ici des observations sur dix points d'Histoire & de Critique ; il parle *des conférences de Bayonne* entre la Cour de France & celle d'Espagne en 1564 ; *du Duc de*

Guise, assassiné par Poltrot; de la réconciliation des Guises avec les Colignys; du massacre de la S. Barthelemy; de l'Amiral de Coligny; du Maréchal de Tavannes; du Chancelier de l'Hôpital; de Jean de Montluc, Evêque de Valence; du Maréchal de Vieilleville; de la mort de Charles IX. Nous ne pouvons qu'effleurer quelques particularités.

Les observations sur *le Duc de Guise* sont très-bien. Outre plusieurs traits historiques qui n'avoient pas été saisis par le P. Daniel, le nouvel Editeur rassemble plusieurs Anecdotes de la vie de ce Prince; *elles peuvent servir à faire connoître son caractère & les mœurs de son siècle.* Le P. Griffet raisonne aussi très-à-propos sur la protestation que fit le Duc, avant que de mourir, *de n'avoir pas été l'auteur du massacre de Vassy que les Huguenots lui ont tant repro-*

ché. Bayle, dans son Dictionnaire, a voulu infirmer cette protestation, mais sa partialité est visible, & sa manière de raisonner à ce sujet est pitoyable. De ce que Maimbourg & Varillas ne s'accordent pas sur ce point, il en conclut que le fait ne mérite aucune croyance; mais ce n'est ni à Maimbourg, ni à Varillas qu'il faut s'en rapporter; c'est à Brantôme, témoin oculaire & très disert sur cette circonstance des derniers moments du Duc. La discussion où entre ici le P. Griffet, ne laisse aucun lieu à la réplique. Nous pourrions peut-être ajoûter 1° que Belleforest, dans ses *neuf Charles*, rapporte la même protestation, sur l'affaire de Vassy, d'après le témoignage d'un Gentilhomme, nommé *Crenay*, qui couchoit ordinairement dans la chambre du Duc de Guise, & qui fut présent à sa mort. 2° Qu'à bien examiner les deux récits, de Maim-

bourg & de Varillas, on découvre très-distinctement qu'ils ne se contredisent point. Nous abandonnons cet examen au Lecteur.

Sur *le massacre de la S. Barthelemy*, on trouve ici quantité d'observations qui supposent beaucoup de recherches. L'Editeur porte l'attention jusqu'à ne pas oublier les trois Vers de Stace que le premier Président, Christophe de Thou, appliquoit à ce funeste évènement.

Occidat illa dies ævo, nec postera credant
Sæcula : nos certè taceamus & obruta multâ
Nocte tegi nostræ patiamur crimina gentis.

L'Article de *l'Amiral de Coligny* insiste beaucoup sur la part qu'eut ce Seigneur à l'assassinat du Duc de Guise. Tous ces faits bien

analysés forment, contre Coligny, une sorte de démonstration morale ; mais les temps étoient très-orageux. *L'Amiral fut déchargé de l'accusation par un Arrêt du Conseil. Ainsi la mort du Duc de Guise ne fut proprement vengée qu'au massacre de la S. Barthelemy ;* mais ce sont-là de ces vengeances pires encore que le crime qui en est cause. Le P. Griffet explique, dans la suite de ces Observations, comment on se piqua, pour le succès de cette malheureuse affaire, d'un secret & d'une dissimulation sans exemple dans l'Histoire.

Sur *Jean de Montluc, Evêque de Valence*, on observe d'abord qu'*étant sorti de l'Ordre des Jacobins, il fut sacré Evêque de Valence & de Die en 1553.* C'est ainsi que parlent presque tous les Historiens d'après Brantôme. D'où il faudroit conclure que l'Histoire

de ce Prélat, par le P. Colombi son Apologiste, manque d'exactitude; puisque cet Auteur ne le fait point Dominicain avant sa promotion à l'Episcopat : c'est même tout le contraire; il le place à Rome, faisant ses études dans la Cour de Paul III. & il ne le représente, au retour de ce voyage, que comme un Courtisan tout livré aux intérêts de Catherine de Médicis. Nous nous défions pareillement des preuves de Catholicité que cet Auteur allégue en faveur de Montluc. Le P. Griffet ne l'épargne pas de même; il parle, comme tout le monde, du penchant que témoignoit cet Evêque pour les nouvelles erreurs. Il y a plus; c'est que la plûpart des Livres de piété & des Sermons que Monluc donna au public & qui subsistent dans les Bibliothèques, sont justement suspects à cause de quelques façons de parler qu'on y remarque.

remarque. Nous croyons, par exemple, après quelque attention sur cette matière, que l'instruction, donnée par ce Prélat à ses Curés pour l'administration des Sacrements, conserve trop le langage des Sectaires, sur-tout en ce qui concerne l'Eucharistie. On peut voir aussi, dans la Bibliothèque des Ecrivains de l'Ordre de S. Dominique (Tome II.), les reproches qu'ont essuyés les Ouvrages du même Evêque, de la part des Docteurs de Paris. Cette Bibliothèque, au reste, confirme le récit de Brantôme touchant les premiers engagements de Montluc dans l'Ordre de S. Dominique. Le P. Griffet ne fait pas plus de grace à ce personnage sur sa conduite & sur ses mœurs. Cet homme qui ne parloit que de l'ancienne discipline, qui invectivoit fort contre les déréglements de ses Curés, se permit une espèce de mariage dans

les formes, & prétendit faire légitimer ſon fils naturel, ſi connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Balagny*. Jurieu dit quelque part de ce Prélat : *Nous ne ſommes pas fâchés que le Calviniſme fût ſon ſeul défaut, & qu'il ne fût ni débauché, ni concubinaire.* Mais, dans les principes & ſelon les Loix de l'Egliſe Catholique, dans le ſein de laquelle Montluc ſe portoit pour Evêque, ſon mariage prétendu n'étoit qu'une *débauche* & un *concubinage*. En finiſſant, il nous ſemble qu'un jugement littéraire ſur les talents de cet homme fameux ne ſeroit point de trop ; il écrivoit très-bien en Latin, & ſes Ouvrages François ſont précis, pleins de force & dans un très-bon langage pour le temps. Quant au manège de Cour & aux intrigues politiques, il fut trop habile pour un Evêque.

Il nous reſte de cette Hiſtoire

les *Obſervations ſur les Regnes de Henri III. & de Henri IV.* avec toute *l'Hiſtoire du Regne de Louis XIII.*

ARTICLE CXIX.

ORDONNANCES DES ROIS de France de la troiſième race, recueillies par ordre chronologique, &c. Par M. Secouſſe, ancien Avocat au Parlement, & Aſſocié de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. (Tomes IV^e^, V^e^, VI^e^, *in-fol.*) *A Paris, de l'Imprimerie Royale.*

NOus avions laiſſé ce grand Recueil après le troiſième Volume, bien réſolus de le reprendre & de le ſuivre juſqu'au bout. Mais une multitude d'autres objets, & la néceſſité de lire ces *in-fol.*

dans toute leur étendue, ont retardé notre marche. Nous entrons dans le quatrième Tome, mi-parti entre le Roi Jean & Charles V. son fils, deux Princes aussi différents pour le caractère que pour la fortune.

Quoique nous soyions assurément très-partisans de l'Ouvrage de M. Secousse, ainsi qu'on a pû le remarquer dans nos deux premiers Extraits, nous ne laissons pas d'être étonnés de deux choses ; la premiére, qu'il n'ait pas pris plus à tâche de nous développer l'esprit de cette multitude infinie d'Ordonnances qui sont émanées de nos Rois ; la seconde, qu'il ne se soit pas assuré des caractères de toutes & chacune des années, qui forment le tissu chronologique de ce Recueil. Sur ce dernier Article, par exemple, nous remarquons que le quatrième Volume des Ordonnances débute par une faute : l'Au-

teur marque que l'année 1350 commença le 22. d'Août, & finit le 16. Avril. Il est impossible, dans le Calendrier Julien, que l'année *commence par le 22. d'Août* : aussi M. Secousse se retracte-t-il dans ses additions & corrections mises à la fin du Volume, & il nous avertit de lire le *28. d'Avril, au lieu du 22. d'Août*; mais ceci est encore une faute, 1° parce que quand l'année commençoit à Pâques, jamais ce commencement ne pouvoit être plus tard que le 25. d'Avril, qui est le dernier terme Pascal; 2° parce qu'en effet, en 1350, Pâques & le commencement de l'année furent le 28. de Mars, & non le 28. d'Avril.

Autre exemple à la page 112 & à la page 124 de ce quatrième Volume, il est dit que l'année 1353, *suivant du Cange dans son Glossaire, commença le 24. d'Avril*; cela est vrai, mais du

Cange s'est trompé ; cette année commença le 24. Mars avec le jour de Pâques qui tomboit ce jour-là. Les deux fautes que nous venons de remarquer, doivent engager tous les Lecteurs de cet Ouvrage à bien vérifier les dates, surtout celles qui sont prises sur le Glossaire de du Cange, personnage très-habile, mais non-infaillible.

Quant à l'Esprit des Ordonnances de nos Rois, nous reconnoissons que, dans les Préfaces de M. Secousse, il y a des éclaircissements qui touchent, en quelque sorte, cette matière : par exemple, en lisant cet immense Recueil, on trouve à tout instant des Ordonnances, pour diminuer le nombre de feux qu'on comptoit autrefois dans les Villes ; & M. Secousse, à la tête de son sixième Volume, rend raison de cette Police contraire en apparence aux intérêts

du Gouvernement. C'eſt que pluſieurs Villes, privées d'une partie de leurs habitants durant les guerres, ſupplioient le Roi de diminuer le nombre de leurs feux, afin que les ſubſides qui ſe levoient ſur chaque *feu*, fuſſent plus tolérables. On conçoit, en effet, qu'une Ville diviſée en cinquante feux au-lieu de cent qu'on y comptoit auparavant, ſe trouvoit ſoulagée tout-d'un-coup de la moitié des impoſitions. Mais comme les temps étoient fâcheux & que le Gouvernement étoit d'ordinaire très-à-l'étroit pour les Finances, les Villes qui obtenoient des diminutions de feux, recevoient ordre en même temps de payer une certaine ſomme au Tréſor Royal: ce qui formoit une maſſe d'argent comptant, qu'on eſtimoit être d'une grande reſſource dans le beſoin, quoiqu'au fonds l'Etat perdît beaucoup à cette convention. M. Se-

cousse donne véritablement l'Esprit de ces Ordonnances sur les *diminutions de feux.*

Il explique de même très-bien, dans la même Préface du Volume VI^e, les motifs & les raisons qui déterminerent le sage Roi Charles V. à faire des dispositions pour la Tutèle & le Gouvernement de son fils encore mineur. Nous pourrions encore citer d'autres exemples de l'attention qu'apporte le même Auteur, pour faire connoître la cause & l'esprit de quelques autres Loix ; mais à la lecture suivie de tous les détails compris dans ces grands Volumes, on s'apperçoit aisément que les Observations historiques, politiques, philosophiques pouvoient être plus multipliées. Nous produisons deux exemples pour faire bien concevoir notre pensée.

1. On trouve à la page 112 du quatrième Volume une Ordon-

nance, *qui porte que les Appels des Juges du Duché de Bretagne seront d'abord portés devant les grands jours ou Parlement de ce Duché, & que les Appels de ce Parlement seront portés au Parlement de Paris.* Cette Loi est répétée d'après les dispositions déja faites par les Rois Philippe le Bel, Louis Hutin, Philippe le Long & Philippe de Valois : dispositions qui auroient pû donner lieu à des éclaircissements historiques sur la nature & les caractères de l'ancienne mouvance de Bretagne. On voit, par ces Ordonnances, que les Ducs de cette Province, bien loin de disputer la suzeraineté à nos Rois, leur demandoient même comme une sorte de grace que les causes de leurs sujets fussent portées en dernier ressort à la Cour du Roi ; mais on remarque aussi que cette grace ayant été une fois accordée, ces Ducs prétendoient

en jouir sans préjudice de leur Jurisdiction. Sur quoi nos Rois consentoient à ne recevoir les Appels des Bretons que quand le Tribunal des grands-jours ou du Parlement de Bretagne auroit jugé, c'est-à-dire qu'il fut convenu qu'on n'appelleroit point des *Sénéchaux* de cette Province au Parlement de Paris, sans avoir passé par le Tribunal des grands-jours ou Parlement de Bretagne. Et c'est ainsi, sans doute, que fut entendu un Article du Traité conclu, longtemps après, entre le Roi Louis XI. & François Duc de Bretagne: Article qui portoit que le *Duc & ses Sujets devoient obéir en ressort au Parlement de Paris*. Au reste, les Ordonnances, dont on vient de parler, établissent, ce semble, une différence entre la vassalité des Ducs de Bretagne & celle des autres Pairs du Royaume. Philippe le Bel, par exemple, déclare que

le Duc de Bretagne ne peut être traduit par ses sujets à la Cour du Roi ; or il n'en étoit pas de même du Duc de Guyenne, puisqu'Edouard, Prince de Galles, non-obstant sa qualité de fils du Roi d'Angleterre, fut traduit à la Cour du Roi Charles V. par le Comte d'Armagnac, le Sire d'Albret & d'autres Seigneurs de Gascogne. Les Amateurs de notre Histoire conviendront sans peine qu'un point de cette conséquence méritoit d'être éclairci dans une Edition complette, raisonnée, savante & instructive des Ordonnances des nos Rois.

2. On a, en divers endroits de ces Volumes 4^e^, 5^e^, 6^e^, des Ordonnances contenant plusieurs privilèges accordés aux Marchands Castillans, Portugais, Italiens qui commerçoient alors dans le Royaume. Et dans les clauses de ces privilèges, on remarque un fonds de

politique qui, malgré la barbarie prétendue de ces temps-là, l'emporte sur tout le rafinement de nos principes. Voici des exemples : il est marqué dans quelques-unes de ces Loix, que si les Puissances respectives, comme la France & la Castille, viennent à entrer en guerre l'une contre l'autre, on ne pourra néanmoins arrêter les Castillans, ni saisir leurs biens, si ce n'est pour délits par eux commis ; que ces Marchands pourront sortir du Royaume en toute sûreté, eux & leurs effets, même en temps de guerre ; qu'on entretiendra, pour la facilité de leur Commerce, le Port de Harfleur, avec les Chaussées, les Quais, les Feux ou Fanaux, sans qu'ils soient obligés de payer aucuns droits pour cet entretien ; que s'ils viennent à mourir en France, tous leurs biens seront conservés à leurs héritiers &c. Toutes les autres dispositions de

ces Ordonnances appropriées au Commerce & destinées à en avancer le progrès, mériteroient d'être transcrites ici ; & ce corps entier de réglements si sages ne devroit point se trouver dans un recueil de législation, sans être accompagné de vuës savantes & d'observations patriotiques.

Dans ces derniers temps, on a fait voir, par de beaux discours, combien il seroit avantageux aux Etats de ne point envelopper le Commerce & les Commerçants, le Négoce de Terre & de Mer, dans les guerres qui naissent entre les Puissances de l'Europe. On a dit que la guerre devoit être faite à des Soldats & non à des Marchands ; qu'il seroit beau de laisser l'industrie agissante des peuples se partager, en tout temps & en tous lieux, les biens que la Providence répand dans cet univers &c. Or ce systême qui contient tant de

bonne Philoſophie, étoit non-ſeulement connu du Roi Charles V. mais ce grand Prince, la meilleure tête de ſon ſiècle & peut-être encore de pluſieurs décades de ſiècles, en avoit fait une loi formelle & expreſſe. Quel coup-d'œil pour quelqu'un qui étudie les citoyens dans leurs actions, & les Monarques dans leurs Loix!

Nous convenons qu'il y a, dans ce Recueil, beaucoup d'Ordonnances dont il ſeroit inutile & frivole de rechercher les motifs & l'eſprit: combien d'exemptions particulières, de privilèges accordés peut-être trop libéralement, de ſauve-gardes obtenues par importunité ou à prix d'argent, de changemens de monnoies, multipliés par le malheur des circonſtances! &c. Des diſpoſitions de cette eſpèce ſe manifeſtent trop d'elles-mêmes, inſtruiſent peu la poſtérité & ne peuvent ſervir

d'exemples aux Législateurs. Mais nous croyons assez connoître cette grande & belle compilation, pour assurer qu'elle présente mille instructions utiles, tantôt sur ce qui concerne la Jurisprudence, tantôt dans la partie des Arts & des Métiers, tantôt en fait d'arrangements pour la réunion des domaines aliénés, pour l'extinction des dettes de l'Etat, pour le recouvrement des subsides, pour la conservation du bien des mineurs, pour l'entretien des exercices militaires &c. Charles V, le moins Guerrier par lui-même & le plus redoutable des Rois par ses Conseils & par ses Généraux, ne vouloit pas que ses Sujets perdissent leur temps aux jeux de Dez, de Dames, de Quilles, de Billard, de Pallet; il leur enjoignoit de *s'exercer & habiliter en fait de trait d'Arc ou d'Arbaleste, ès beaux lieux & places convenables*, le tout pour

le bon état, sûreté & défense de son Royaume, de la chose publique & de ses Sujets. Ce Prince encore n'attendoit pas les besoins de son peuple pour le soulager. Il avoit appris qu'après la guerre d'Espagne, le Prince de Galles, Edouard, alloit retourner en Guyenne avec *les gens des Compagnies*; c'étoient ces brigands qui avoient déja désolé le Royaume, & qui, sans emplois, ne pouvoient manquer de reprendre leur train de vie, de piller les villes & les campagnes; Charles prévint l'orage par une Ordonnance où tout est médité, arrangé, préparé pour obvier aux désordres des Compagnies; & cette Loi fut portée dans une assemblée générale des trois Ordres de l'Etat. Nous ne finirions pas sur les traits de sagesse, dont toute la législation de ce grand Roi est remplie; & nous répétons qu'un précis ou un tableau de tant de choses infini-

ment précieuſes & communément négligées par les Hiſtoriens, feroit un plaiſir ſenſible à des Lecteurs qui tâchent encore de réclamer contre la frivolité de notre Littérature moderne. Revenons cependant au travail de M. Secouſſe.

Il conſiſte, comme nous l'avons déja remarqué, en trois choſes très-eſtimables, ſavoir 1° des Préfaces inſtructives ſur quelques points particuliers contenus dans les Ordonnances, comme *Amortiſſements*, *Monnoyes*, *Etats-Généraux*, *&c.* Il y a, dans la Préface du ſixième Volume, un fort bon *Mémoire hiſtorique & critique ſur quelques changements arrivés au commencement du Regne de Charles VI. pendant les années 1380, 1381, 1382.* Comme nous réſervons, pour un autre Article de notre Journal, les Ordonnances de Charles VI, nous dirons alors

quelque chose de ce Mémoire historique.

Le second caractère du Recueil de M. Secousse est l'explication du Texte, soit en ce qui regarde la Lettre souvent corrompue, soit en ce qui touche la Partie historique, géographique ou légale des Ordonnances. Tout cela s'exécute par des Notes au-bas de chaque page ou dans les marges. M. Secousse étoit fort instruit des façons de parler de nos Ancêtres & du style des Chartres ; c'est ce qui lui donne la facilité d'éclaircir les ténèbres de cette barbarie. Les hommes qui se consacrent à ce travail, sont comme Hercule qui évacuoit les étables d'Augias, ou comme Saturne qui dévoroit des cailloux. Les beaux esprits méprisent une occupation si laborieuse ; mais l'amour du bien public est l'ame de ces entreprises. Il ne faut pas croire que les *Savants*, tels

que M. Secousse, s'aveuglent sur la dureté de leur profession. Voyez, à la tête du Dictionnaire de du Cange, maître & modèle en ce genre d'études, la belle Planche qui représente la bonne & antique Latinité toute éplorée & couchée sur les débris de la magnificence Romaine; c'est l'expression des sentiments de l'Auteur : il regretoit la perte des monuments qui avoient illustré les beaux siècles, & il ne se jettoit qu'en désespoir de cause dans les profondeurs de la barbarie, pour y démêler quelques curiosités utiles à l'Histoire.

Enfin M. Secousse excelle dans ses Tables composées en forme de résultats : on y voit l'Abregé des Ordonnances : ce qui n'empêche pas l'Auteur de placer encore des *Sommaires* à la tête de celles qui comprennent plusieurs Articles de Réglements. C'est l'usage seul qui peut faire connoître tout le prix

de ces Tables & de ces Sommaires.

Nous ne pouvons quitter cet important Ouvrage ſans jetter encore un coup-d'œil ſur nos Volumes IV^e^, V^e^, VI^e^. C'eſt par cette légère & rapide inſpection que nous terminerons notre Extrait.

TOME IV. page 46, M. Secouſſe place une Note très-judicieuſe. Il avoit été trompé dans deux de ſes conjectures ſur des Textes corrompus ; c'eſt ce qui le dégoûta de conjecturer dans la ſuite ; c'eſt ce qui lui fit prendre la réſolution d'avouer plutôt ſon ignorance dans les cas d'obſcurité, que de hazarder des explications qu'on pourroit toujours très-légitimement taxer d'incertitude ou même de fauſſeté.

Page 125, il ſe trouve ici des *Statuts pour les Eſpingliers de Paris* ; & dans le premier, une diſpoſition aſſez ſingulière, qui eſt

que, *pour le profit & l'avancement du métier, tous doivent cesser leur travail à l'heure de Complies pendant toute l'année*; la même chose est ordonnée plus bas sous peine d'amende. Les Curieux desireroient pénétrer la raison de cette Ordonnance, & M. Secousse n'en dit rien, peut-être encore pour éviter les dangers inséparables des conjectures. On peut croire, ce semble, que la petitesse des Ouvrages propres de ce métier, exigeant le grand jour, on ne voulut pas permettre que le travail fût poussé dans la nuit, de peur que la marchandise ne fût mauvaise. Il faudroit consulter sur ce point les gens de la profession, & il en est de même de plusieurs autres traits concernant les divers métiers dont il est souvent parlé dans les Ordonnances. M. Secousse a eu quelquefois cette attention; elle ne peut être trop recom-

mandée pour la perfection de ce grand Recueil.

Page 499, Charles V. défend à toutes personnes d'exercer la Chirurgie, sans avoir été examinées par les Maîtres Chirurgiens-Jurés. Ce Prince avoit extrêmement à cœur le progrès de cet Art. Il donne aux Chirurgiens les titres de *Maîtres*, de *Licentiés*, de *Bacheliers*; il les exempte de faire la Garde, comme les autres Bourgeois, aux Portes de Paris &c. Cependant une des attentions du même Monarque fut de pourvoir au soulagement des plus pauvres d'entre ses sujets; & c'est pour cela que, dans plusieurs Ordonnances qui font partie de ce Recueil, on voit les Barbiers autorisés à exercer la petite Chirurgie, à panser *toutes manières de cloux, bosses*, & plaies non-considérables; *attendu que les poures gens* ne pourroient avoir recours aux

hirurgiens-Jurés, qui sont *gens* *'e grand estat & de grand sa-* *uire.*

TOME V. page 100, on lit la Bulle d'un Pape, nommé *Gregoire*, qui défend de jetter l'excommunication ou l'interdit sur les terres du Roi sans un ordre spécial du aint Siège. Il s'agiroit de savoir quel est-ce *Pape Gregoire*? M. Secousse conjecture que c'est Gregoire IX. & que la Bulle rappellée ici par Charles V. étoit originairement adressée à S. Louis. Mais voici une difficulté, & nous la proposons d'autant plus volontiers que ce Recueil d'Ordonnances ne pouvant se perfectionner sans l'exactitude la plus scrupuleuse des dates, il est bon, en cette matière, d'entendre toutes les observations de la Critique. La Bulle est datée d'Orviète le 24. Mars, & la premiére année du Pontificat de ce Pape Gregoire : M. Secousse

convient de ces Articles. Or Gregoire IX. fut élu le 20. Mars 1227, & le 23. étant encore à Rome, il annonça sa promotion par des Bulles à tous les Princes de l'Europe, & le IX. d'Avril suivant, qui étoit le jour de Pâques, il fut couronné dans la même Ville : on ne voit point-là de séjour à Orviète ; mais quand il y auroit séjourné dans cet intervalle, peut-on croire que, dès le 24. de Mars jour de son arrivée, puisqu'il étoit à Rome le 23, il ait expédié la Bulle en question ? & le même Pape auroit-il pû dire, dans cette même Bulle, qu'elle étoit expédiée en conséquence des *suppliques* qui lui avoient été présentées par le Roi de France ? Un Pape élu à Rome le 20. de Mars, peut-il avoir reçu les suppliques d'un Roi de France avant le 24. du même mois, & ce jour-là même peut-il être celui où la grace soit expédiée ?

Nous

Nous ſommes donc perſuadés que ce Pape *Gregoire* n'eſt point *Gregoire IX.* mais nous ne déterminons pas quel *Gregoire* ce peut être.

Page 564 & ſuiv. On voit, en cet endroit des Ordonnances, l'accueil que le Roi Charles V. fait aux habitants de la Rochelle, des Iſles de Ré, d'Oleron, d'Aix &c. qui s'étoient remis, depuis peu, ſous ſon obéiſſance en ſecouant le joug des Anglois. Il accorde la Nobleſſe aux Maire, Echevins & Conſeillers de la Rochelle, & une multitude de très-beaux privilèges aux habitants de cette Ville : il fait également des avantages conſidérables à ceux des Iſles de Ré & d'Aix qu'il dit s'être ſi *bénignement retournés* vers ſon obéiſſance. Quant à l'Iſle d'Oleron, il l'unit inſéparablement au domaine de la Couronne, *ſi que jamais n'en ſoit, ou puiſſe être diviſée ou ſéparée, pour quelconque cauſe,*

couleur ou occaſion que ce ſoit.

TOME VI. Ce Volume eſt orné d'une belle *Table, contenant les prix du marc d'or & d'argent, en œuvre & en billon, le nom des eſpèces, leur loi, leur poids, taille & valeur, depuis le commencement de la troiſième race juſques & compris l'année 1382.* Cet Ouvrage, ainſi qu'un petit Mémoire qui le précéde, eſt d'un ami de M. Secouſſe, lequel a la modeſtie de ne vouloir pas être nommé. Il faut ſuivre le plan & l'exécution de ce travail qui ſuppoſe bien de l'attention, de l'exercice, de la combinaiſon & du calcul. Il y a onze colonnes dans cette Table; en y ménageant une douzième, pour faire voir, au coup-d'œil, le rapport de ces monnoies anciennes avec celles d'aujourd'hui, on n'auroit pas fait une choſe bien ſavante, mais le public auroit ſû gré à l'Auteur de ſa complaiſance. En toute

affaire, on veut voir promptement des résultats qui se concilient avec les usages présents.

Page 26 & suiv. C'est la célèbre Ordonnance de Charles V. qui fixe la majorité des Rois à l'âge de quatorze ans. Cette Loi précieuse & vénérable a été copiée par M. Secousse sur un des Originaux qui font partie du Trésor des Chartres. Nous disons *un des Originaux*, parce qu'il y en a trois revêtus de leurs sceaux & très-bien conservés. La date est du mois d'Août 1374, mais la publication, dans le lit de Justice que tint Charles V. au Parlement, n'est que du 21. de Mai 1475. Le Roi, dans cette auguste cérémonie, étoit accompagné du Dauphin son fils aîné, du Duc d'Anjou son frère, de plusieurs Princes du sang, de douze tant Archevêques qu'Evêques, du Recteur & des Députés de l'Université, de plusieurs membres de

l'Eglise de Paris, des principaux Magistrats & d'une multitude de Seigneurs. Le style de cette pièce est un peu plus soigné que celui des Actes ordinaires de ce temps-là, mais on y remarque toujours de la gêne, de l'affectation & des vestiges très-sensibles de la barbarie régnante. Le fonds des choses en est néanmoins excellent ; & les raisons qui s'y trouvent déduites, sont bien dignes du grand Roi auquel est dûe une disposition si sage. *Si les Monarques*, dit-il dans un endroit, *se portent volontiers à protéger les particuliers dans leur minorité & à leur accorder des dispenses d'âge, pour qu'ils puissent disposer de bonne heure de leurs biens ; à combien plus juste titre ne doit-on point user de la même indulgence envers les enfants des Rois ; les périls de leur minorité étant plus grands, & les besoins des peuples plus pressants.*

Page 40 & ſuiv. Ordonnances très-remarquables par rapport à la fabrication des Eſpèces en Bretagne. Le Roi Charles V. agit ſur cela en Maître abſolu. Il ordonne au Général-Maître de ſes Monnoies d'en faire fabriquer à Rennes, à Nantes, à Vannes, d'y mettre autour de l'Ecu de Bretagne, *Moneta Britanniæ*, au-lieu de *Johannes Dux Britaniæ*; d'établir, dans le pays, des Gardes, Changeurs & autres Officiers de Monnoies; ordre en même temps à tous Capitaines, Baillis, Prévôts, Chaſtelains de la Duché de Bretagne, de faire jouir ledit Général des Monnoies de tous ſes droits & privilèges. Le Roi ne nomme pas même le Duc de Bretagne, ſi ce n'eſt, comme on vient de le voir, pour ordonner que ſon nom ſera ſupprimé du type des Monnoies.

Page 222 & ſuiv. Réglement général ſur les Eaux & Forêts:

Morceau très-digne d'attention, & qui a servi de modèle à quantité d'autres Ordonnances postérieures sur le même sujet. En ce temps-là, comme aujourd'hui, on voloit, on pilloit, on détérioroit les bois du Roi. Charles V. détaille tous les subterfuges de la cupidité, & il tâche de lui donner un frein. C'est ce qu'il faut suivre dans ce Volume, ainsi qu'une multitude d'autres Ordonnances dont la nomenclature seule nous meneroit trop loin. *Nous parlerons dans un dernier Extrait des Volumes VII. VIII. IX.*

ARTICLE CXX.

COLLECTION ACADÉMIQUE, composée des Mémoires, Actes ou Journaux des plus célèbres Académies & Sociétés littéraires étrangères, des Extraits des meilleurs Ouvrages périodiques, des Traités particuliers & des Pièces fugitives les plus rares, concernant l'Histoire Naturelle & la Botanique, la Physique expérimentale & la Chymie, la Médecine & l'Anatomie, traduits en François & mis en ordre par une Société de GENS DE LETTRES. (Tome IV^e de la Partie étrangère, & le premier Volume de l'Histoire Naturelle séparée.) *A Dijon, chez François Desventes, &c. A Paris, chez Jean Desaint & Charles Saillant, &c. Louis-Novembre*, 1757. C6 iv

Etienne Ganeau, &c. Pierre Guillyn, &c. (*In*-4°. pages 605, ſans y comprendre l'Avertiſſement & la Table des Matières.) M. DCC. LVII.

LE véritable but de cette Collection, *nous dit l'Editeur dans ſon Avertiſſement*, c'eſt d'épargner du temps, des recherches, du travail & de la dépenſe aux gens de Lettres. Par les premiers Volumes que nous avons annoncés, on connoît la méthode dont les Collecteurs ont fait uſage : en avançant on la perfectionne, ſans ſe départir de l'ordre chronologique auquel on s'eſt aſtreint. Cette méthode ne peut être abſolument parfaite : mais, en ce genre de travail, comme en beaucoup d'autres, il y a toujours des défectuoſités inévitables. La Critique néanmoins en tire des objections ; l'Editeur ne ſe les diſſimule pas,

il y donne des réponſes qui développent & juſtifient le plan qu'il s'eſt formé.

Nous ſommes toujours ſurpris de ce que, ſans y être néceſſité par la nature de ſa Collection, l'Editeur ſemble nous ramener encore au ſyſtême des molécules organiques, & de la matière vivante. En le reproduiſant ſans ceſſe & ſi gratuitement, il auroit dû détruire les batteries qu'on a dreſſées contre cette hypothèſe, ou plutôt fermer les brèches qu'on y a faites. Ne devroit-il pas craindre qu'en Phyſique il n'en ſoit de ce ſyſtême, comme de tant d'autres, qu'il traite de *préjugés qui jettent des reflets infidèles ſur les objets obſervés?* Ne pourrions-nous pas compter au nombre de ces *reflets*, cet *art de faire des monſtres*, ce *moyen de produire des eſpèces nouvelles*, *ou de fondre pluſieurs eſpèces en une ſeule*, cet *art par lequel*

l'homme pourroit augmenter sa puissance sur les individus, & étendre son empire jusques sur les espèces? Ces idées, ces projets que l'Editeur hazarde avec complaisance, & qui ne sont tolérables que dans l'hypothèse qu'il adopte, sont-elles autre chose que de flatteuses promesses dont on nous repaît pour nous faire goûter de trompeuses illusions? *Cette loi cachée qui dirige tout le désordre des irrégularités apparentes*, & dont on nous propose la recherche comme un moyen *pour perpétuer les irrégularités avantageuses, détruire, à la source, les irrégularités nuisibles, & perfectionner non-seulement l'espèce humaine, mais encore toutes les races d'animaux que l'espèce humaine employe à ses besoins & à ses plaisirs*, cette loi mystérieuse est-elle différente de la loi qui préside au cours régulier de la nature? Ces

vuës qui devroient tourner au décri du ſyſtême d'où on les fait éclore, on nous les découvre comme des avantages qui pourroient augmenter notre puiſſance dans le monde : mais ne ſont-elles point des artifices plutôt pour étendre le regne du ſyſtême parmi les Philoſophes, que notre empire dans la nature ?

Les ſources d'où l'on a tiré les matériaux qui rempliſſent ce Volume, ſont 1° les Tranſactions Philoſophiques depuis l'année 1665 juſqu'à l'année 1683 ; 2° les Ephémérides des Curieux de la Nature d'Allemagne depuis l'année 1670 juſqu'à l'année 1686 ; 3° le Journal Littéraire de l'Abbé Nazari ; 4° Les Mémoires de l'Académie de Coppenhague ; 5° les Œuvres de Sténon, de Rédi & de Willis. Ce Volume eſt plein de deſcriptions & d'obſervations anatomiques ſur toutes ſortes d'animaux :

une des plus curieuſes découvertes en ce genre, c'eſt l'Analogie qui regne entre les veines des plantes & celles des animaux, c'eſt l'exiſtence de cette Analogie démontrée dans toutes les plantes, *ſans en excepter même le champignon*; on l'obſerve juſques dans la partie la plus ſimple de la plante qui eſt la feuille: » Les veines, *dit* » *M. Liſter*, accompagnent toutes » les nervures, & ſe diſtribuent » dans toutes les parties de la » feuille, ſuivant les ramifications » de ces nervures, & forment avec » elles une eſpèce de filet. « Mais il ne détermine point encore *ſi c'eſt par inoſculation, ou par le ſimple contact*. Tout ce qu'il affirme, c'eſt qu'en coupant une feuille tranſverſalement, la fibre ou nervure du milieu, par exemple, paroît rendre une groſſe goutte d'un ſuc laiteux, qui en ſort comme ſi c'étoit d'une ſeule veine, quoi-

qu'au microscope on voie *clairement* plusieurs veines contribuer à la formation de cette goutte &c.

A la page 38^e, on nous rapporte une expérience dont il paroît qu'on pourroit tirer une méthode utile pour la culture des pommiers : c'est une façon d'en semer les pepins, d'en greffer l'arbrisseau & de le transplanter tellement qu'un *pommier venu de semence, donne du fruit parfaitement mûr au bout d'un an & demi.*

Dans un autre endroit (page 163) nous lisons un phénomène assez singulier : au mois de Mars, on avoit planté quelques boutures de vigne, pour faire un berceau dans un jardin : à la plus foible, on donna pour soûtien un bâton de bouleau desséché, épais de trois pouces, & coupé depuis plus de sept mois : au bout de deux mois, tous les autres ceps avoient des feuilles sur leur premiére pousse;

mais celui qui étoit appuié, pousſoit ſi lentement qu'on en déſeſpéroit : enfin on apperçut une pouſſe de vigne ſortir du bâton de bouleau : elle s'éleva à la hauteur de deux pouces, & ſe chargea de douze ou quinze petites feuilles; mais *trois mois & demi après les feuilles ſe flétrirent & tomberent deſſéchées.*

On publie ici quelques autres découvertes qui intéreſſent encore de plus près l'humanité. Dans les forêts d'Ecoſſe, il croît, en abondance, une certaine herbe qui a la vertu d'étancher le ſang & de guérir les bleſſures ; les bêtes fauves étant bleſſées, vont ſe coucher ſur cette herbe, & y trouvent leur guériſon. M. le Chevalier Makenzie, qui rapporte ce fait, en ayant été inſtruit par les Gardes des Bois, prit une certaine quantité de cette herbe : avec de la cire & du beurre il en fit une emplâtre :

il l'appliqua ſur des coupures légères, elle les fit diſparoître ſur le champ ; mais il n'a oſé eſſayer ſur des bleſſures plus profondes un remède dont la vertu eſt ſi prompte & ſi efficace. Depuis il a découvert le nom de cette plante qu'il ignoroit alors : c'eſt l'Aſphodèle que Johonſton appelle *Aſphodelus Lancaſtriæ verus*, (page 78.)

Le remède qu'on enſeigne ici contre la morſure de la vipere, paroît également heureux & facile : » Il conſiſte à appliquer pluſieurs » fois un fer rouge à une certaine » diſtance de la plaie faite par la » vipère ; ce fer attire tout le venin, » & Boyle a guéri de la ſorte plu- » ſieurs perſonnes. «

Les Obſervations de Rédi ſur les animaux vivants qui ſe trouvent dans les animaux vivants, forment, dans cette Collection, un morceau très-important & très-étendu : nous n'en extrairons que

quelques remèdes pour les maladies des vers, auxquelles les enfants sont si sujets. Les remèdes qu'on leur administre, sont ordinairement assez dégoûtants, & ne sont pas toujours souverains : la plûpart n'ont pas soûtenu leur réputation dans les épreuves que Rédi en a faites. En voici quelques autres qui ont eu le succès le plus prompt & le plus heureux. 1° Dans un vaisseau de verre, une demi-once de poivre pulvérisé avec six onces d'eau commune : 2° Une assez grande quantité de sucre rafine, dissoute dans de l'eau commune : 3° Un mêlange de deux onces de Sirop violat-purgatif, & de deux onces d'eau commune : 4° Dans une certaine quantité d'eau commune, dissoudre du sel commun des Salines de Volterre, autant qu'il peut s'y en dissoudre naturellement, & jusqu'à ce que le sel reste au fond du vaisseau dans une forme

concréte : à cette eau filtrée, refroidie & ſalée, on mêle une égale quantité d'eau pure ſans que le remède en ſoit moins prompt, ni moins efficace : 5° L'eau de la fontaine *Teſtucio*, dont la ſource eſt dans la Vallée de Nievole en Toſcane, près du Mont Catini. » Cette » eau, *ajoûte Rédi*, eſt un ſpéci» fique sûr contre les diſſenteries, » remède unique & ſi efficace qu'on » ne voit preſque perſonne mourir » à Florence de la diſſenterie. « Il en certifie encore le *grand* ſuccès dans les jauniſſes, les coliques bilieuſes, les maladies hyſtériques &c. Le tranſport ne lui fait rien perdre de ſa vertu. 6° L'eau de fleurs d'orange diſtillée, l'eau roſe, l'eau de fleurs de myrthe font auſſi mourir les vers en peu d'inſtants, *& ſont très-contraires aux inſectes, ſoit aquatiques, ſoit terreſtres.* 7° Le miel d'Eſpagne

détrempé dans un peu d'eau commune. *

Sur le témoignage d'un ancien Missionnaire, on nous atteste (page 550) qu'au Brésil le remède le plus usité pour les blessures, est le suc de tabac frais, ou de feuilles de tabac. On vante aussi la vertu de ces feuilles contre la gangrêne qui survient dans les plaies : Rédi n'en fait ici aucune mention.

Dans le cours de cette Collection, on rencontre une foule de merveilles naturelles, qui, si elles n'imposent pas à tous les Lecteurs la nécessité de les croire, amuseront au moins la curiosité de ceux qui ont un certain attrait pour tout ce qui leur paroît plus rare & plus extraordinaire : par exemple, des

* Il faut se souvenir que tous ces remèdes n'ont été éprouvés que contre des vers vivants, après qu'on les avoit tirés du corps humain.

œufs couvés par une poule *blanche* qui deviennent lumineux pendant la nuit ; une bergeronnette qui, sur un rocher, prenoit de l'eau de mer dans son bec, & se la séringuoit en forme de clistère, pour percer une pustule qui fermoit entièrement le passage des excréments ; dans les Isles de Féroe, * un jeune corbeau blanc qui apprit facilement à parler quand on lui eut coupé le sifflet &c. Dans les mêmes Isles, le corbeau est toujours en guerre avec la *lunde* : c'est un oiseau un *peu plus gros* qu'un pigeon : son bec est fort & crochu.
» Dès que le corbeau approche, » la lunde prompte, comme un » éclair, le saisit à la gorge avec » son bec & lui serre la poitrine » avec ses oncles, afin qu'il ne

* Ces Isles sont au Nord de l'Ecosse au 62. degré de latitude, & appartiennent au Roi de Dannemark.

» puiſſe lui faire de mal, mais qu'il » cherche ſeulement à s'envoler; » cependant elle le tient toujours » ferme juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé » au-deſſus de la mer; alors elle » ſe laiſſe tomber avec lui, & l'é» trangle dans l'eau. « Parmi les merveilles dont nous parlons, on n'a pas oublié les glaces d'Iſlande, qui ſervent de voiture aux ours pour paſſer & repaſſer dans cette Iſle : ſur ces glaces flottantes, ces ours vont du Groenland en Iſlande exercer de grands ravages pour appaiſer leur faim dévorante. Une propriété ſingulière qu'on attribue ici à ces glaces, c'eſt de rendre aveugles les merlans qui en *approchent de trop près*.

Les exemples dont on ſe ſert ici pour prouver *la ſagacité de* l'odorat ſont ſi ſinguliers que, pour leur concilier quelque créance, on n'a pas manqué de citer l'aveugle d'Utrecht, qui diſcernoit les cou-

leurs au tact ; le fameux Mamurra, dont parle Martial, lequel n'avoit besoin que de consulter son nez, pour savoir si le cuivre qu'on lui présentoit, étoit de Corinthe ; les Marchands Indiens qui ne faisant que sentir une pièce de monnoie, *décident sûrement de son titre, sans pierre de touche, sans balance & sans eau-forte*, & qui, si c'est une espèce de cuivre recouverte d'une feuille d'argent, reconnoissent la fraude par le seul odorat. Quand on est instruit & convaincu de la vérité de ces faits, on ne doit pas être tenté de contester celui d'un Religieux de Prague, qui, lorsqu'on lui donnoit quelque chose à sentir, *distingoit au nez avec autant de certitude que le meilleur chien, à qui elle appartenoit, ou par qui elle avoit été maniée.* L'odorat des guides, dont on se sert dans les déserts de l'Arabie, nous paroît

encore plus exquis : *ſeulement en mettant le nez contre terre & en flairant le ſable, ils connoiſſent à combien de milles on ſe trouve de Babylone.* On nous parle encore d'un ſinge à queuë, dont la ſagacité étoit ſi admirable qu'il diſtinguoit les différentes maladies : il étoit fort attaché à ſa maîtreſſe : quand elle étoit malade, il en étoit inſéparable ; ſi la contagion ſe mêloit à la maladie, il en avoit un preſſentiment qui lui faiſoit abandonner ſa maîtreſſe, & il ne revenoit que quand le danger de la contagion étoit diſſipé. La plûpart de ces phénomènes qui roulent ſur la fineſſe de l'odorat, ſont tirés des Actes de Coppenhague, où Olaus Borrichius les a conſignés ; ils ſeroient fort ſuſpects, ſi ſa Phyſique n'étoit pas plus ſûre que ſa Logique : par exemple, de ce qu'on fait couver à la poule des œufs de canne, il conclut que

les *canards*, *toutes les bêtes*, *à plus forte raison les hommes ont des idées innées*. Nous avons extrait cette conclusion d'une des Notes de l'Editeur. Le même Auteur Danois explique d'une façon assez singulière la formation des pierres : il prétend que l'eau commune *en est la seule matière* : plus cette eau est *pure*, plus elle est homogène, plus son repos est parfait ; plus aussi la pierre qu'elle produit, en se durcissant, est solide & précieuse. De-là vient, *dit-il*, qu'en brisant de *certains cailloux noirâtres* qui se rencontrent partout, on trouve *de très-petits diamants glacés & comme enchassés dans le milieu de ces pierres*. On lira avec plaisir, dans cette Collection, le systême qu'il a imaginé, pour expliquer comment se forment les pierres dans la terre & dans les corps des animaux.

La Dissertation de Stènon sur

les corps solides, qui se trouvent naturellement contenus dans d'autres corps solides; les expériences de Rédi sur *la génération des insectes*, *ses observations sur les animaux vivants qui se trouvent dans les animaux vivants*, sont trois Articles où l'on reconnoît des Physiciens qui savent observer, réfléchir & raisonner en grands Maîtres. Sténon & Rédi furent contemporains, & quelquefois compagnons d'études & d'observations à la Cour de Florence, dans le temps que cette Cour étoit, selon notre Editeur, *le rendez-vous des Savants les plus illustres de l'Europe*. L'un & l'autre avoient la vraie méthode d'étudier la nature, le talent d'observer sa marche, & cet heureux génie qui s'ouvre des vuës systématiques. Rédi a fait sur les tortues, une découverte extrêmement singulière : c'est que ces animaux vivent très-long-temps après qu'on leur

leur a enlevé tout le cerveau, & que les tortues terrestres résistent plus long-temps aux suites de cette opération que les tortues d'eau douce. Fidèle dans le récit de ses observations, ce Naturaliste n'étoit rien moins que crédule au merveilleux dont tant d'Ecrivains enrichissent leurs relations ; les erreurs les plus accréditées n'échappent guères au soin qu'il prend pour les détruire, à mesure qu'elles embarrassent son chemin. Il relève, par exemple, la crédulité de quelques Auteurs qui disent » qu'aux environs de Goa, les cor-» nes de bœufs & de moutons qui » tombent sur la terre, y poussent » des racines comme des choux, » & deviennent des plantes ani-» males qu'on arrache de la terre » très-difficilement, & qui repul-» lulent, se multiplient & végétent » de nouveau lorsqu'on les a arra-» chées. «

Cependant Borelli assûre qu'il a vû lui-même, en Europe, diverses cornes de moutons, de boeufs & de buffles qui avoient jetté des racines dans la terre. Mais Rédi n'est point disposé à se rendre au témoignage de ce Naturaliste d'ailleurs estimable; il ne fait guères plus de cas de toutes ces singularités que des merveilles publiées par les Chinois, pour vanter les productions de leur pays; telles que ces poissons rouges qu'on pêche dans un certain fleuve, & dont le sang fait marcher sur les eaux, sans y enfoncer, ceux qui s'en frottent la plante des pieds; ces puits de la Province de Xamsi, dont le feu cuit toutes sortes de viandes, ne consume point le bois, se renferme dans des tuyaux & se transporte dans les pays les plus éloignés; ce lac de la Province de Pekin, dont l'eau, qui rougit comme du sang, lorsqu'on y jette une pierre, a la

vertu de transformer en hirondelles vivantes les feuilles des arbres qui sont sur ses bords, lorsqu'elles tombent sur ses eaux; » ces poissons écailleux des Mers » de la Chine, qui au printemps se » dépouillent de leurs écailles, ac-» quièrent des plumes & des aîles, » & s'envolent dans les bosquets » des montagnes, où ils passent » l'été & l'automne sous cette for-» me qu'ils quittent à l'entrée de » l'hyver, pour reprendre celle de » poisson & pour habiter de nou-» veau les mers.« Les Chinois ne sont pas les seuls qui aient débité de pareilles fables. Rédi cite plusieurs contes qu'on lit dans des Auteurs Européens, entre autres » cette génération d'oies ou de » de canards, nommés *Bernacles*, » qui, au rapport d'une infinité » d'Auteurs, passent pour être pro-» duits par les arbres, leurs feuil-

» les ou leurs fruits, ou par les
» coquillages des Isles voisines de
» l'Ecosse & de l'Islande. «

Nous ne croyons pas trop présumer en faveur de la Chine, si nous supposons que les fables en ce genre, qui nous viennent de ce Royaume, n'y ont pas plus de crédit, que n'en ont, parmi nous, celles dont nos Auteurs pourroient enrichir le Recueil Chinois. Les Naturalistes de tout pays ont crû long-temps pouvoir jouir du privilège que s'attribuent les Voyageurs : privilège d'amplifier ce qu'on a vû, de feindre ce qu'on n'a pas vû, & de tromper ceux qui croient qu'en courant le monde ou en faisant quelques observations, on doit avoir tout vû.

Nos Lecteurs ordinaires se contenteront du peu d'exemples que nous avons cités d'après cette immense Collection. Les Curieux d'Histoire Naturelle consulteront

le Livre même ; & remonteront même aux ſources qui paroiſſent indiquées fidèlement.

ARTICLE CXXI.

EXTRAIT DES OBSERVATIONS ſur la Phyſique & les Arts. Lettre à l'Auteur, (in-4°. pag. 20.) A Paris, chez Moreau.

CETTE Lettre eſt un Examen critique des morceaux de Peinture & de Sculpture, qui ont été expoſés cette année au Salon du Louvre. Le principal objet de cette Critique eſt l'Iphigénie de M. Vanloo, Ouvrage ſi magnifiquement préconiſé dans une Brochure dont nous avons dit quelque choſe. Comme il pourroit arriver que ce Tableau eût la fortune de la Tragédie du Cid, dont les Admira-

teurs & les Censeurs ne furent point des gens médiocres, il est beau, pour le progrès & la gloire de l'Art, de voir ce débat, d'en remarquer les caractères & les suites. Nous donnerons donc ici une légère idée des observations qu'on publie contre cette Iphigénie célèbre : nous aurions besoin des avis d'Euripide & de Timanthe, si nous prétendions à la qualité de Juges; mais comme nous nous renfermons dans celle de témoins, ou tout-au-plus dans celle de simples observateurs, nous ne disons que ce qui suit, & si nous le disons mal, il faudra supposer que nous n'avons rien dit.

L'Auteur, très-anonyme de cette Lettre, a connu la *Description* dont nous avons rendu compte dans notre second Volume d'Octobre; c'est l'Ouvrage d'un autre Anonyme : car voilà un des avan-

tages de cette querelle ; on ne voit ſur le champ de bataille que des inconnus, & cela donne la liberté aux Spectateurs d'apprécier leurs coups ; ſans compter qu'eux-mêmes peuvent faire, par ce moyen, tels exploits d'armes qu'il leur plaît : ce combat n'eſt pas comme celui d'Ajax, qui ſe plaignoit de ne ſavoir à qui il avoit affaire durant cette nuit que Jupiter vint mal-à-propos répandre ſur l'armée des Grecs.

C'eſt, ſans doute, en vertu des ténèbres qui le couvrent, que l'Auteur *de la Lettre* traite aſſez cavalièrement l'Auteur de la *Deſcription.* Il l'appelle *fanatique Adorateur* de M. Vanloo ; il le picote dans preſque tous les détails de ſa Critique ; il ne tient pas à lui qu'on ne le regarde comme quelqu'un qui n'eſt ni *homme de Lettres*, ni *homme d'eſprit*, ni *homme d'Art.* Ceci eſt un peu fort, & ſera peut-

être démenti par la découverte qu'on fera tôt ou tard de la plume d'où est sortie cette *Description*. Quoiqu'on puisse en dire actuellement, il est sûr que cette plume appartient au moins à un *homme d'esprit*, & nous désirerions que le Censeur eût mieux observé, à cet égard, les régles de l'impartialité, de la modération & de l'urbanité.

Du reste, nous ne pouvons disconvenir que ce Critique n'ait aussi un ton de Connoisseur très-estimable, & qu'il ne s'exprime dans le vrai goût de l'Art. Si cette Brochure étoit de deux mains, l'une exercée au pinceau, l'autre accoûtumée à écrire, il n'y auroit rien de surprenant à la chose. Tant de Littérature n'entre pas d'ordinaire dans les talents de l'Artiste, & tant de connoissances propres de l'Art se rencontrent difficilement dans l'homme de Lettres.

Mais quoi qu'il en ſoit, voilà donc le Tableau de M. Carle-Vanloo en la préſence de notre Obſervateur qui eſt, lui ſeul, plus redoutable que tous les flots de Spectateurs dont le Salon a été inondé, cette année & les années précédentes. Il remarque d'abord, dans cet Ouvrage, les caractères qui ſéduiſent & qui font naître un *enthouſiaſme peu réfléchi :* c'eſt *l'air de déciſion* qui accompagne la touche de ce Maître ; c'eſt la *ſûreté* des contours, *la marche cadencée des groupes, le beau déployé du tout enſemble,* la *couleur généralement animée.*

Notre Cenſeur loue, dans M. Vanloo, *la réſolution de ſa forme générale, &* *la facilité de ſon exécution,* mais il lui diſpute *le mérite qu'on lui ſuppoſe du côté de la couleur & du génie.* Ce Peintre a de *belles couleurs,* de *beau rouge,* de *beau bleu,* & non *une*

belle couleur qui eſt toujours *la couleur vraïe*, la couleur de la nature. On dit que M. Vanloo *fait plus beau que la nature*, qu'*il ſurpaſſe la nature*; & voilà un éloge qui équivaut au blâme, un encens qui *entête* cet Artiſte, & le fait *courir de menſonge en menſonge. Si les Tableaux bien colorés ſont ceux qui ne ſentent pas la palette, ... ceux de M. Vanloo ne le ſont pas, puiſqu'on la ſent par-tout.*

La Peinture eſt peut-être de tous les Arts celui qui exige le plus de bonne foi & de préciſion, quand on veut juger ſes Ouvrages. Combien de gens croiront que notre Cenſeur eſt prévenu contre M. Vanloo, ou qu'il ſent des choſes qui échappent aux plus grands Connoiſſeurs ! Cependant il en appelle à la poſtérité : *Quand le temps*, dit-il, *aura marqué ſon véritable rang à ce Peintre, on*

croira que j'ai dit vrai. Mais on en ſeroit bien mieux perſuadé, s'il pouvoit naître quelque Deſpréaux en Peinture, qui pût donner, à la fois, les leçons & l'exemple du beau : les arguments vivants ſeroient les ſeuls qui triompheroient de la prévention. L'Auteur veut dire apparemment que les Tableaux du Peintre, capable d'écrire ſur ſon Art, ſeroient des *argu-guments* ſans réplique : oui bien pour lui ; *répondra-t-on*, s'il peignoit d'ailleurs auſſi-bien que Deſpréaux faiſoit des Vers ; mais en ſeroit-ce aſſez pour éclairer tout le monde ſur les Tableaux des autres ? Parmi les Poëtes, chacun ne prétend-il pas avoir ſuivi les préceptes & même les exemples de Deſpréaux ; & quand il s'agit de vérifier ce point, la prévention ne peut-elle pas avoir lieu pour ou contre ?

Dans l'Examen détaillé de toutes

les figures du Tableau, notre Censeur anonyme approuve fort *la Diane : elle est*, dit-il, *de toute beauté, elle fend l'air avec toute la rapidité imaginable. Un clin d'œil*, comme on l'a remarqué dans la Description,* *suffit pour l'amener ; le ciel*, en cet endroit, *est plein de mouvement, & répond à l'action.*

M. Vanloo a crû devoir introduire Clytemnestre ; » mais au » lieu de représenter cette superbe » Reine, froidement évanouie en» tre les bras de ses femmes & des » Princes Grecs, qui prennent part » à sa défaillance, ... il auroit dû » la saisir dans ce moment de rage » & de désespoir où l'a si bien » peinte Racine dans sa Tragédie, » quand elle dit, en parlant d'Iphi» génie : *De mes bras tout san-*

---

* C'est la Brochure analysée dans nos Mémoires d'Octob. II. vol.

» *glants il faudra l'arracher.* La
» fureur de cette Reine retenue
» par les Chefs des Grecs, qui
» pour-lors l'empêcheroient de
» courir à l'Autel, dans la crainte
» de voir suspendre un sacrifice
» dont l'exécution ouvre une car-
» rière brillante à leur ambition;
» la fureur, *dis-je*, de cette Reine
» auroit formé une riche opposi-
» tion avec la tranquillité d'Iphi-
» génie, qui, couchée sur le bu-
» cher, n'attendant que le coup
» fatal, tourneroit ses regards de
» son côté, comme n'étant acca-
» blée, dans ces moments affreux,
» que des transports & des cris de
» sa mère. « Cette observation sur Clytemnestre nous paroît judicieuse. Si Euripide étoit appellé au jugement, il diroit peut-être que le meilleur parti, après-tout, étoit de ne point faire paroître Clytemnestre, trop méchante femme pour jouer un beau rôle vis-à-vis

de sa fille & de son époux. Mais en introduisant cette Reine, la fureur que lui prêtent Racine & notre Observateur après lui, devroit être préférée à l'évanouissement imaginé par M. Vanloo.

» Agamemnon ... auroit dû paroître dans une pose simple, la » tête penchée & les yeux collés » contre terre, pour marquer les » reproches que la nature devoit » faire à son ambition, qui seule » avoit consenti au sacrifice ; car » s'il avoit le choix de rester dans » sa patrie ou de faire voile, vers » les murs d'Ilion, couvert du sang » de sa fille : il n'auroit point dé» menti la fierté & la noblesse des » Atrides. A la tête de son camp, » à la vuë de ses soldats, le Roi » doit étouffer le père, & ne le » laisser échapper que par l'abatte» ment des traits, & une douleur » morne répandue sur tout l'ex» térieur. » Dans l'Ouvrage de

M. Vanloo, *la douleur d'Agamemnon est empreinte sur tous les traits de son visage ; on lit dans ses yeux tout l'abattement de son ame. Il ne pleure point, sa douleur est trop profonde ; ses mains élevées jusqu'à sa poitrine, sont jointes & s'accordent avec ses regards, pour reprocher au ciel la rigueur de ses ordres.* Tout cela est-il donc si mal ? Le Critique dit que cet Agamemnon *tortille son corps comme un Acteur qui cherche une belle attitude* ; mais les mots qui ravalent, qui déprécient, qui ridiculisent se placent quand & comme on veut : il est d'un Critique sage de les éviter avec tout le soin possible ; & peut-être cette petite attention a-t-elle manqué au Censeur qui nous parle ici. Il faudroit néanmoins le suivre dans toutes les observations qu'il rassemble sur les autres parties du Tableau ; parce que c'est toujours

ARTICLE CXXII.

LETTRE AU SUJET DE LA COMÉTE dont on attend le retour. Par M. Delalande, de l'Académie Royale des Sciences.

MM. RR. PP.

LE 16. Septembre dernier, on a apperçu, en Hollande, une Comète, dont la position pouvoit convenir à celle de 1682, en supposant qu'elle fût à 43 jours de son périhélie ; mais cette Comète a été vuë depuis en Provence, en Angleterre, & toutes les observations postérieures à la premiére ont fait voir que ce n'étoit pas la même : lorsque M. Pingré l'a observée à Paris, elle étoit presque dans l'Ecliptique, & elle en eût

été à 30 degrés vers le Nord, si c'eût été la Comète prédite.

Nous ignorons donc encore dans quel temps paroîtra cet Astre si desiré; mais comme la Terre sera, pendant le mois de Novembre, dans une des positions les plus favorables pour l'appercevoir, si elle se trouve alors dans cette partie de son orbite, qui est la plus proche de l'orbite de la terre; il est important que l'on soit averti avec quelque précision du lieu où l'on peut la chercher.

Cette Comète a paru déja en 1305, 1380, 1456, 1531, 1607, 1682, avec des marques sensibles d'identité, sur-tout les deux derniéres fois, ainsi l'on ne sauroit douter qu'elle ne revienne encore. Quand même les Astronomes ne la verroient pas, ils n'en seroient pas moins persuadés de son retour; ils savent que le peu de lumière & la grande distance de cette Co-

mète, peut-être même le mauvais temps, pourroient leur en dérober la vuë.

Mais le public ne feroit pas de même ; il mettroit au nombre des prédictions hazardées une découverte qui fait néanmoins tant d'honneur à la Physique moderne. Les Dissertations renaîtroient dans les Collèges ; les dédains parmi les ignorants ; les terreurs parmi le peuple, & *76* ans s'écouleroient avant qu'on eût retrouvé l'occasion de lever tous ces doutes : les Philosophes même pourroient redouter la destruction des corps célestes, qui leur paroît plus que possible depuis qu'ils savent que, si la Comète de 1681 avoit traversé l'Ecliptique 31 jours plus tard, elle eût passé si près de nous, que sa distance n'eût pas été d'un demi-diamètre solaire ; & dans ce cas quelles révolutions n'eût-elle pas produites !

On ne ſauroit donc apporter trop de ſoin à s'aſſûrer de ce retour ; on ne ſauroit diriger trop d'yeux ſur les points du Ciel où cette Comète devra paroître, ni la chercher trop-tôt. Il y aura, ſans doute, un grand nombre de perſonnes que la ſimple curioſité rendra attentives à ce phénomène, lorſqu'elles connoîtront, à peu-près, le temps & le lieu où l'on doit le chercher. Qui ſait ſi l'on ne devra pas à la curioſité ce qui échapperoit à nos recherches ? Il eſt ſur-tout à ſouhaiter qu'on s'en occupe dans ces Provinces Méridionales où l'on jouit d'un Ciel ſerein, lorſque Paris eſt enſeveli dans les brouillards & dans les nuages.

Nous devons être d'autant plus empreſſés à ſaiſir cette occaſion de conſtater définitivement la théorie des Comètes, que l'occaſion eſt preſque unique : il eſt vrai que

l'on espère encore le retour de trois autres Comètes, fondé sur leurs apparitions déja observées, mais ces retours sont tous beaucoup moins assûrés que celui-ci.

En effet de quarante autres Comètes dont on a calculé les orbites, celle de 1680 paroît la mieux connue, & cependant son retour est bien moins assûré que celui de la Comète de 1682. Il est vrai que, l'an 44 avant Jesus-Christ, on vit, dans la partie Boréale du Ciel, une Comète très considérable, dont presque tous les Historiens ont parlé : on en a vu de même en 531, en 1106 & en 1680 ; ce qui donne trois intervalles égaux, & forme une présomption bien forte de l'identité de ces quatre Comètes ; mais on sait si peu de chose sur la situation, la distance & le mouvement des trois premières que, si nous n'avions d'autre preuve du retour

des Comètes que ces trois intervalles égaux, on ne pourroit encore former qu'une conjecture à cet égard.

Nous lisons, dans les Transactions philosophiques (Tome 47e) un passage tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque du Collège de Cambridge, intitulé: *De significatione Cometarum*; & l'on y voit que la Comète de 1106 parvint jusqu'au signe du Cancer, & qu'alors elle cessa de se mouvoir selon l'ordre des signes: ces deux faits ne sauroient s'accorder avec les éléments de l'orbite de la Comète de 1680; & M. Dunthorn, qui les rapporte, en conclut qu'on ne sauroit prononcer avec M. Halley l'identité des deux Comètes.

Concluons-en du moins l'importance dont il sera de s'assûrer, sur la Comète de cette année, d'une découverte qui, sans elle, ne paroîtroit pas à tout le monde par

faitement constatée. La Comète de 1532 & celle de 1661 se ressemblent beaucoup dans tous leurs éléments ; mais nous ne voyons aucune apparition antérieure de la même Comète, ni 129, ni 258 ans auparavant, qui doive nous faire regarder son retour comme certain pour l'année 1790.

Dans le manuscrit que nous avons cité plus haut, il y a un Traité intitulé, *Tractatus fratris Ægidii de Cometis*, composé à l'occasion d'une Comète de l'an 1264. La route de cette Comète y est fort bien décrite, & le calcul, fait d'après la description, donne une orbite assez ressemblante à celle de la Comète de 1556, pour faire croire que c'est une même Comète qui reviendra en 1848, mais nous manquons encore ici de la principale marque d'identité, c'est-à-dire de plusieurs retours observés après des intervalles égaux.

La

La Comète de 1682, que nous attendons bientôt, est donc la seule qui réunisse toutes les marques d'identité, des orbites semblables & des intervalles de temps presque égaux : je dis *presque égaux*, car sa dernière révolution a été de quatorze mois plus courte que la précédente ; tandis qu'elle est égale à celle qui a précédé ; en sorte que la Comète a mis alternativement 75, 76, & 75 années à revenir dans son périhélie.

Si l'on prend pour sa véritable révolution l'intervalle observé entre 1607 & 1682, la Comète auroit déja passé par son périhélie à la fin du mois d'Août dernier ; & si l'on prend la révolution qui a précédé celle-là, elle n'y passera qu'au mois d'Octobre 1758 ; si l'on prend une révolution moyenne, c'est-à-dire la cinquième partie de l'espace qui est entre le mois d'Avril 1305 & le mois d'Août 1682, l'on

auroit, à peu-près, 75 ans & 10 mois, ce qui donneroit son retour pour le mois de Mai 1758 mais cette révolution s'écarte beaucoup des observations passées, elle donne 7 mois trop-tôt en 1456, 2 mois trop tard en 1531, & 2 mois trop-tôt en 1607, de sorte qu'on ne peut, à quelques mois près, s'assûrer de son retour par cette voie-là.

M. Halley a cru que c'étoit vers la fin de l'année 1758, ou au commencement de 1759, que nous devions l'attendre; mais il se fondoit sur ce que Jupiter, qui se trouva fort près de la Comète au mois de Juin 1681, dut lui causer un retardement sensible : il n'a pas remarqué qu'au mois de Novembre 1683 Jupiter s'étoit retrouvé presque aussi proche, avec une action qui tendoit à détruire ce qu'elle avoit produit en 1681.

De plus M. Halley n'a pas remarqué que la Comète avoit passé,

le 22. Septembre 1682, si près de Vénus, qu'elle n'en étoit éloignée que de la septième partie de la distance du Soleil à la Terre, de sorte que l'attraction de cette Planète, qui est aussi grosse que la Terre, a pû produire dans la Comète un effet considérable. Il est donc impossible de rien statuer sur des effets si compliqués, avant qu'on ait achevé de calculer rigoureusement les efforts de Jupiter & de Venus sur cette Comète, comme M. Clairaut l'a entrepris, malgré l'effroyable longueur de ces calculs.

En attendant on ne doit pas négliger l'occasion de la voir, s'il est possible, dans la situation favorable où se trouvera la Terre pendant ce mois d'Octobre; d'autant qu'après cela elle pourroit aisément nous échapper, si elle vient à descendre pendant les mois de Novembre, Décembre, Janvier & Février, qui sont souvent très-

pluvieux, & pendant lesquels elle sera très-loin de nous.

Pour parvenir à connoître le point où l'on pourra la chercher, il faut nécessairement faire une supposition sur la distance à laquelle on peut appercevoir cette Comète: je la ferai d'après les observations de 1531, 1607 & 1682.

En 1531, on l'apperçut lorsqu'elle étoit éloignée de nous de la moitié de la distance du Soleil à la Terre; en 1607, lorsqu'elle étoit à un tiers; en 1682, à la moitié; mais dans ces trois cas elle étoit très-proche de son périhélie, & par conséquent très-lumineuse, au lieu que, si on la voit pendant le mois d'Octobre, elle sera éloignée de plus de deux mois de son périhélie, & par conséquent très-foible. Je crois donc que ceux-même qui ont la meilleure vuë & qui y feront les plus attentifs, ne sauroient l'appercevoir à moins

qu'elle ne soit à $\frac{2}{5}$ de la distance du Soleil à la Terre.

D'après cette supposition elle seroit le premier Novembre éloignée de 66 jours de son périhélie, à la fin du signe de Taureau, avec 12 degrés de latitude boréale, c'est-à-dire au-dessus de la tête du Taureau près du pied de Persée, qui est entre l'œil du Taureau & la tête de Méduse.

Si elle commence à paroître le 5. Novembre, elle sera à même distance de son périhélie, dans le 17e degré du Taureau avec 12½ degrés de latitude boréale, c'est-à-dire vers l'Etoile de la Fleur de lys la plus proche de la tête de Méduse, entre la tête du Belier & la la tête de Méduse.

Si c'est le 10. Novembre, elle sera à la fin du signe du Belier avec 13.° de latitude boréale, c'est-à-dire au-dessus des deux cornes du Belier, formant avec elles un

triangle équilatéral vers le Nord.

Le 15. Novembre, elle seroit à 62 jours de son périhélie; on la verroit à 6.° du Belier avec 15.° de latitude, au-dessus de la belle Etoile qui est sur l'aîle de Pegase ou sur la main d'Andromède.

Le 20. Novembre, on ne peut plus la supposer aussi proche de la Terre que je l'ai fait dans les jours précédents; mais supposant qu'on la puisse voir lorsqu'elle ne sera plus éloignée de nous que de la moitié de la distance du Soleil à la Terre, on la verroit au 14e degré du Bélier avec 12.° de latitude, entre l'Etoile dont on vient de parler & les cornes du Bélier.

Le 25. Novembre, il faut supposer qu'on la puisse voir à $\frac{3}{5}$ de la distance du Soleil à la Terre: ce seroit à 69 jours de son périhélie, au 14e degré du Bélier, avec $9\frac{1}{2}$ de latitude boréale, un peu plus au Midi que dans le cas précédent.

Et si les mauvais temps avoient empêché de la voir les jours précédents, on pourroit ce jour-là la retrouver au 27^{e} degré du Verseau avec 11° de latitude & à 48 jours seulement de son périhélie : ainsi il faudroit la chercher sur la ligne qui va depuis l'épaule du Verseau jusqu'à la tête du Bélier.

Je suis, &c.

A Paris, 15. Octob. 1757.

ARTICLE CCXXIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

De Cologne.

On a publié, dans cette Ville, le *Prospectus* d'une Collection entière des Conciles d'Allemagne. Cet Ouvrage manquoit aux Eglises de Germanie & aux Amateurs de l'érudition Ecclésiastique. On a, dans le XI^e^ Volume du docte Fabricius, un Projet formé sur un pareil Ouvrage, il y a près de quarante ans, par M. Pfaff, Chancelier de l'Université de Tubinge; mais l'entreprise n'a point été mise en exécution. Le P. Hartz-

heim, Jésuite & Professeur en Théologie a Cologne, publie aujourd'hui le *Prospectus* que nous annonçons, & promet de faire paroître le premier Volume avant Pâques de l'année prochaine.

Cet Auteur donne le Catalogue de tous les Conciles d'Allemagne qui lui sont connus, & il prie les Savants de lui indiquer ceux qui pourroient lui avoir échappé. On pourra écrire à lui-même, ou aux Libraires *Kracamp* & *Simon*.

En conséquence de cette invitation, nous oserons dire qu'à l'année 1539 manquent les Statuts Synodaux de l'Evêque de Hildesheim; & aux années 1531, 1571, 1630, 1652 (premier d'Octobre) manquent ceux d'Osnabrug. On a ces derniers, c'est-à-dire ceux d'Osnabrug, dans une Collection *in-fol.* imprimée à Cologne, en 1653, chez Josse Kalcovius.

Ceux de Hildesheim sont indi-

qués par M. Pfaff, & nous en avons vû l'Edition. Au reste, on aura ces Conciles d'Allemagne dans le format du *Prospectus* qui est *in-fol.* & l'Auteur ne peut déterminer encore le nombre des Volumes.

FRANCE.

DE PARIS.

M. le Chevalier de Beaurain, déja si connu par les belles Cartes qu'il a publiées en divers temps, vient de mettre au jour celles qui suivent.

1°. Le Royaume de Bohème divisé en XII. cercles, & orné de plusieurs marques relatives à l'Histoire naturelle du pays. Cette Carte a été faite d'après celles de Muller, corrigées & rectifiées sur des Mémoires plus récents. La Carte de M. de Beaurain n'est qu'une feuille d'Atlas, mais nettement & distinctement gravée.

2°. Le Marquisat de Moravie divisé en VI. cercles, & pareillement travaillé d'après Muller. On y marque aussi ce qui peut servir à l'Histoire naturelle.

3°. Le Duché de Silésie en deux feuilles, dressé sur les vingt feuilles de l'Atlas Silésien, dont on a eu jusqu'ici très-peu d'Exemplaires. Cette Carte contient toutes les divisions & subdivisions de l'Atlas, avec tous les détails qu'on peut desirer dans les circonstances présentes.

4°. Les Isles de Jersey, Grenesey, Aurigny &c. toutes ensemble avec leurs gisements, par rapport aux côtes de France.

5°. Trois Cartes Topo-Hydrographiques de chacune des Isles de Grenesey, Jersey & Aurigny &c. avec des Descriptions concernant les Forts, Châteaux, Batteries qui défendent l'abord de ces Isles, & une Notice historique de leur état

présent. Il n'est guères possible de trouver plus de détails & d'instruction sur ces Isles nos voisines & nos ennemies.

6°. M. de Beaurain donne aussi un Plan du camp retranché du Roi de Pologne entre Pyrna & Konigstein ; & un autre Plan très-curieux de la bataille de Hastenbeck, gagnée contre les troupes Hanovériennes le 26 Juillet dernier.

7°. Le même Géographe promet pour le mois prochain 1° une Carte des côtes de Poitou & de l'Aunis. 2° Une grande Carte de l'Isle d'Aix & de l'Isle Madame. 3° Le Plan détaillé de Rochefort & du Fort Fourras, avec une Description des lieux les plus considérables du pays d'Aunis. 4° Une grande Carte de la Rochelle & de ses environs. 5° Une Carte de l'Electorat de Brandebourg, avec des augmentations qui ne se trouvent point ailleurs.

On voit que tout ceci est fort intéressant dans les circonstances, & l'on connoît assez l'Auteur pour attendre de lui des morceaux très-soignés & très-finis. *Sa demeure est rue Pavée, la première porte à gauche en entrant par le Quai des Augustins.*

Recherche du lieu du Ciel, où la Comète prédite, par M. Halley, doit commencer à paroître; avec une Table des longitudes & latitudes des points du Ciel, où l'on doit la chercher pendant une année entière, à commencer du premier Novembre 1757. Par M. De Lisle, de l'Académie Royale des Sciences. (Brochure *in*-4°.) Se trouve chez Buttard, rue S. Jacques, à la Vérité.

Projet d'un Portail pour l'Eglise de St Germain l'Auxerrois, avec une Place décorée de Fontaines.

Les travaux qui se continuent au Louvre, font désirer que ce Palais soit décoré d'une Place digne de lui. M. de la Brière jeune Architecte & homme de génie, a imaginé, pour cette Place, trois choses dont l'exécution seroit belle, noble, & pourroit concourir à relever encore la magnificence du fameux Péristyle.

1°. Un Portail pour S. Germain l'Auxerrois. La Gravure qui se distribue, fait connoître toutes les parties de ce morceau. L'Auteur n'y admet qu'un seul ordre, qui est l'Ionique, point de pilastres, mais seulement des colonnes qui portent un grand fronton, & un attique surmonté d'une coupole qui sert à cacher le sommet de l'Eglise. Il faut bien considérer que la destination de ce Portail n'est pas de se raccorder avec l'Architecture du dedans, mais de servir à la décoration des avenues du

Louvre, de figurer en grand dans cette Place qu'on médite pour l'entrée du Peristyle. M. de la Brière nous paroît avoir parfaitement rempli cet objet. L'idée de son Portail concilie la noblesse & la grandeur avec l'éclat & l'élégance : nous voulons dire que les ornements, dont il est chargé, ne font point de tort à la majesté du dessein.

2°. Des Bâtiments circulaires qui achevent la Place. Ils sont à trois étages, & le troisième est terminé par un corps saillant, garni de gouttes avec des renfoncements ronds où se trouvent des bustes, le tout couronné d'une frise, d'un architrave, d'une corniche avec des modillons, & un socle qui cache le comble. Il y a, ce semble, bien de l'art dans ces morceaux ; on y a concilié les ornements avec l'utilité.

3°. Deux belles Fontaines, dont

une répond à la Porte du Péristyle; elles sont ornées de quatre frontons, de quatre tables saillantes, de la figure d'un Fleuve, de celle d'une Naïade, & de Dauphins qui jettent l'eau dans des cuvettes. Voilà donc enfin des Fontaines jaillissantes, & quelque chose qui nous rapproche du goût Romain si excellent en ce genre. *On voit le modèle de tout ceci chez l'Auteur, rue Montmartre, au-dessus de S. Joseph; & la Gravure se trouve chez Audran, rue S. Jacques.*

Tableaux Généalogiques, Historiques & Chronologiques des Maisons souveraines de l'Europe, & premiérement de la Maison de France, Proposés par souscription. C'est un Ouvrage fait pour instruire par les yeux; sans beaucoup d'application, on verra sur des Planches, bien gravées, la suite des Souverains, & sur-tout celle de

nos Princes. Ces Planches pourront être rassemblées pour former la décoration d'un Cabinet, elles pourront être insérées dans des Volumes *in-fol.* ou *in-4°.* D'abord l'Auteur en promet onze, & les trois premières dans le cours de Décembre. La souscription sera de 16 liv. 10 sols; 6 liv. en souscrivant; 6 liv. en recevant les trois premières Planches; 4 liv. 10 sols en recevant la quatrième; puis les sept autres Planches seront délivrées *gratis*. Les non-Souscrivants payeront 22 liv. La souscription ne sera ouverte que jusqu'au premier Décembre prochain. Au reste, les deux premières Planches auront pour objet la première race de nos Rois, & tout l'Ouvrage sera précédé d'un *Avertissement* instructif. *On souscrit chez D'Houry, rue Vieille-Bouclerie.*

Le Sieur François, Graveur du Roi de Pologne Duc de Lorraine, publie un commencement de *Desseins dans le goût du Crayon.* L'avantage de ce genre de Gravure est d'imiter, autant qu'il est possible, les premiers goûts & les pensées originales des grands Maîtres. La Gravure ordinaire ne rend point cela, elle est trop séche, & il y entre trop d'appareil, trop de fini : en gravant dans le goût du crayon, on laisse aux sujets leur aisance naturelle ; mais on conçoit qu'il faut, pour graver ainsi, de la pénétration, du feu, du génie même. Le Sieur François commence par sept ou huit sujets, & se propose de continuer : c'est une entreprise qui doit être accueillie par tous les Elèves de Dessein. *Ce Graveur demeure à Paris, Hôtel des Ursins, au Triangle d'or, derriére S. Denys de la Chartre.*

Desprez Libraire, rue S. Jacques, avertit qu'il délivre le troisième Volume du *Traité de Diplomatique*, en recevant 20 liv. savoir 10 liv. pour la livraison du T. III. & 10 liv. d'avance pour le T. IV. (tout cela petit papier & en feuilles, le grand papier est plus cher.) On doit se ressouvenir que cet Ouvrage a été entrepris par deux Pères Bénédictins de S. Maur, & qu'il contiendra cinq Volumes *in*-4°. ornés d'un grand nombre de Planches.

Les hommes unis par les talents. Poëme qui a remporté le prix de l'Académie Françoise en 1757. Par M. Lemierre. *Chez Brunet, Grand' Salle du Palais.* Ce Poëte, très-jeune encore, est chargé de couronnes Académiques. Il chante aujourd'hui le pouvoir des *talents*; il considère ce *pouvoir* dans les Sociétés qu'il forme, dans l'union

qu'il établit entre les hommes. Mais quels talents sont ici l'objet de ce Chantre Philosophe? à la tête de tous, la *Politique*, comme la maîtresse des Empires & la fondatrice des Loix.

Au-dessus dès talents, sous ces traits présentés,
Brille celui qui fonde & régit les cités;
L'art du Legislateur, l'auguste Politique;
Non cet Art d'opprimer, sourdement tyrannique,
Sous un nom respecté, talent vil & cruel;
Mais cette autre Science, à l'exemple du Ciel,
Secrette quelquefois & toujours bienfaisante,
Qui consacre aux humains sa vertu vigilante,
Que le pouvoir seconde & jamais ne corrompt.
Je la vois en silence une main sur le front,
L'autre en signe d'appuy sur un peuple étendue;
La barbarie expire à ses pieds abatue.

L'homme étoit sans les Loix, ou sauvage ou pervers,
Ou le tyran de l'homme, ou seul dans l'univers :
Tout rentroit dans l'oubli : Politique profonde ;
Tu parus, on compta les premiers jours du monde.

Vient ensuite le talent de la parole, l'*Eloquence;* viennent les Arts de l'Egypte & de la Grèce, principes d'union, *nœud des cités.* La Physique après cela ouvre un nouveau monde ; le Commerce lie toutes les Nations.

L'œil fixe sur l'aimant, on court toutes les Mers ;
Le Commerce a peuplé les liquides déserts.

Nulle part l'empire du génie & le pouvoir des talents ne se font mieux remarquer que dans la Russie, sous la domination du Czar Pierre I.

Du rapide Wolga parcourons les rivages :
Cet Empire du Nord, ces régions Sauvages,
Des Arts n'avoient reçu ni cherché les clartés ;
Là tout étoit désert, même aux lieux habités ;
Le Russe, sans Commerce, & sans Loix, & sans Villes,
Dans ses hutes caché, perdoit ses jours stériles ;
Sur la terre à lui même il étoit étranger :
Pierre amène les Arts, Pierre vient tout changer,
Des fanges d'un marais sort une Ville immense,
De la société le Regne heureux commence ;
Les Russes sont unis quand leurs yeux sont ouverts,
L'univers naît pour eux, comme eux pour l'univers.
Et réparant ainsi tant de siècles de honte,
Au rang des Nations le monde enfin les compte.

On doit voir, par ces morceaux, ce que c'est que ce Poëme couronné, & comment il participe aussi à l'éloge des *talents*.

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Novembre, 1757.

ARTICLE CXV. *Essai sur l'usage des aliments, &c.* 2694

ART. CXVI. Storia e Fenomeni del Vesuvio, &c. *Histoire & Phénomènes du Vesuve, &c.*

Divisamento critico sulle correnti opinioni intorno a fenomeni del Vesuvio, &c. *Dissertation critique sur les opinions courantes touchant le Vesuve, &c.* 2715

ART. CXVII. *Divers Discours, lus dans des Académies.* 2742

ART. CXVIII. *Histoire de France, &c. Par le P. Daniel, &c.* Nouvelle Edition. 2765

ART. CXIX. *Ordonnances des Rois de France, &c.* Tomes IV^e, V^e, VI^e, &c. 2787

ART. CXX. *Collection Académique, &c.* Tome IV. 2815

TABLE.

Art. CXXI. *Extrait des observations sur la Physique & les Arts, &c.* 2837

Art. CXXII. *Lettre au sujet de la Comète, &c.* 2850

Art. CXXIII. Nouvelles Littéraires. 2864

ERRATA

Pour *Octob. 1757.* II. vol.

Pag. 2684, *lig.* 13 & 21, chaude; *lis.* bouillante.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15, Octob. 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Décembre, 1757.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 14 liv. 16 s. & par la Poste port franc 17 liv. 12 s.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Du R. P. *Hubert Hayer*, Recolet, l'un des Auteurs de l'Ouvrage précédent, *la Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. Ouvrage dédié à Monseigneur l'Evêque du Puy*, & qui doit servir de supplément à la *Religion vengée* par rapport aux objets qui y sont traités; trois Volumes *in*-12. reliés en veau 7 liv. 10 s. brochés par la Poste port franc 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VII. Vol. est en vente; on imprime le VIII. les IX. & Xe Volumes se publieront en l'année 1757; les XI. XII. & Volumes suivants en 1758.

On peut s'adresser en Province, chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié est de 50 sols en veau, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur publication.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

DÉCEMBRE, 1757.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du R

CES MÉMOIRES COMMENCÉS
en Janvier 1701, forment (compris
celui-ci) 724 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741.	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

DÉCEMBRE, 1757.

ARTICLE CXXIV.

FAITS DES CAUSES célèbres & intéressantes, augmentés de quelques causes. (In-12. pages 408.) A

Amsterdam, chez Chastelain. M. DCC. LVII.

L'Intention de l'Abréviateur, qui nous donne cette Brochure, a été de faire un *simple récit des avantures célèbres & intéressantes qui ont occasionné les Procès* contenus dans le Recueil de M. Gayot de Pitaval; il prétend que cette compilation est plus assortie *au besoin des gens de Loi*, qu'au goût du *commun des Lecteurs*. Dans la classe de ces Lecteurs, il comprend une infinité de gens qui n'ont pas coûtume de se rencontrer sur la même ligne, comme *Ecclésiastiques décents, & Abbés poudrés, Gentilshommes de Campagne & Badauts de Paris, Dévots & Débauchés &c.*

Les Abréviateurs ne manquent guères de faire l'éloge des Ouvrages qu'ils abrègent: ils affectent ordinairement une modestie qui

les oblige à ne tirer le prix de leur travail que du mérite de l'Auteur, qui en fournit la matière. L'Abréviateur des Causes célèbres s'élève au-dessus de toutes ces bienséances : il ne parle de la compilation dont il profite que pour en témoigner du mépris. Dans sa Préface surtout, il tâche d'égayer ses Lecteurs aux dépens de M. Gayot de Pitaval. Nous croyons qu'il auroit pû s'épargner ces plaisanteries : elles ne sont pas d'un assez bon goût pour plaire à tous les Lecteurs, dont il doit ambitionner le suffrage. La plûpart de ceux à qui il destine son travail, lui auroient sçu gré de les retrancher avec les Notions qu'il donne, en près de 92 pages, de la même Préface, des différents crimes dont la Justice informe, des peines & des supplices qu'elle leur décerne, des formes & des degrés de la procédure &c. Il auroit encore pû omettre ces causes

qu'il traite *de très-petites & même d'ignobles ;* les vuides que ces retranchements auroient laissés dans sa Brochure, eussent été dignement remplis par *ces causes si célèbres* qu'il a négligées de *dessein prémédité*.

Quoique l'Histoire en ait conservé précieusement la mémoire, les monuments où elles sont consignées ne sont cependant pas entre les mains de tous les Lecteurs qu'il a eus en vuë dans le choix & dans la rédaction de ces causes : ces faits historiques ne sont pas si familiers à tous ceux qui les ont lus, que beaucoup d'entre eux ne s'en fussent volontiers rafraichi le souvenir dans cet Abregé. La condamnation de Robert Comte d'Artois ; celle de la Pucelle d'Orléans ; les procès du Maréchal de Gyé, de Mrs de Cinq-Mars & de Thou ; la mort de Charles I. &c. auroient, sans doute, fourni des

morceaux plus amusants que les *petites Causes* du Chanoine *trop petit*, des *Pipeurs confondus*, de la Danseuse de l'Opéra, du *soufflet donné à une jolie femme*, & les trente-deux autres de cette espèce.

Après ces observations que le devoir nous arrache, nous ne craignons plus de dire que la lecture de cet Abregé peut être utile: elle fera naître aux personnes sensées une infinité de réflexions judicieuses, mais malheureusement presque toujours perdues pour ceux qui sont dans le cas d'en faire usage. On voit ici une foule d'horreurs tragiques, qui sortent de la même source: ce sont presque toujours des nœuds formés sous les auspices d'un instinct aveugle, qui enfantent ces noires infidélités: la beauté est l'attrait qui les serre, & l'écueil qui les brise: si la raison & la vertu n'en sont pas les guides

fidèles & les gardiens incorruptibles, au-lieu des douceurs & des agrémens qu'on s'en promettoit, on n'en recueille que les opprobres les plus sanglants & les malheurs les plus désespérants. Au secours de ses désordres, l'infidélité consommée appelle le fer & le poison : les fraudes sourdes & les trahisons odieuses servent ses goûts criminels & ses affreuses vengeances. De-là tant d'horribles scènes & d'éclats scandaleux, dont on trouvera ici l'Histoire divulguée & le châtiment public. Le plus grand nombre est encore de celles dont le mystère honteux ne perce jamais la nuit & le silence où l'artificieuse iniquité les ensévelit.

Combien d'autres crimes aussi abominables qu'on se flattoit de soustraire à la connoissance & à la séverité de la Justice dont son œil éclaire l'obscurité, & dont sa main déchire le voile malgré toute l'ha-

bilité du mensonge qui en avoit tramé le tissu imposteur ? Combien d'intrigues funestes qui ont long temps imposé aux Juges les plus attentifs, ou dont ils sont devenus, en quelque sorte, complices par leur inattention ou leur foiblesse ? Combien de manœuvres exécrables sécrètement ourdies sous le masque d'une amitié perfide, qui abuse d'une amitié trop simple & trop crédule ? &c.

Ces sortes de Livres sont donc les annales honteuses de l'humanité. Il en résulte que, dans le commerce du monde, il est presque aussi important de connoître les nuages où l'honneur s'éclipse, & les ombres où la perfidie se cache, que les traits qui caractérisent la probité, & les voies où elle doit marcher. Dans les hommes, la vertu est toujours plus

facile à se corrompre que le vice à se corriger : souvent on expose l'une à de trop rudes épreuves ; rarement on oppose à l'autre assez de précautions. Si la défiance qu'on a du vice, ne sauroit être outrée ; la confiance qu'on a dans la vertu, peut être indiscrète. Ce n'est pas un petit Art que de savoir prendre ses sûretés avec les honnêtes gens, & ses précautions contre les scélérats. Le Livre que nous annonçons au Public, est une assez bonne école de cette science, mais il faut savoir en tirer les leçons qu'il renferme : il semble qu'elles y sont jettées comme des germes qu'on y a semés sans s'en appercevoir, ou du moins sans paroître se soucier de les faire éclorre aux yeux des Lecteurs qui ne songeroient pas à en profiter.

Nous ne saurions garantir l'exactitude de tous les détails qui entrent dans les faits de ce recueil ;

dans l'affaire d'Urbain Grandier, par exemple, le rapport nous paroît trop favorable à ce Chanoine. Quand on a étudié ce fameux Procès, dans la plûpart des Mémoires qui en restent, il est difficile de décharger Grandier sur quelques accusations que rejette notre Abréviateur. Cependant le portrait qu'il fait de cet Ecclésiastique, n'est pas flatté : la partialité ne se montre que dans le compte qu'on rend des procédures contre Grandier.

ARTICLE CXXV.

EXERCICES SUR LA TACTIQUE, ou *la science du Héros. Ouvrage utile à la la jeune Noblesse, qui se destine au parti des armes.* (In-8°. pages 173, sans y comprendre les 24 pages de la Préface.) A Paris, chez Jean-Baptiste Garnier, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVII.

CEs Exercices furent composés pour un jeune Seigneur, que ses talents autant que sa naissance appelloient dans la carrière des *Héros* : son zèle a dignement répondu à sa vocation. Dans la Préface de ces *Exercices*, il est nommé à l'occasion de la *Carte Militaire*, qui se trouve placée *à la tête du Livre*. Cette Carte est le

plan général des connoissances nécessaires à un homme de Guerre.
» M. de Maillebois l'annonça pour
» la premiére fois sous ce titre,
» *Exercices sur la Tactique* : l'in-
» telligence extrême avec laquel'é
» il répondit sur tous les points
» qu'elle contient, fit prévoir dès-
» lors ce que ce jeune Soûtenant
» seroit un jour, & justifia le choix
» qu'en avoit fait le P. Castel,
(Auteur de la Carte & de l'Exer-
cice.)

Dans cette même Préface, l'Edi-
diteur décrit avec une élégante rapidité, l'origine & le progrès de l'Art militaire. Les Grecs le porterent, comme tous les autres Arts, à sa perfection ; mais dans cette Science, l'invention de la poudre à canon a produit une révolution qui a changé presque tout l'art de l'attaque & de la défense, & n'en a guères respecté que les principes immuables. En peu de mots, on

assigne ici les différences principales qui en ont résulté entre l'ancienne & la moderne Tactique, & les raisons qui ont rendu les armes moins meurtrières qu'elles ne l'étoient autrefois. Chez les Anciens, *tout l'art consistoit plutôt dans la force de la machine que dans l'esprit du Méchanisme.... L'action prévaloit sur la conduite.* A présent les opérations militaires demandent plus de génie que de force, & la conduite prévaut presque toujours sur l'action : il faut en excepter certaines *rencontres* fortuites, où un coup de main l'emporte sur un coup de tête. » Autrefois la victoire générale » dépendoit de mille petites victoi- » res particulières, tandis qu'à pré- » sent le triomphe est ordinaire- » ment assuré du côté où régne le » plus bel ordre, où l'armée est le » mieux disciplinée, où elle se trou- » ve placée plus avantageusement. «

Ces réflexions amenent naturellement, & démontrent avec évidence la nécessité de cultiver l'esprit de la jeunesse qu'on destine aux grades militaires, de lui donner de bonne heure les premiéres notions du métier, & d'en faire entrer les éléments dans le plan de son éducation. C'est sur des idées si saines qu'on a formé le plan de notre Ecole militaire : on en exalte ici le projet comme une entreprise *qui annoncera hautement à la postérité la plus reculée quels sont les magnifiques desseins du Souverain qui l'a formée, & les vuës généreuses des personnes qui contribuent à en avancer les succès.*

Cet Exercice est divisé en neuf leçons : elles naissent les unes des autres, se suivent, se lient & s'appuyent réciproquement : tous les principes & toutes les régles de l'Art s'y présentent dans un

ordre qui en met la vérité à la portée de tous les esprits : les hommes versés & exercés dans la guerre, y découvriront tout le corps de la doctrine militaire, rédigé sous des points de vuë, qui, quoique généraux, n'en indiquent pas moins les détails, & n'en caractèrisent peut-être que mieux l'importance du sujet. Dans une légère ébauche, nous allons représenter la manière dont l'Auteur embrasse la racine, le tronc & les branches de la Science, dont il donne des leçons aussi pleines qu'abrégées.

Par le terme de *Tactique*, on entend ici, *la science & l'art de la guerre, pris l'un & l'autre dans toute leur étendue :* on fait consister *la science de la guerre* dans une *infinité d'exercices d'esprit & même de corps*, qui se rapportent de près ou de loin au métier de la guerre : on regarde l'Art

militaire comme l'*application pratique* de ces connoissances & de ces exercices. La *force* n'est qu'un instrument du métier : sa notion ne renferme qu'*un nombre d'hommes, d'armes, de machines, de remparts, &c.* cet instrument devient aisément inutile, si la sagesse ne le dirige : or cette sagesse comprend, dans son idée, un *nombre de vuës, de principes, de manœuvres, de ruses, de stratagêmes*, & *le total de cela* forme une vaste science, sur-tout aujourd'hui que les guerres sont *devenues savantes*, que nos *seules Places fortes* sont des *Livres profonds* qu'il faut si long-temps étudier, pour en connoître le fort, le foible, le jeu, la défense, l'attaque.

Chez les Grecs, dont les *Héros ont été les plus célèbres, la science marchoit de pair avec la valeur, & même la surpassoit. A tout prendre*, c'est l'habileté qui décide

du succès. » Un habile Général
» peut d'un poste à l'autre amener
» son ennemi au point qu'il veut;
» prévoir tous les évènements
» d'une campagne & s'en rendre
» l'arbitre; connoissant son armée,
» celle qui lui est opposée & tout
» le terrein qui leur sert de théâ-
» tre, il peut dresser sa Carte &
» dire: L'ennemi est là; je suis ici;
» je ferai tel mouvement à ma
» droite, la gauche y répondra par
» tel mouvement, j'éloignerai ma
» gauche, il rapprochera sa droite;
» une telle manœuvre le jettera
» dans un tel défilé, je le prendrai
» là à mon avantage : telle autre
» le découvrira, je l'envelopperai;
» une troisième le dégarnira au
» centre, je le percerai &c. Abso-
» lument chacun de ces évène-
» ments peut manquer; mais de
» trente, il est démontré qu'il y
» en aura un qui réussira, & il n'en
» faut qu'un. «

On distingue ici deux sortes de science, l'une *d'étude & de mémoire*, l'autre de *génie & de goût*, comme deux sortes d'arts, l'un de *fortification*, l'autre *d'action*. La science est au génie, ce que la force est à l'action : *le génie vivifie la science, l'action vivifie la force.* Dans les anciennes batailles, le génie de l'érudition *cherche des époques* : le génie de la guerre n'y cherche que des modèles : l'un apprend l'Histoire d'un Héros *pour s'en souvenir, l'autre pour la retracer.*

Aucune science ne doit être indifférente à un Héros ; mais ses sciences chéries, les sciences qui doivent lui être familières sont la Géométrie, la Méchanique & la Cosmographie. 1° La Géométrie, parce que l'esprit de la guerre est un *esprit tout géométrique, un esprit d'ordre, de précision, de calcul.* Il n'y a point de métier

où la *plus légère faute de calcul* soit plus sévèrement & plus promptement punie. 2° La Méchanique, parce qu'une place forte, une armée sont de vraies machines, dont toutes les parties doivent se prêter avec autant d'aisance que de constance, un sécours mutuel. » La » demi-lune couvre la courtine; » la face du bastion défend la demi-» lune, la Cavalerie épaule l'In-» fanterie, & l'Infanterie sert de » centre & comme de base à la Ca-» valerie *: les armes doivent être » mêlées avec un art infini, afin » qu'on ne puisse en attaquer une » sans avoir sur les bras toutes les » autres, & sur-tout le même es-» prit doit animer tous ces grands » corps, leur mouvement doit être » comme tout d'une pièce, & du

---

* *Sciendum*, dit Vegece, *in pedinibus maximè consistere robur exercitibus.*

» moins n'avoir qu'un même but,
» sans parler des usages infinis de
» la Méchanique pour le détail de
» la guerre, pour les armes, les
» machines, les ouvrages, les tra-
» vaux « &c. Au reste, la théorie
de la Méchanique & de la Géomè-
trie pratiques sont ce qu'il y a de
plus nécessaire à un Officier-Géné-
ral : il est rarement obligé *de pra-
tiquer & d'opérer de la main*;
mais il est toujours essentiel qu'il
juge sûrement, si, *sous ses yeux*
& sous ses ordres, on opère & on
pratique selon les principes & les
régles de l'Art. 3° La Cosmogra-
phie, pour connoître à fond le pays
qui est le théatre de la guerre :
cette connoissance doit s'étendre
à son état présent & passé, & à
toutes les révolutions civiles &
même physiques qu'il a essuyées.

Des talents que demandent ces
connoissances & de l'art d'en faire
usage, dépendent *le génie du mé-*

tier & le génie de la guerre, ces deux génies n'en font proprement qu'un, puiſque le premier eſt le *germe* du ſecond, le génie de la guerre n'étant que le génie du métier qui ſe développe & ſe déploie.

Dans le ſens de l'Auteur, la *fortification* s'étend non-ſeulement aux ouvrages extérieurs qui entrent dans un ſyſtême de défenſe & d'attaque, mais encore plus aux forces animées que le ſavoir & la valeur mettent en mouvement & en action : ces forces ſont les reſſorts de la guerre, elles forment le *méchaniſme* de toute la machine militaire : leur jeu doit être ménagé & employé, dirigé & entretenu avec tant d'intelligence, qu'aucun contre-temps ne puiſſe porter ni confuſion, ni déſordre, ni trouble dans ſon harmonie, ſans qu'on l'ait prévu, & ſans qu'on y ait pourvu par des reſſources préparées, ou

du

du moins ſans qu'on puiſſe y remédier à propos par des expédients, également ſubits & ſûrs, qui en rétabliſſent promptement l'accord & le concert.

En général le génie comprend deux attributs qui le caractériſent; l'*eſprit d'invention* & l'*eſprit de raiſonnement*. Sans le ſecond, le premier n'eſt qu'une vapeur, une lueur trompeuſe dont l'éclat s'exhale en fumée : c'eſt un *bel-eſprit qui s'évapore en imaginations bizarres*. Sans le premier, le ſecond n'eſt qu'un *bon ſens* qui rampe froidement : il eſt preſque également incapable de faillir & de réuſſir, parce qu'il n'eſt pas capable de rien tenter de grand & d'*extraordinaire*.

Les deux grandes parties qui conſtituent le génie de la guerre, ſont *la préſence d'eſprit*, qui trouve des reſſources en ſon propre fond, & *le coup-d'œil* qui en trouve

au-dehors. L'esprit ouvre l'œil, & l'œil ouvert reconnoît le terrein, il en voit les avantages qu'il saisit, & les désavantages qu'il corrige : dans ce génie, en le formant, la nature verse une source d'invention & creuse un fond de Philosophie : trésor précieux que l'étude & l'art cultivent & perfectionnent. Comme *inventif*, ce génie est fécond & heureux ; comme *Philosophe*, aucun *évènement imprévu* ne l'ébranle, aucun *merveilleux prétendu* ne l'éblouit. Les principes & les suites des divers accidents lui sont trop familiers pour l'étonner. » Un de nos » Généraux, dans le fort d'une ba- » taille, demande une prise de » tabac à un de ses Lieutenants : » un boulet de canon emporte cet » Officier dans le moment qu'il » présente sa tabatière : le Général » se tourne froidement de l'autre » côté, & dit à un autre Officier :

» ce sera donc vous qui m'en donnerez, puisqu'il a emporté sa » tabatière avec lui. » Cette Philosophie, dont l'Auteur cite cet exemple, donne à un Guerrier *ce sang-froid, ce procédé franc, noble & cavalier, cette action vive dans le commerce ordinaire de la vie*, qui distinguent si sensiblement à la Cour & à la Ville l'homme de guerre de tout ce qui n'en a pas le vrai génie, & qui constituent, dans un Général, ce qu'on appelle *la présence d'esprit.*

Nous ne suivrons pas l'Auteur plus loin dans les détails où il entre sur les sciences propres au Militaire, sur toutes les opérations du métier, sur toutes les formes que doit suivre ou prendre un plan de campagne selon la nature des forces qu'on commande & qu'on combat, & des situations où l'on se trouve : les idées de l'Auteur sur tous ces Articles satisferont les

Connoisseurs ; mais nous ne pouvons leur dissimuler qu'ils seront surpris du peu de soin qu'on a pris pour nous donner une Edition correcte de cet Ouvrage : on y trouve des phrases tronquées, des mots changés, des calculs vicieux &c. qui prouvent l'impéritie ou l'inattention du Correcteur ; il n'en a pas même donné l'*Errata*.

Si l'on veut comparer ces leçons avec les institutions de Vegéce, de part & d'autre on trouvera le même fond de principes, mais approprié, dans l'application, aux différences que les siècles ont introduites dans la pratique de l'Art militaire. Vegéce forme le Soldat, instruit l'Officier, dirige le Général, & par conséquent dogmatise sur tous les grades de la Milice, & sur toutes les fonctions & les manœuvres de la guerre ancienne. Notre Auteur ne parle guères qu'à des Elèves destinés à commander nos

armées : il est moins didactique dans ſa marche, mais plus géomètre dans ſes vûes : ſon génie eſt trop profond & trop vaſte pour être auſſi châtié dans le ſtyle, auſſi recherché dans les détails, auſſi réfléchi dans ſes obſervations que l'eſt Vegéce. L'un & l'autre ſont très-laconiques ; mais, dans ſon Laconiſme, l'un eſt plus élégant par l'expreſſion, l'autre plus abondant en idées.

ARTICLE CXXVI.

***ESSAI SUR LES VERTUS** de l'Eau de Chaux, pour la guérison de la pierre.* Par M. Robert Whyt, Docteur en Médecine de la Société Royale de Londres, Membre du College Royal des Médecins, & Professeur en Médecine dans l'Université d'Edimbourg. *Avec un Supplément, contenant l'Histoire de la maladie de M. Walpole, écrite par lui-même; celle de la maladie de M. Newcome, Chanoine de Windsor, &c.* Traduit sur la seconde Edition de l'Anglois, par M. A. Roux, Docteur en Médecine, auquel on a ajoûté une méthode de dissoudre la pierre par la voie des injections de M. Butter, traduite par le même. (*In-12.*

des Sciences & Beaux-Arts. 2913

pages 209, sans y comprendre l'Avertissement de CXXVII p.) A Paris, chez Vincent &c. M. DCC. LVII.

CE Traité fut publié, en 1743, dans les Essais de Médecine, composés par la Société d'Edimbourg : dans cette Edition on a *corrigé plusieurs fautes de la première*, & on y a *fait un grand nombre d'additions*. Il s'agit ici d'une des plus cruelles maladies qui affligent l'humanité : les douleurs en sont insupportables, la cure en est dangereuse, l'appareil même en est si effrayant, qu'il faut un courage héroïque pour en soutenir le spectacle & pour se soumettre à l'opération qui est une torture toujours horrible & souvent funeste : on ne sauroit donc trop encourager les efforts qu'on fait pour découvrir une autre voie de guérison, où il y ait moins de

périls, & moins de tourmens à essuier.

Le Traducteur de cet Essai, dans l'Avertissement qu'il a mis à la tête de cette Edition, débute par une maxime éternellement inculquée, *c'est de renoncer aux systêmes pour n'interroger que la nature*, afin que la Médecine expérimentale succède enfin à la Médecine systématique, & substitue *des régles invariables* aux théories incertaines. Il se flatte qu'on avance vers un but si désirable ; il nous annonce *une grande révolution dans la Médecine :* le progrès de l'*esprit* philosophique fonde ces belles espérances. Il y a déja longtemps que tous les systêmes paroissent abjurés ; que l'observation semble les avoir supplantés, & que tous les Médecins se rangent sous sa bannière, & se glorifient de marcher à sa suite. Ce n'est point à nous de décider si leurs

procédés en font moins une routine qu'ils se font ; si, dans mille accidents plus ou moins combinés, l'équivoque des symptômes ne se lève pas par des conjectures analogues à cette routine, & si enfin, dans le transport ou l'application des faits observés, on n'est point exposé à étendre l'empire de l'observation au-delà de ses limites, & par conséquent à généraliser les phénomènes particuliers avec une intrépidité de systême, dont l'esprit philosophique n'est que trop susceptible : ce qui feroit rentrer les systêmes par la même voie qu'on avoit choisie pour les chasser. Car enfin quelle est la vraie origine des systêmes qui acquièrent du crédit ? n'est-ce pas le succès des méthodes imaginées par les plus heureux Praticiens ? Les échecs qui leur arrivent ne se publient pas comme leurs victoires : on cache leurs défaites, ou

on les attribue à des accidents étrangers à leur pratique : les disciples qui l'empruntent & la suivent plus servilement, sont encore moins portés que leurs maîtres à en restraindre l'usage, moins habiles à en modifier & à en varier les procédés selon l'exigence des cas & des circonstances. On se fie sur la nature des agents qu'on emploie sans avoir compté avec celle des sujets qu'on traite : on ne connoît pas trop la première, on connoît encore beaucoup moins la seconde, sur-tout dans l'état où la réduit son mal actuel. Ici, comme en bien d'autres occasions, on oublie les individus réels, on s'attache à des espèces vagues, on y lie, on en rapproche les symptômes les plus séparés, les plus éloignés, on se glorifie dans ces généralisations : ainsi le systême s'enfle & porte sa sphère bien au-delà de l'espace où l'eût renfermé.

son premier Auteur : il s'y soûtient jusqu'à ce que l'abus s'en manifeste trop sensiblement, & le fasse tomber peut être au-dessous de la région où il pouvoit subsister avec avantage. C'est ainsi que les remèdes des empyriques, presque tous excellents dans leur source & dans leur destination primitive, dégénérent & se décrient autant par l'indiscrétion & l'ignorance qui les hazardent avec témérité, que par l'impéritie ou l'intérêt qui les composent avec infidélité.

Dans ces recherches sur la Chaux & sur l'Eau de Chaux, on n'a pas donné dans cet inconvénient : quelque zèle qu'on y montre pour exalter les propriétés de l'Eau-de-Chaux, on les réduit presque uniquement à une vertu lithontriptique, c'est-à-dire à une qualité propre à dissoudre les pierres de la vessie : toutes les expé-

riences qu'on trouve dans cet Essai fort multipliées & fort variées, conduisent à ce résultat. Sans nous arrêter aux XIV Sections qui divisent ce Traité, nous nous contenterons d'en extraire la fleur & la substance avec un soin qui fasse sentir l'importance de la matière, & invite à l'étudier dans l'Ouvrage que nous annonçons.

Le travail de M. Roux ne s'est pas borné à une traduction : il a opéré sur le même objet que traite son Auteur ; il a analysé l'Eau-de-Chaux, il a déterminé les principes d'où coulent plus spécialement les propriétés dont elle jouit, & par la voie de ces manipulations chimiques, il est parvenu à cette conclusion, *que l'Eau-de-Chaux n'est qu'un mixte composé d'eau, de terre, & peut être d'un peu de phlogistique ;* de sorte que l'*essence de cette eau* consiste proprement *dans la portion de terre calcaire*,

qu'elle contient. Après l'Analyse de l'Eau-de Chaux, il a entrepris celle de l'urine & de la pierre : de la connoissance de l'agent qu'on veut mettre en œuvre, il est naturel de passer à celle du sujet qu'on veut soumettre à son action pour découvrir l'espèce d'efficacité que l'un exerce sur l'autre : sur le rapport de ces *opérations analytiques*, M. Roux regarde la pierre *comme un composé d'une très-grande quantité de terre & d'air unis à un peu d'eau, à une quantité d'huile encore plus petite, & à un sel ammoniacal formé par l'acide animal & l'alkali volatil, & peut-être à un peu de sel marin.*

De tous ces principes, continue notre Auteur, *il n'y a que l'huile & le sel ammoniacal, sur lesquels l'Eau-de-Chaux puisse agir*, elle a plus d'*affinité* avec l'acide de ce sel qu'avec l'huile ; mais son

union avec ce sel la rend *plus propre à se combiner avec l'huile.* Après les expériences qu'il a tentées, pour éclaircir tout ce mystère, M. Roux *ose assurer que ce n'est qu'en décomposant le sel ammoniacal de la pierre, que l'Eau-de-Chaux parvient à décomposer cette concrétion.* Dans le cours de ses expériences, il a trouvé *que le sel, qui résulte de la combinaison du vinaigre distillé avec une terre calcaire quelconque, dissolvoit la pierre de la vessie, sinon avec autant de rapidité que l'Eau-de-Chaux, du moins avec assez d'efficacité, pour qu'on pût le substituer à sa place dans le cas où le malade seroit dégoûté de cette boisson* : il est même persuadé que tous les *sels à base calcaire* sont propres à dissoudre la pierre.

Une des grandes objections contre l'Eau-de-Chaux, *c'est la crainte qu'elle n'attaque les principes du*

sang, *& même l'estomach & la vessie* : l'efficacité de ce remède ne consiste que dans l'action *de sa partie terreuse*, & cette partie ne développe son activité qu'en s'unissant aux acides. Pourquoi donc n'attaqueroit-elle pas tous les acides qu'elle rencontre dans les vaisseaux où elle circule ? C'est, répond M. Roux, qu'en ces vaisseaux les acides sont autrement combinés que dans les concrétions pierreuses ; c'est qu'elle a sur le sel ammoniacal une prise qu'elle n'a pas sur l'acide *combiné du gluten animal*. De-là vient qu'en trouvant de l'urine ou la pierre, son action s'y réunit toute entière sans se détourner ailleurs : de-là vient encore que, plus elle rencontre d'acides qui l'attirent sur sa route, moins elle est efficace sur l'urine & sur la pierre : son union avec un acide la rend impuissante contre l'autre. C'est-là ce qui l'empêche

d'être aussi active sur les enfants que sur les adultes : dans les enfants, les premiéres voies sont plus chargées d'acides, leurs humeurs tendent plus à devenir acides que celles des adultes ; ainsi leurs vaisseaux offrent à l'Eau-de-Chaux un exercice qui affoiblit davantage sa force. Notre Auteur ajoûte que les pierres des enfants peuvent encore contenir une plus grande quantité de sel, & par conséquent épuiser plus facilement l'activité de ce menstrue, & diminuer le produit de son action.

Le remède de Mademoiselle Stephens, ce remède dont l'efficacité contre la pierre a été si vantée, fournit lui-même aux partisans de l'Eau-de-Chaux, des moyens victorieux pour assurer la préférence à leur spécifique. La poudre, *dit M. Whyt*, que cette Demoiselle *faisoit prendre à ses malades long-temps avant qu'elle leur donnât*

le savon à grandes doses si n'étoit qu'une espèce de Chaux : c'étoit cependant *sur cette poudre qu'elle comptoit le plus.* Or l'Eau-de-Chaux porte dans le sang une plus grande quantité de Chaux, & l'y porte avec moins de danger. D'ailleurs l'expérience prouve que *l'Eau-de-Chaux dissout la pierre hors de la vessie* : c'est sur cette Analogie qu'on en a tenté l'usage : le succès a confirmé la vertu qu'on y soupçonnoit ; on a même de fortes présomptions pour supposer que, dans ces heureux essais où le savon a été employé avec l'Eau-de-Chaux ; le bienfait de la guérison a été plutôt l'ouvrage de cette eau que du savon, & qu'étant de sa nature astringente & fortifiante, c'est à ces qualités qu'on est redevable de l'adoucissement & de l'éloignement de plusieurs fâcheux symptomes qu'on éprouvoit avant l'usage de cette eau, comme l'in-

continence, les douleurs & les ardeurs d'urine, l'hémorragie &c. En poussant plus loin les tentatives, on a découvert que l'Eau de Chaux empêchoit l'urine de se décomposer en ces principes qu'on imagine donner naissance à la pierre; qu'elle change & détruit ces principes dans leur état de concrétion, & par conséquent que la pierre est une maladie dont l'usage de l'Eau-de-Chaux peut également prévenir & dissiper les attaques.

Il y a plusieurs espèces de Chaux, elle donnent autant d'espèces d'eau: on les a toutes essayées & comparées, & par leurs effets on a mesuré leurs forces respectives: dans ces expériences, on a reconnu que ce n'est pas la Chaux ordinaire, mais la Chaux qu'on tire des écailles d'huitres & des coquilles de pétoncles, qui donne l'eau la plus efficace: sur

cet excès d'activité, l'Auteur de cet Essai conjecture que les *particules de cette Eau-de-Chaux sont plus subtiles, plus savonneuses, plus pénétrantes que celles de l'Eau-de-Chaux ordinaire.*

Reste maintenant à savoir si cette *qualité dissolvante* qu'on ne peut contester à l'Eau-de-Chaux, ne trouve point, dans nos humeurs, des entraves qui en émoussent ou même en éteignent la force. Dans les expériences qu'on a faites pour s'en assurer, l'Eau-de-Chaux n'a rien perdu de sa vertu, d'où on conclut qu'elle la porte jusques dans la vessie, & qu'elle l'y déploie toute entière contre les concrétions pierreuses qui tourmentent cette membrane. Après avoir constaté, par ces recherches, la nature de l'Eau-de-Chaux, la vertu de ce remède & la confiance qu'on doit y avoir, on passe au régime qu'il faut observer pendant

l'usage de cette eau & aux remèdes qui s'allient le mieux avec elle. Les *boissons aqueuses* & les moins acides, sont celles qui alterent le moins sa vertu. La morue est un des aliments qu'on permet le plus volontiers à ceux qui prennent l'Eau-de-Chaux. Les légumes dont ils peuvent user *sans rien craindre*, sont les Artichaux, les Asperges, les Epinards, les Laitues, la Chicorée, le Persil, le Pourpier, les Oignons, les Poireaux, le Céleri, les Navets, les Carottes, les Patates, les Raves, les Poids-verds. L'Eau-de-Chaux constipe sur tout *quand on n'y joint point de savon* : ainsi, dans l'usage de ce remède, on a quelquefois besoin de se purger : dans la Section VIII[e] de cet Essai, on apprendra quels sont les purgatifs dont l'Eau-de-Chaux souffre le mêlange sans intéresser sa vertu.

Quelque rapport qu'on veuille

ſuppoſer entre la gravelle & la goute, on n'en doit pas conclure que l'Eau-de-Chaux convienne aux gouteux : M. Whytt lui-même nous avertit de ne pas nous laiſſer ſéduire à cette Analogie. Il n'en regarde pas moins l'Eau-de-Chaux comme un remède dont on peut ſe ſervir dans pluſieurs maladies chroniques. » On peut, *dit-il*, la » prendre à grandes doſes, & il » faut en continuer long-temps » l'uſage. Ses parties peuvent péné- » trer par-tout où l'eau pénètre..... » Il paroît qu'elle exalte les ſels » & les huiles du ſang & de l'urine, » & qu'elle agit ſur les ſolides » comme aſtringente : elle doit » convenir dans les cas où le ſang » eſt aqueux, lent, viſqueux & » privé d'action, & dans ceux où » les ſolides ſont affoiblis ou relâ- » chés. Ses vertus ſont très-mar- » quées dans les fleurs blanches & » le diabethès, & on peut compter

» sur elle beaucoup plus que sur
» tout autre remède dans les
» écrouelles. C'est un excellent
» remède dans les diarrhées & dans
» les dyssenteries produites par
» les acides des premières voies,
» dans les excoriations ou les ulcè-
» res des intestins. Ses qualités
» pénétrantes, dissolvantes & dé-
» tersives, doivent la rendre pro-
» pre contre les rhumatismes chro-
» niques, la sciatique & les autres
» obstructions des petits vaisseaux.
» On m'a dit qu'elle avoit de très-
» bons effets dans la fièvre-lente
» nerveuse ; mais elle doit être
» nuisible dans les fièvres ardentes
» & putrides..... Elle produit quel-
» quefois de très bons effets dans
» les éruptions cutanées, qu'on ap-
» pelle assez improprement *érup-
» tions scorbutiques* ; mais quel-
» quefois elle n'en produit aucun.
» J'ai guéri une fois en ma vie
» une éruption scorbutique sur les

» mains, que la salivation mercu-
» rielle n'avoit pû emporter, en
» faisant boire chaque jour au
» malade une chopine d'Eau-de-
» Chaux, faite avec les écailles
» d'huitres pendant deux mois en-
» tiers, & en lui faisant laver de
» temps en temps les mains dans
» la même Eau-de-Chaux. «

Les autres expériences *faites avec l'Eau-de-Chaux, la lessive dont on fait le savon, le savon &c.* autorisent l'Auteur » dans les cas » où l'on jugeroit à propos d'or- » donner la lessive de potasse & » de chaux pour la pierre, à pré- » férer celle qui est faite avec » l'Eau-de-Chaux d'huitres, à celle » qu'on employe ordinairement » dans la Fabrique du savon, puis- » qu'on en peut prendre en beau- » coup plus grande quantité avec » la même sûreté, & puisqu'elle » est beaucoup plus dissolvante. « Ce menstrue dissout la pierre en

une *substance onctueuse*, qu'il retient suspendue dans ses pores : c'est donc un vrai *dissolvant* en prenant ce terme dans le sens le plus étroit. La lessive avec laquelle on fait le savon à Glasgow, l'eau-de-chaux & la dissolution de savon ne sont proprement que *lithontriptiques*, puisqu'elles ne font que ronger & briser la pierre en *une poudre blanche*. Cette suite d'expériences fait » *penser* à » M. Whyt que si le *Sapo Amigda-* » *linus* de la Pharmacopée de Lon- » dres étoit fait avec une lessive » de potasse purifiée & d'écailles » d'huitres calcinées, au-lieu de » la lessive ordinaire de savon, il » seroit aussi agréable au goût, & » auroit plus de vertu pour dis- » soudre la pierre. « Il a dissous du savon d'Alicante *dans de l'Eau-de-Chaux ordinaire*, & il a trouvé, comme il l'avoit conjecturé, que ce mêlange avoit plus de vertu

dissolvante

dissolvante qu'une dissolution de savon dans l'eau commune ; que l'eau de chaux pure, & même que le savon & l'eau-de-chaux pris séparément.

On ne sauroit lire avec trop d'attention cette foule de recherches qui remplissent cet *Essai*, & qui sont toutes puisées dans le sein de l'expérience : il en résulte 1° Que c'est une mauvaise méthode de mettre le savon en pilules, à moins qu'on ne doive le prendre sur le champ : l'air en détruit la vertu en *agissant sur sa surface*, & par conséquent dans la même proportion qu'on l'augmente. 2° Que l'Esprit de Nitre dulcifié n'affoiblissant que légèrement la vertu de l'Eau-de-Chaux, & ayant lui-même la vertu de dissoudre la pierre, on peut l'ordonner *en toute sûreté* à ceux qui font usage de l'Eau-de-Chaux. 3° Que la lessive qu'on employe pour faire

le savon, c'est-à-dire la lessive de potasse & de chaux, dissout *plus puissamment* la pierre que l'Eau-de-Chaux ou la dissolution de potasse *toutes seules*. 4° Que l'Eau-de-Chaux, si puissante sur les concrétions pierreuses, ne l'est point sur les concrétions bilieuses, quoique moins solides & moins dures. La raison qu'on en donne est que la vertu lithontriptique de la chaux dépend principalement de son action sur les sels de la pierre: or les concrétions bilieuses contiennent beaucoup moins de ces sels que les pierreuses.

Cet Ouvrage est terminé par une *Méthode de traiter de la pierre*, par la comparaison des remèdes proposés pour la dissoudre; par l'histoire de plusieurs maladies que l'Eau-de-Chaux a guéries; par une méthode d'injections dont on conseille l'usage & dont on décrit les instruments

& la manière de s'en ſervir, enfin par des remarques importantes ſur la Lithotomie. Tous ces détails ſont infiniment précieux : les Maîtres de l'Art n'en doivent rien perdre ; mais ils ne ſauroient guères s'en inſtruire que dans ce Livre, dont tous les principes & tous les préceptes ſont appuyés ſur des expériences qu'on ne manquera pas de vérifier. Quelques Critiques répandues dans les Notes, picqueront l'attention des Savants qu'elles intéreſſent ſans les bleſſer ; car on n'attaque point ici leurs opinions ſans rendre hommage à leurs talents & à leur capacité.

ARTICLE CXXVII.

ESSAIS POLITIQUES. Par M. le Marquis De***. (Deux Volumes *in*-12.) A Amſterdam &c. 1757.

QUEL que ſoit ce Marquis ***, ſoit qu'il ait pris un nom de guerre, d'après les Rochefort, les Wordac, les Sirot &c. ſoit qu'en effet il ſoit décoré de ce titre, c'eſt un homme d'eſprit qui a lu, a réfléchi ſur ſes lectures, & a ſçu leur donner de l'ordre. Quoique ſon Livre ait pour objet direct de former des Négociateurs, les Nouvelliſtes, les hommes d'Etat, toute la Nation politique y trouveront les anciennes maximes fort bien rapprochées, & même enrichies de quelques nouvelles Obſervations.

Laiſſons faire à l'Auteur lui-même la diſtribution de ſon Ouvrage : il le diviſe en quatre Parties : » Dans la premiére, je traite, » *dit-il*, des qualités naturelles & » acquiſes, utiles au miniſtère, & » de la conduite du Négociateur » envers ſon Souverain, & à l'égard » de la Cour où il réſide.

» La ſeconde fera mention du » culte dû à la Divinité, de l'origine des Etabliſſements humains » & du Droit de Guerre; j'y joins » un Abregé ſommaire du Droit » de la Nature & des Gens.

» On verra dans la troiſième un » tableau des intérêts préſents des » Souverains, précédé d'un diſcours qui peindra les principaux » évènements politiques, depuis » 1648 juſqu'à la fin de l'année » 1748.

» Les Extraits des Traités de » Weſtphalie, d'Utrecht, d'Anvers & de Vienne, avec des Diſ-

» cours préliminaires & des Differ-
» tations ſur chacun de ces Traités,
» compoſeront la quatriéme &
» dernière Partie. «

Du reſte il ne marche point au hazard ; il a eu ſoin de ſe pourvoir des guides les plus ſûrs & les plus experts qu'il indique ; mais Grotius & Puffendorf ſont comme les deux Poles ſur leſquels roule ſa Politique. » Il voudroit cepen-
» dant, dans le premier, moins de
» ſécherefſe & moins de citations
» qui, toutes belles qu'elles ſont,
» font ſouvent perdre l'objet & le
» texte de vuë. «

De ces quatre Parties, la premiére nous a paru la plus conſidérable & la plus eſſentielle au but de l'Auteur. C'eſt-là qu'il trace, ou du moins qu'il eſquiſſe les parties & les traits, dont l'enſemble compoſe le parfait *homme d'Etat*. Les préceptes y ſont appuyés de grands exemples, qui ſubſtituent

aux ſpéculations vagues une pratique ſenſible & utile. Faut-il faire voir les avantages de la modération ? on citera le Préſident Jeannin, qui dut à cette vertu la plus grande partie de ſa gloire & de ſes ſuccès. S'agit-il de montrer en quelles conjonctures la fermeté doit trouver ſa place ? on produira le Cardinal Mazarin aux Conférences de l'Iſle des Faiſans : en affectant des colères feintes & en menaçant à propos de rompre toute négociation, il ſut gagner tout ce qu'il voulut. Au reſte notre Auteur propoſe la paix des Pyrénées comme un chef-d'œuvre en fait de Politique ; & le Miniſtre qui la conclut, ce Miniſtre auquel l'animoſité des factions empêcha ſi long-temps de rendre juſtice, comme un des plus grands hommes & des plus utiles qui ſoient entrés dans le Conſeil de nos Souverains.

Veut-on faire sentir la nécessité de la patience? on donne pour modèle Philippe II. » Il avoit » coûtume de dire : *Le temps & » moi en valons bien deux autres.* » Ce grand Politique étoit per- » suadé que de *s'empresser* & de » *se passionner*, faisoit le plus sou- » vent échouer une entreprise. *Il » paroissoit quelquefois indiffé- » rent pour ce qu'il désiroit le » plus.* Sa conduite alors étoit » celle des rameurs; ils tournent » le dos à l'endroit où ils veulent » aborder. «

Si c'est l'adresse qu'on croit devoir recommander au Négociateur, M. de Sillery en fournit l'exemple: » Le Traité de Vervins rendoit, » au sujet de la souveraineté de » Saluces, le Pape arbitre entre le » Roi & Emmanuel de Savoie. Le » Marquis de Sillery Brulard, Plé- » nipotentiaire de France, sollici- » toit à Rome les intérêts de cette

» Couronne. Les deux Princes
» intéreſſés craignoient également
» un ſéqueſtre entre les mains du
» Pontife. Afin de prévenir les
» artifices du Duc, le Miniſtre
» François fit courir le bruit que,
» dès que le Roi auroit la poſſeſ-
» ſion aſſurée du Marquiſat, il le
» céderoit à un des neveux de *Sa*
» *Sainteté*. Emmanuel allarmé
» offrit lui-même au Pape cet
» Etat en litige, & crut ainſi ſe
» le gagner. Mais Urbain offenſé,
» déclara qu'il renonçoit dès ce
» moment à l'arbitrage, puiſqu'une
» des parties le croyoit intéreſſé.
» Cette adreſſe de M. de Sillery
» eut un ſuccès heureux, mit en
» défaut toute la politique du Duc:
» il n'y eut plus de ſéqueſtre à
» redouter, & la France garda
» encore quelque temps la Princi-
» pauté. « Cette Anecdote, rap-
portée d'après M. de Vicquefort,
dans ſon Traité célèbre de l'*Am-*

bassadeur & de ses fonctions, met ici sous les yeux le triomphe de la Politique, mais non pas tout-à-fait celui de la sincérité. Dans le Cardinal Mazarin, même dissimulation à peu-près, même manège & même réussite ; il feint de consentir qu'on rende à l'Espagne ce que la France avoit conquis sur elle, à condition que le Portugal sera démembré de l'Espagne. L'Espagnol n'y peut consentir, & par-là le François garde ses conquêtes : c'étoit le but de Mazarin, & c'est-ce que l'Auteur explique en détail.

Nous n'entreprendrons pas de le suivre dans tous les plis & replis de sa Politique. Ce n'est pas qu'il soit trop diffus, le Lecteur trouvera même des points qui demanderoient un peu plus de développement. Mais parce que l'Auteur serre les matières, & par-là nous impose la nécessité de l'imiter, il

nous suffira d'indiquer les principaux objets qu'il embrasse ; par exemple, l'étude propre d'un Ambassadeur ; la nécessité des Langues ; les difficultés dans le début, & la conduite qu'il faut y tenir ; l'exactitude à suivre les ordres ; l'affabilité & l'esprit de Cour ; la manière de s'instruire des Nouvelles ; le danger de prendre part aux évènements domestiques ; le vrai but d'un Ministre en négociant ; la manière d'écouter, celle de traiter dans les Cours, celle d'interpréter les Traités ; le distinctif du Plénipotentiaire ; les qualités du Médiateur : on veut qu'il soit désintéressé & impartial. » Un Prince uniquement dirigé » par son intérêt ou par celui des » personnes qu'il veut favoriser, » ne mérite plus le nom de Média- » teur ; mais celui d'un ennemi » d'autant plus à craindre, qu'il » cache, pour me servir de cette

» figure, un poignard sous des » branches d'olivier. « On cite en preuve le Roi de Dannemark, (Christiern IV.) ayant été agréé comme Médiateur au Traité d'Osnabruk, il se montra tellement partial en faveur des ennemis de la Suède, que les Suèdois renoncerent à sa médiation d'une manière éclatante, & prirent les armes contre lui peu de temps après (en 1644.)

A ce portrait on en oppose un autre qui fait un beau contraste: c'est celui de Louis XV. Médiateur à Constantinople entre l'Empereur Charles VI. & le Grand-Seigneur: » Les médiations, *dit l'Auteur*, » seront toujours glorieuses & » équitables entre les mains du » Prince qui, satisfait de donner » des Loix à des Provinces floris» santes & de se rendre le Père » d'un peuple belliqueux, fait cé» der ses intérêts à la félicité de ce » peuple. Les pertes qu'auroient

» occasionnées les Turcs à l'Empe-
» reur Charles VI. auroient été *trop*
» *préjudicieuses* (préjudiciables) à
» la Religion. Le Roi ne vouloit
» point à ce prix l'abaissement de
» la Maison d'Autriche. Les Infi-
» dèles fiers de leurs conquêtes,
» ménaçoient d'envahir toute la
» Hongrie, & de pousser la guerre
» jusqu'aux portes de Vienne. Ce
» grand Prince, par son entremise,
» sut arrêter les progrès de la puis-
» sance Ottomane, la fit consentir
» à une juste satisfaction : enfin les
» Chrétiens & les Infidéles admi-
» rerent également & sa justice, &
» sa sagesse. «

Dans un Traité, quand on le rédige, nulle précaution n'est de trop : il faut particulariser tout, ne craindre pas les répétitions, & employer les termes les plus clairs. En pareille occasion, la moindre omission, la moindre ambiguité porte coup. . . . . *

Il n'y a pas grand fonds à faire sur les lettres écrites en chiffre. » Le chiffre, quelque impénétra-» ble qu'il paroisse, ne l'est jamais » pour ceux qui sont intéressés à » l'expliquer. Un célèbre Mathé-» maticien sous le Regne d'Hen-» ri IV, découvrit le secret de la » ligue, malgré plus de cinq cents » caractères différents inventés » pour le cacher. «

On ne veut pas que le Négociateur traite par écrit : » Au » congrès de Munster, les premié-» res propositions des François » furent confiées au papier ; mais » cette méthode donnant l'être à » plusieurs réponses & repliques, » retardoit la conclusion des affai-» res. La Cour défendit à ses Mi-» nistres l'usage des Mémoires, & » telles instances qui leur furent » faites depuis, ils ne communi-» querent par écrit que les deman-» des & prétentions. Tout le reste,

» près des Médiateurs, fut discuté
» de vive voix. «

Seulement il faut écouter attentivement, & songer moins à ce qu'on doit dire qu'à ce qu'on entend. C'est un grand art, dans un habile homme, que celui d'écouter.
» Tout l'instruit, le silence, le
» souris, le regard, le geste. Le
» Cardinal d'Ossat étoit tellement
» attentif, qu'il rendoit compte, en
» ses dépêches, des moindres pa-
» roles & de toutes les circonstan-
» ces. « On cite, à ce sujet, une belle maxime du Duc de la Rochefoucaud ; elle n'a trait qu'aux conversations ; mais l'Auteur l'adapte très-à-propos aux conférences politiques.

Nous omettrons le parallèle des deux grands Cardinaux de Richelieu & Mazarin : il se trouve partout ; nous y substituerons le caractère très-court des Cardinaux d'Ossat & de du Perron,

» Le premier avoit le talent de » s'insinuer dans les esprits les plus » difficiles, & de se faire écou- » ter. La rapidité & la force des » raisons qu'employoit le second, » ne persuadoient pas seulement, » mais enlevoient. L'un & l'autre » étoient doués de ces génies supé- » rieurs, qui, comme des phéno- » mènes, ne paroissent que rare- » ment sur l'hémisphère. « Telle est, à peu-près, la substance des objets compris dans la premiére Partie de cet Ouvrage.

La seconde, qui acheve de remplir le 1er Volume, roule sur les principes mêmes de la Politique, puisque l'Auteur y traite du culte de la Divinité, de l'établissement des Sociétés, du Droit des Gens avec toutes les conséquences qu'il entraîne. On doit lire tout ce morceau, qui contient un assez grand fond d'érudition. Nous n'en recueillerons ici que la Notion du du Droit humain que l'Auteur,

après Grotius, fait dépendre de la volonté des hommes. Il le divise 1° en *Droit Civil*, qui s'étend à toute la Communauté ; 2° en *Droit Domestique*, qui n'embrasse que les rapports du chef de famille à ses enfants, ou du maître à ses serviteurs ; 3° en *Droit des Nations* ou *des Gens* qui lie les peuples entre eux. Ces principes distinguent fort, & peut-être trop, selon quelques Jurisconsultes, le *Droit des Gens* du *Droit Naturel*, de ce Droit que l'Auteur de la Nature grave dans l'ame de tous les hommes, de ce Droit inaliénable, imprescriptible, indépendant des volontés humaines ; mais ce n'est pas ici le lieu de traiter cette grande question, savoir *si le Droit des Gens est ou n'est pas distingué du Droit Naturel?* Grotius avouoit la distinction, d'autres la nient : & cette matière, au fond, appartient peut-

être plus à la Métaphyſique, qu'à la Morale ou à la Science des Légiſlateurs.

Dans le ſecond Volume, après quelques Préliminaires ſur la révolution qui, depuis un ſiècle, a changé le ſyſtême politique de l'Europe, après avoir blâmé un peu trop de hauteur que Louis XIV. & ſon Conſeil firent paroître depuis les Traités de Munſter & des Pyrénées, après avoir inſinué en paſſant que cette *balance*, cet *équilibre* de l'Europe qu'on fait ſonner ſi haut, n'eſt qu'une ſource de troubles & de guerres ; l'Auteur paſſe aux intérêts reſpectifs de chaque Etat & de chaque Prince. Il a ſenti lui-même, & nous n'avons garde de le contredire, qu'un pareil ſujet méritoit d'être un peu plus approfondi, un peu plus étendu. » J'aurois bien voulu, » *dit-il*, diviſer auſſi en diſcours » les objets qui ſe rapportent aux

» intérêts des Puissances ; mais
» la chose m'a été impossible, vu
» la brièveté que j'ai voulu ob-
» server. «

D'ailleurs les intérêts d'Etat peuvent changer au gré des circonstances. Les Hollandois en fourniront la preuve. La protection de l'Angleterre leur fut nécessaire pendant un assez long-temps ; mais aujourd'hui que le Stathoudèrat formellement héréditaire dans la Maison de Nassau, (Maison qui va presque toujours chercher ses alliances dans celles qui regnent en Angleterre ;) aujourd'hui que la supériorité maritime de la Nation Britannique tient le Commerce des Provinces-Unies comme dans des entraves ; la République s'applaudit du nom de *liberté*, & devient insensiblement une Province d'Angleterre.

On observe fort bien » que les
» Pays-Bas toujours onéreux à un

» un Prince qui n'y réside point ; » le deviennent davantage à la » Reine de Hongrie, depuis que » la plûpart des Places y sont dé» mantelées. Sans des frais immen» ses, on ne peut ni les réparer, » ni remédier aux désordres dont » est travaillé tout pays qui sert de » théâtre à la guerre « &c.

A l'Article de Prusse, nous rencontrons une prédiction qui paroîtroit faite après coup, tant elle se trouve conforme à l'évènement : la voici : » Le Corps Germanique » recevra de puissants secours de » ce Prince (le Roi de Prusse,) » lorsqu'il sera question d'opposer » un équilibre à la nouvelle Mai» son d'Autriche ; mais aussi si la » balance penchoit en sa faveur, » & si ce Prince étendoit trop loin » ses frontières aux dépens de la » Cour de Vienne, il pourroit » trouver la France contraire à ses » projets ambitieux. Il importe

» trop à cette Couronne qu'au-
» cune Puiſſance ne domine en
» Allemagne, ſur-tout une qui,
» ſur l'Angleterre, conſerve des
» prétentions, en cas de l'extinc-
» tion de la Maiſon regnante. «

La quatrième & dernière Partie n'eſt pas ſuſceptible d'extrait, n'étant qu'un Extrait elle-même de divers Traités. Concluons donc par rendre à cet Ouvrage la juſtice qui lui eſt duë : en général il eſt écrit d'un ſtyle plus lèger que correct ; les maximes y ſont belles, les avis ſages, la morale pure, l'érudition n'y manque pas : on peut dire même que l'Auteur fait en ſa faveur quelques heureux écarts.

L'Article où l'on en approuvera le plus volontiers la ſurabondance, eſt celui qui concerne la Religion, elle eſt révérée dans cet Ouvrage, & le Matérialiſme y eſt combattu. » Il n'y a pas,

» *dit-on*, de systême plus absurde » que celui qui enlevant à l'ame » sa spiritualité, accorde la pensée » à la matière, & détruit toute idée » de Providence, de culte & de » Religion. « Cette assertion est justifiée par de bonnes preuves, entr'autres du *divin* Platon, traduit par M. Dacier : » Si l'ame » étoit composée, *dit-il en son* » *Phédon*, & qu'elle fût une har- » monie, elle ne feroit jamais le » contraire de ce que font les par- » ties qui la composent : elle ne « leur seroit jamais opposée. Nous » sentons qu'elle conduit & gou- » verne les choses même dont on » prétend qu'elle est composée, » qu'elle leur résiste, qu'elle les » combat, qu'elle les ménace ; » qu'elle réprime les convoitises, » les colères, les craintes ; en un » mot, nous sommes assurés que » l'ame parle au corps, comme à » quelque chose qui se trouve d'une

» autre nature qu'elle. L'ame eſt
» donc d'une eſſence plus divine
» que l'harmonie. « Il n'eſt pas beſoin d'avertir que le Philoſophe entend par ce mot *harmonie*, les parties de matières combinées & ſymmétriſées.

En parcourant ce Livre, on y remarquera un grand nombre de fautes d'impreſſion; en voici une qui, probablement, n'eſt pas ſur le compte de l'Imprimeur: *Ce ſont des gueux, Madame, diſoit le Duc d'Aſcot (pour Arſcot) à la Ducheſſe de Parme, Gouvernante des Pays-Bas.* Cette fameuſe dénomination qui fit tant de bruit, qui eut de ſi étranges ſuites, Bentivoglio, Strada, & les autres l'attribuent non au Duc d'Arſcot, mais au Comte de Barlemont, Gouverneur du Luxembourg & Préſident du Conſeil intime.

L'Auteur annonce un ſecond Ouvrage, dans le goût du premier,

Décembre, 1757.

& qui en ſera comme une *Appendice* : c'eſt ſur *le Commerce*. On peut lui promettre d'avance qu'il ſera favorablement accueilli.

ARTICLE CXXVIII.

MÉMOIRES DES COMMISSAIRES du Roi & de ceux de Sa Majeſté Britannique, ſur les poſſeſſions & les droits reſpectifs des deux Couronnes en Amérique ; avec des Actes publics & Pièces juſtificatives. Tome IV. contenant les derniers Mémoires ſur l'Acadie, & un Mémoire des Commiſſaires du Roi ſur l'Iſle de Tabago. (*In*-4°. pag. 680.) *A Paris, de l'Imprimerie Royale.* M. DCC. LVII.

Les démêlés de la France avec l'Angleterre ont occupé des Négociateurs, & fait naître des diſcuſſions

discuſſions politiques ſur les Droits reſpectifs des deux Couronnes. Ces voies de conciliation auroient eu le plus heureux ſuccès, ſi la Nation Britannique, moins fière de ſes forces navales, avoit ſçu connoître & eſtimer les inclinations pacifiques de la France.

Le ſage, dit Grotius *, *ne fait la guerre que pour avoir la paix* : telle eſt, depuis long-temps, la maxime du Gouvernement François ; il a même ajoûté, dans la conjoncture préſente, à l'eſprit de cette maxime ; il a imité l'exemple de Scipion, qui aima mieux diſſimuler les intrigues de Carthage que de rompre d'abord avec cette entreprenante République.

Mais enfin le moment de la vengeance arrive : *ceux qui s'obſti-*

* Grot. de Jure Belli & Pac. L. III. Cap. 25.

nent à vouloir le mal, dit Senèque*, *méritent qu'on leur en fasse porter la peine*. Quels doivent être aujourd'hui les sentiments de cette fameuse Albion, qui a voulu la guerre sous les plus légers prétextes ; qui l'a commencée par des pirateries, qui l'a soûtenue avec plus d'animosité que de succès ; qui n'a bien connu ni ce qu'elle devoit défendre, ni ce qu'elle pouvoit attaquer ; ni les Ennemis qu'elle se faisoit en Europe, ni les Alliés qu'il lui convenoit d'acquérir en Amérique : procédés singuliers dans toute cette guerre où l'on reconnoît, du côté des Agresseurs, le desir de nuire, destitué de conseil, & l'ambition d'envahir sans l'art de conquérir avec gloire.

On a vû, ces dernières années, la controverse de nos Commis-

* Senec. L. I. de Irâ Cap. XV. & XVI.

ſaires François, avec ceux de la Grande-Bretagne, pour les limites de l'Acadie & pour la poſſeſſion de Sainte-Lucie. Il reſtoit deux Articles à développer.

Premiérement les droits de la France ſur l'Iſle de Tabago qui a auſſi été évacuée, après le Traité d'Aix-la-Chapelle, par un effet de cette modération inaltérable dont Sa Majeſté ſoûtient toujours le caractère.

Secondement, la réponſe des Commiſſaires du Roi au dernier Mémoire que les Commiſſaires Anglois ont produit pour appuyer leurs prétentions ſur l'étendue immenſe qu'ils attribuoient à l'Acadie.

Les hoſtilités ouvertes & précipitées de l'Angleterre ayant rompu tout commerce entre les deux Nations, la ſuite des conférences n'a pu avoir lieu, & M^rs^ les Commiſſaires François ont été privés

de l'avantage d'expoſer, dans le Tribunal de la Commiſſion, ce qu'ils avoient préparé ſur les deux objets qu'on vient d'énoncer. Ils n'ont pû faire ſentir aux Commiſſaires de S. M. Britannique la force des raiſons qui maintiennent la France dans la poſſeſſion de Tabago, & qui bornent la domination Angloiſe aux vraies limites de l'Acadie.

Mais tout le public profitera des travaux de ces habiles Négociateurs: c'étoient, comme on ſait, M. le Comte de la Galiſſonnière & M. de Silhouette. Le nom du premier rappelle l'opération brillante du 20. de Mai 1756, & les regrets que mérite un Général qui allioit l'intrépidité à la ſageſſe, & la ſcience du Cabinet aux talents militaires. Il a eu part aux Mémoires qu'on publie ſur Tabago & ſur l'Acadie; mais M. de Silhouette en eſt le principal Auteur;

il achevoit de détruire les Sophiſmes Anglois, tandis que M. de la Galiſſonnière mettoit hors de combat l'Eſcadre de l'infortuné Byng. Ainſi la raiſon, qui eſt le fondement du droit, & la valeur, qui en eſt l'appuy, concouroient, dans le même-temps, à maintenir les intérêts de la France.

On partage ici l'Ouvrage des Commiſſaires ; & il ne ſera queſtion, dans cette premiére Analyſe, que du Mémoire ſur Tabago. C'eſt une Iſle, du nombre de celles qu'on nomme *Antilles* ou *Caraïbes*, d'environ trente lieues de circuit, ſituée vers les 11 ou 12 degrés de latitude-nord, abondante en diverſes productions, propre au Commerce, & digne à tous égards de n'être point abandonnée au premier ambitieux qui voudra s'en ſaiſir. On la dépriſe trop dans quelques Relations ; on en parle comme d'un *miſerable Rocher*, *qui*

n'eſt bon à rien ; fauſſes idées qui ſont combattues par des Mémoires plus authentiques & en plus grand nombre.

Il s'agit de déterminer ſi cette Iſle appartient à la France ou à l'Angleterre : queſtion qui ne doit pas être décidée par des recherches ſur la découverte & ſur les premiers établiſſements de Tabago. Ni les Anglois, ni les François n'ont les droits d'aîneſſe à cet égard ; ils ſont obligés de les céder aux Eſpagnols, premiers Conquérants des Iſles & du Continent de l'Amérique. Le temps & les révolutions ont appellé, dans ce Nouveau-Monde, les autres Nations de l'Europe ; chacune d'elles y a formé des Colonies, & nulle n'eſt en droit de diſputer ſur la manière dont ſe ſont faites ces acquiſitions primitives. Il eſt ſimplement queſtion de ſavoir quelle étoit la Nation Européenne établie & non

troublée dans la possession de telle ou telle Isle, quand une autre Nation Européenne s'en est emparée. Voici, par exemple, le fait à l'égard de Tabago.

Avant la guerre, qui précéda le Traité de Breda (en 1667,) les Hollandois étoient maîtres de cette Isle, & personne ne leur en contestoit la possession : c'est le point d'où il faut partir. Durant cette guerre antérieure au Traité de Breda, les Anglois s'emparerent de Tabago, & peu de temps après (en 1666) les François délogerent ces nouveaux hôtes.* L'Histoire de cette expédition est *plai-*

---

* Les Anglois s'étoient aussi emparés de S. Eustache, autre Isle des Antilles; & les François les en chasserent pareillement : mais on ne parle, dans la présente Analyse, que de Tabago, parce que S. Eustache est rentrée sous la domination des Hollandois.

sante, suivant l'expression du P. du Tertre, Religieux de S. Dominique & Historien des Antilles. Vingt-cinq hommes & deux tambours, envoyés par le Gouverneur de la Grenade, descendirent dans l'Isle, & un seul de ces tambours ayant été sommer l'Anglois qui commandoit dans le Fort, cet Officier se rendit & fit rendre ensuite sa Place, qui étoit munie de tout ce qu'on pouvoit désirer pour une vigoureuse défense. Ce récit n'est peut-être pas exactement vrai ; car une autre Relation porte que le détachement François étoit de soixante hommes ; mais quoi qu'il en soit, l'Isle de Tabago ayant passé sous la domination de France, il ne fut point question dans le Traité de Breda de la restituer aux Anglois.

Observons avec soin les clauses de ce Traité. Les Anglois avoient été en guerre avec la Hollande &

avec la France ; & ce fut avec ces deux Puiſſances qu'ils conclurent la paix ; mais les conventions furent dreſſées , arrêtées & ſignées ſéparément. L'Angleterre & les Etats-Généraux s'accorderent à conſerver réciproquement leurs conquêtes ; au-lieu que l'Angleterre & la France s'engagerent mutuellement à rendre *ce qui pouvoit leur avoir appartenu avant la guerre.*

Cette clauſe eſt très-remarquable, & ſuffit pour établir les droits de la France ſur Tabago. Il eſt certain en effet qu'avant la guerre, terminée par le Traité de Breda, cette Iſle appartenoit aux Etats-Généraux, non à la Grande-Bretagne : ainſi la ſtipulation faite entre cette Couronne & celle de France, ne pouvoit avoir Tabago pour objet ; c'eſt plutôt, de la part des Anglois, une renonciation à tout ce qu'ils pouvoient prétendre

sur cette Isle : renonciation, il est vrai, non articulée en termes exprès, mais très-conséquente à la clause du Traité.

Et qu'on ne dise pas que ce Traité n'énonçant rien sur Tabago, il est vrai-semblable que ce silence doit être attribué au peu d'attention des Négociateurs, & qu'ainsi l'Angleterre n'est point censée avoir renoncé à la possession de cette Isle. Une observation si peu fondée donne lieu de reconnoître de plus en plus les droits de la France. En effet, on voit par les Mémoires du Comte d'Estrades, qui étoit un des Plénipotentiaires de Louis XIV. à Breda, que les Ambassadeurs d'Angleterre firent les plus vives instances pour la restitution de Tabago, & que ceux de France (Mrs d'Estrades & Courtin) n'y voulurent jamais consentir. On remarque même, dans ces derniers, une attention très-déli-

tate pour exclure du Traité toute ſtipulation équivoque.

Les Anglois vouloient y faire mettre que S. M. Très-Chrétienne rendroit les Iſles dont S. M. Britannique étoit en poſſeſſion avant le commencement de la guerre; mais un pareil énoncé parut captieux aux Plénipotentiaires François; ils obſerverent que la guerre n'avoit commencé entre la France & l'Angleterre qu'en 1666, deux ans après la rupture des Anglois avec la Hollande, que l'Iſle de Tabago avoit été priſe par les Anglois durant ces deux années; qu'ainſi Sa Majeſté Britannique étoit en poſſeſſion de cette Iſle, lorſque les hoſtilités commencerent entre Elle & Sa Majeſté Très-Chrétienne; que par conſéquent la France ſeroit obligée de rendre ladite Iſle, ſi l'Article étoit ſtipulé de la maniere qui avoit été imaginée par les Anglois; qu'au moins

l'affaire ſeroit ſujette à diſpute, & peut-être une nouvelle occaſion de guerre.

Cette conſidération très-réfléchie fit que l'Article ne paſſa point, & qu'il fut expreſſément ſtipulé que Sa Majeſté Très-Chrétienne rendroit ce qui avoit été poſſédé par le Roi de la Grande-Bretagne avant la guerre commencée contre les Etats-Généraux : ce qui excluoit manifeſtement Tabago puiſque cette Iſle étoit alors aux Hollandois.

On ne croit pas qu'en matière de diſpoſitions politiques, il y ait rien de mieux établi que le point qui vient d'être diſcuté. Il eſt de la derniére évidence que le Traité de Breda, bien-loin de donner aucuns droits à l'Angleterre ſur Tabago, attribue au contraire pleinement & inconteſtablement la poſſeſſion de cette Iſle à la France. Auſſi les Etats-Généraux déſirant de ren-

trer dans leur ancienne Colonie, s'adresserent uniquement à Louis XIV. & le solliciterent si vivement qu'ils obtinrent enfin la restitution de Tabago. Mais, dans la suite, la guerre s'étant allumée entre la République & la France, le Comte d'Estrées prit cette Isle au mois de Décembre 1677. La paix se fit à Nimègue quelque mois après, sous la médiation même & la garantie de l'Angleterre; on y stipula que chacun demeureroit en possession de ce qu'il tenoit; par conséquent la France fut autorisée à garder Tabago, & l'Angleterre, qui étoit médiatrice de la paix, consentit à cette disposition. Depuis ce temps-là nul Traité ne l'a changée, ni modifiée: qui peut donc douter que cette Isle n'appartienne aujourd'hui à Sa Majesté?

Jugeons par-là de ce qu'il faut penser d'un Livre Anglois de 89 pages *in*-8°. qui parut, il y a peu

d'années, sous ce titre : *Tabago, ou Description Géographique, & Histoire Naturelle & Civile, avec l'exposition des productions & autres avantages... de cette Isle... où l'on dissipe entièrement la chimère du droit des François, & l'on montre clairement que la souveraineté en a toujours appartenu, & en appartient actuellement à la Couronne de la Grande-Bretagne.* Dans le cours de cette Brochure, pleine d'ignorance & de mauvaise foi, il est dit qu'avant le 20. Mai 1667, (jour marqué dans le Traité de Breda, comme l'époque des conventions respectives,) les Hollandois s'emparerent de Tabago, occupée alors par les Anglois, & que, par cette raison, ils en demeurerent maîtres, suivant l'accord conclu entre les Etats-Généraux & la Grande-Bretagne.

Or, tout ceci n'est-il pas évidemment contraire à la vérité;

Avant le 20. Mai 1667, les François ne possédoient-ils pas Tabago? les Anglois ne témoignerent-ils pas, durant les négociations, le desir le plus ardent de rentrer dans cette Isle? les Plénipotentiaires de France ne tinrent-ils pas ferme pour la négative? & les Etats Généraux, après le Traité, ne se donnerent-ils pas les plus grands mouvements auprès du feu Roi, pour obtenir de lui la restitution de cette Colonie? Si l'on nie ces Articles, il n'y a rien de prouvé en matière d'Histoire & de Politique.

Mais on voit, par l'Écrit Anglois sur Tabago, comment les Faiseurs de Brochures se permettent, à Londres, de fabriquer des systêmes opposés aux faits les plus authentiques; & l'on sçait » par » expérience, *ajoûtent très-bien Mrs les Commissaires François*, » que l'impression qui en résulte

» ſur l'eſprit de la Nation, contri-
» bue à lui faire concevoir des idées
» peu juſtes de l'étendue de ſes
» droits; d'où il arrive qu'elle en-
» viſage, comme des invaſions &
» des uſurpations de la part des
» Puiſſances étrangères, les juſtes
» précautions qu'elles prennent
» pour la conſervation de leurs
» poſſeſſions. Ce n'eſt point contre
» la chaleur qui fermente dans les
» eſprits, d'après des notions auſſi
» abuſives, qu'on doit s'élever; elle
» n'eſt que la juſte conſéquence
» d'un injuſte principe : mais quel
» compte ne doivent point à leur
» patrie & à l'humanité, ces Ecri-
» vains dont le zèle aveugle & par-
» tial en impoſe à l'eſprit des peu-
» ples, pour animer leurs paſſions,
» & les précipiter inconſidérément
» dans le hazard de la guerre! «

On parlera dans un autre Article des derniers Mémoires ſur l'Acadie.

ARTICLE CXXIX.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'Etabliſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules. Par le R. P. Daniel, de la Compagnie de Jesus. *Nouvelle Edition, augmentée de Notes, de Diſſertations critiques & hiſtoriques, de l'Hiſtoire du Regne de Louis XIII. & d'un Journal de celui de Louis XIV. &c.* (XVI. Volumes *in*-4°.) Années M.DCC.LV. & ſuiv. A Paris, chez Boudet, rue S. Jacques, & autres Libraires aſſociés.

ON croiroit d'abord que les *Obſervations critiques & hiſtoriques*, qui ornent chaque Regne de cette Hiſtoire, pourroient, dans une autre Edition, faire partie du Texte même; c'eſt-

à-dire qu'il seroit possible de les fondre, de les lier avec ce Texte; mais en examinant de près ces *Observations*, on reconnoît qu'il en est tout autrement; que la plûpart forment des morceaux isolés; que ces morceaux contiennent des détails & des discussions sur la vie & les exploits des personnages qui ont figuré dans le cours des évènements; qu'ils ne pourroient qu'allonger & charger le récit qui concerne chaque Regne de notre Monarchie; & qu'enfin ils sont à leur place dans l'ordre & le goût que le nouvel Editeur les présente.

Il nous reste à considérer quelques-uns de ces morceaux qui se rapportent à l'Histoire de Henri III. & à celle de Henri IV. & d'abord le P. Griffet nous parle du Comte de Montgomery, qui eût le malheur de blesser à mort Henri II. dans un Tournoy; & qui devint Calviniste & rebelle sous les

Regnes ſuivants. Catherine de Médicis ne pût jamais lui pardonner la malheureuſe cataſtrophe du Tournoy, elle profita des circonſtances pour ſatisfaire ſon reſſentiment, mais Montgomery ne périt qu'en 1574, après avoir été pris les armes à la main contre ſon Roi. Ce fut le Seigneur de Matignon, depuis Maréchal de France, qui, par une très-belle manœuvre de guerre, força le Comte dans la petite Ville de Domfront, où il s'étoit cantonné, après avoir mis dans ſon parti pluſieurs Villes de la Baſſe-Normandie.

Il s'agit de ſavoir ſi Matignon, faiſant Montgomery priſonnier de guerre, lui donna une pleine *aſſurance de la vie* : c'eſt-ce qu'a cru le P. Daniel, & ce fait eſt tout-au-moins très-douteux. Le P. Griffet rapporte les différentes opinions, ſur-tout celle de D'Aubigné, qui dit que *la condition d'avoir la vie*

ſauve, *ne fut accordée qu'aux Officiers & aux Soldats de la Garniſon de Domfront*, *& que le Comte fut excepté*, ſans doute de la *condition* poſitive, certaine & abſolue, *d'avoir la vie ſauve*; car D'Aubigné parle des *promeſſes* qu'on lui donna; mais il ajoûte qu'elles étoient *captieuſes*. Notre nouvel Editeur paroît enſuite s'en rapporter à l'Hiſtorien du Maréchal de Matignon, qui *aſſûre qu'il y eut une capitulation ſignée*, *par laquelle on promettoit à Montgomery de le traiter en priſonnier de guerre*, *ſans rien attenter contre ſa vie*. D'où le P. G. conclut qu'*on ne pouvoit plus lui ôter la vie ſans violer la capitulation*. Cependant ſi ce fut Matignon ſeul qui s'engagea vis-à-vis de Montgomery, ſans lui promettre rien autre choſe que de ne *point attenter à ſa vie*, & d'écrire à la Reine Catherine en ſa faveur; il ſemble

roit encore que l'*assûrance de la vie* ne fut pas pleine & entière ; or c'est-ce qu'énonce assez clairement l'Historien du Maréchal de Matignon ; & Montgomery lui-même entendit apparemment la capitulation de cette manière, puisqu'il se flatta de n'être point traité en criminel, par la crainte qu'auroit la Cour que les gens de son parti, c'est-à-dire les Huguenots, n'usassent de représailles : c'est encore ce que l'Histoire de Matignon nous apprend. Quoi qu'il en soit, on fit le procès à Montgomery, & il fut décapité en Place de Grève. Le P. Griffet rapporte les principales circonstances de cette exécution, & en général tout cet Article est plein de recherches qui manquoient au récit du P. Daniel.

On trouve ici un grand morceau sur *la journée des Barricades en 1588*, & des assûrances

bien positives du dessein qu'avoit formé le Duc de Guise, de *mettre la Couronne de France sur sa tête, ou du moins dans sa famille. Mais voulut-il exécuter réellement ce dessein le jour des Barricades? c'est ce qu'il est difficile de se persuader, vû la facilité avec laquelle il renvoya au Roi ses Gardes.* Il n'y a rien à perdre de ces Observations sur un trait si considérable du Regne de Henri III.

La mort du Duc de Guise est l'objet d'un autre Article. Le P. Griffet se sert beaucoup, en cet endroit, de la Relation très-curieuse & très-circonstanciée qui fut faite dans le temps par Miron, premier Médecin du Roi Henri III. Nous ajoûtons, pour donner plus de poids au récit de cet Auteur, que c'étoit un homme de mérite, & lié, par sa naissance, à beaucoup de personnes de considé-

ration. Il avoit pour mère Geneviève de Morvilliers, fille d'une Hurault de la Maison du Chancelier de Chiverny ; & ce premier Médecin de Henri III. eut entre autres enfants un fils qui fut Archevêque de Lyon, & une fille qu'épousa le Garde des Sceaux, Louis le Fèvre de Caumartin. Nous croyons aussi qu'il est à propos de citer au moins un des Livres où se trouve cette Relation qui marque tant d'Anecdotes sur la mort du Duc de Guise. Elle est dans le cinquième Tome de l'Histoire des Cardinaux par Aubery, Livre fort commun, mais où l'on ne seroit guères tenté de chercher une Histoire détaillée de la catastrophe du fameux Henri de Guise, durant les Etats de Blois. Il semble que nous ne devons pas non plus négliger une petite différence, soit d'énonciation, soit de Typographie, qui se remarque dans

un endroit de cette Relation, entre le Discours du Médecin Miron & celui du P. Griffet. Ce dernier en étant venu au moment où le Duc de Guise fut appellé pour aller recevoir les ordres du Roi qui le demandoit, s'exprime en ces termes & écrit ainsi : » Le Duc » de Guise, qui mangeoit tran-» quillement des Prunes de Bri-» gnoles, en mit quelques-unes » dans son drageoir, & il jetta le » reste sur la table, en disant : *Qui » en veut se leve.* Il entra dans la » chambre du Roi « &c. Le récit de Miron est présenté de cette manière : » Le Duc de Guise met » de ces Prunes dans son drageoir, » jette le demeurant sur le tapis : » *Messieurs*, dit-il, *qui en veut*, se » leve, trousse son manteau sous » le bras gauche, & met ses » gants « &c. On voit que la différence se trouve entre ces deux expressions *qui en veut se leve ;* &

& Messieurs, dit-il, *qui en veut*, » se leve, trousse son manteau « &c. Comme la même Relation du Médecin de Henri III. est imprimée ailleurs que dans Aubery, on pourra comparer les diverses Editions avec l'Article très-curieux donné par le P. Griffet.

Ce nouvel Editeur de l'Histoire du P. Daniel a rassemblé tout ce qui concerne le caractère, les actions, les bonnes qualités & les vices de la Reine Catherine de Médicis. Il n'adopte pas tous les récits du *Discours merveilleux*, Ouvrage extrêmement satyrique, dont on croit que Henri Etienne est l'Auteur, Ouvrage où l'on tourne en mal toute la conduite de la Reine Catherine : comme si cette Princesse n'étoit pas assez coupable aux yeux de la postérité, sans lui supposer des crimes & des noirceurs qu'elle ne connut point. On verra volontiers, en

lisant ces *Observations*, comment le P. Griffet démêle les accusations fausses, de celles qui sont fondées en preuves; & il sera possible ensuite de se former une idée assez juste de cette fameuse Reine, qui eut le malheur de gouverner trop long-temps & dans des temps trop orageux.

Enfin l'Histoire de ce Regne est enrichie de Recherches fort étendues sur la *mort* funeste *de Henri III.* & l'on n'a pas oublié non plus celle de Henri I. Prince de Condé, dont la veuve Charlote de la Trimouille fut vivement & long-temps soupçonnée à ce sujet; mais la bonté de sa cause reprit le dessus, & les accusateurs acquiescèrent aux jugements rendus en sa faveur. On avoit déja réfuté, dans d'autres Livres, l'erreur grossière de la naissance prétendue du Prince Henri II. de Condé treize mois après la mort de son père,

Notre Editeur & Observateur acheve de détruire cette fable en faisant voir que Henri naquit le premier de Septembre 1588, son père étant mort le 5. Mars de la même année : deux évènements qui ne sont qu'à six mois l'un de l'autre.

Il y a, dans cette nouvelle Edition, près de 90 pages d'*Observations* sur le Regne de Henri IV. elles sont toutes destinées à éclaircir, développer, rectifier plusieurs faits omis ou altérés par le P. Daniel; par exemple, sur le siège de Paris en 1590, il y a une multitude d'Anecdotes qui méritoient d'être recueillies, & qui font un plaisir singulier au Lecteur. De ce nombre sont d'excellentes reparties du grand Henri, Prince aussi propre à traiter les affaires & à énoncer ses sentiments, qu'à commander les armées & à gagner des batailles. Quand il rendit les

d'Espagne : s'ils lui avoient moyenné la paix & la grace que je lui veux faire, elle leur devroit ce bien, elle leur en sauroit gré, elle les tiendroit pour libérateurs & non point moi : ce que je ne veux pas. Davantage ce que vous me demandez de différer la capitulation & reddition de Paris jusqu'à une paix universelle..... c'est chose trop préjudiciable à ma Ville de Paris ; qui ne peut attendre un si long terme. Il est déja mort tant de personnes de faim, que si elle attend encore huit ou dix jours, il en mourra un très-grand nombre ; qui seroit une étrange pitié. Je suis le père de mon peuple, je ressemble cette vraie mère de Salomon ; j'aimerois quasi mieux n'avoir point de Paris que de l'avoir ruiné & dissipé après la mort de tant de Parisiens. Ces détails manquent dans l'Histoire du P. Daniel : on sent assez que

c'est un ornement de moins, & qu'il étoit bon de le suppléer dans une Edition aussi considérable que l'est celle-ci.

Un autre Article également digne d'attention, est le récit des attentats de la Ligue, ou plutôt de quelques-uns de ses chefs les plus séditieux, sur des citoyens revêtus des premiéres Magistratures. On raconte sur-tout l'indigne traitement fait au célèbre Barnabé Brisson, qui remplissoit la place de premier Président & qui fut mis à mort comme un malfaiteur. Cette Histoire est narrée d'après Cayet dans sa Chronologie Novennaire, où elle est véritablement très-bien. Il nous semble que cet Auteur place la mort du Président au 15. de Novembre 1591, & que tous les autres Historiens, entre autres M. de Thou, Mezeray, & le P. Daniel lui-même admettent cette date. Le P. Griffet

articule très-expressément le 16. de ce mois ; il dit même que le 15. Brisson assista à une Thèse qui fut soûtenue dans le Collège de Navarre ; au-lieu que Cayet rapporte cet exercice au 14. Nous ne savons pas la raison de ces différences.

Notre Editeur paroît adopter sur le Président Brisson l'idée assez désavantageuse qu'en avoit conçue M. de Thou ; cet Historien le taxe d'ambition & d'indiscrétion dans le consentement qu'il donna au choix qu'on fit de lui pour être à la tête du Parlement. Nous croyons que cette idée acquiert une nouvelle force si l'on consulte le témoignage rendu par Etienne Pasquier touchant les menées de Brisson. Il dit nettement que ce Magistrat étoit *d'un esprit remuant*, & que quand il s'agit d'opter entre le parti du Roi & celui de la Ligue, *il ne marchanda pas*

longuement sur ce sujet ; d'autant qu'en moins de rien il se rendit du tout populaire, captivant sans dissimulation les principaux mutins de la Ville. Pasquier cite pour son garant le Président Seguier, qui lui avoit raconté une partie des intrigues de Brisson. Il semble que l'autorité de ces Contemporains achève d'établir l'opinion de M. de Thou sur ce Magistrat *, d'ailleurs très-estimable par son érudition & par ses travaux littéraires. Mais il étoit apparemment plus aisé d'être érudit qu'excellent citoyen, dans des temps aussi orageux que le furent les premiéres années du Regne de Henri IV.

* On pourroit lire aussi ce qu'en a écrit M. du Radier, dans sa Bibliothèque historique du Poitou Tome II. pages 500 & suiv. Cet Auteur a très-bien rassemblé tout ce qu'on peut desirer de savoir sur Barnabé Brisson.

Deux Articles fort étendus, l'un sur Gabrielle d'Etrées, & l'autre sur Mademoiselle d'Entragues sont remplis d'Anecdotes. Le dernier sur-tout contient le récit très-curieux de la manière dont le père de Mademoiselle d'Entragues fut arrêté dans son Château de Marcoussy, puis forcé de rendre la promesse de mariage que le Roi avoit faite à sa fille. C'est M. Le Laboureur qui a inseré cette Relation dans ses Additions aux Mémoires de Castelnau. Le P. Griffet la suit ponctuellement, si l'on en excepte quelques détails qui lui ont paru peu considérables. On voit dans cette Histoire, un Prévôt de Maréchaussée, nommé *Defunctis*, homme très-habile à imaginer une ruse, très-alerte pour l'exécuter, & de plus très-fidèle au Roi son Souverain. Tout cela mérite assurément d'être vû, ainsi que les contrastes des autres Histo-

giens qui ne s'accordent pas en tout avec la narration de M. le Laboureur. Le P. Griffet rend compte de tout.

Il nous donne aussi, parmi ses Observations, un morceau sur la Maison de Courtenay, qui fit les plus grands efforts sous le Regne de Henri IV. pour être maintenue dans le rang & les prérogatives des Princes du sang. Notre Editeur a fait un précis des pièces qui furent publiées en ce temps-là, & qui démontrent la justice des droits que réclamoit cette grande Maison. La premiére de ces Pièces est datée, dans cette Histoire ou dans ces *Observations*, du *15. Février* 1603, & nous la trouvons rapportée au *15. Janv.* dans le Recueil imprimé en 1603. sur cette controverse. Le P. Griffet dit à la fin de cet Article, qu'après l'année 1608 *Messieurs de Courtenay se*

désisterent de leur poursuite, sans cesser de soûtenir qu'elle étoit juste & légitime : sur quoi nous observons que ce *désistement* doit être entendu en ce sens, que depuis 1608 ou plutôt 1609 (car nous trouvons encore quelques-uns de leurs Mémoires en cette année) les Seigneurs de Courtenay ne présenterent plus de Requêtes comme en premiére instance; se contentant de répondre à ce qu'on allégua contre eux depuis l'année 1612. On trouve, en effet, beaucoup de productions sous leur nom aux années 1618, 1620, 1621, 1622, 1626 &c. Ce qu'il y a d'assez surprenant, c'est que cette illustre Maison, qui paroissoit, en ce temps-là, si bien soûtenue par le grand nombre de ceux dont on voit les noms au bas de leurs Requêtes, tout-à-coup soit devenue stérile, & qu'enfin elle ait disparu de nos jours.

Nous renvoyons aux Articles d'Obſervations qu'il ne nous eſt pas poſſible d'analyſer ici, & nous promettons, pour un autre Article, l'Extrait de *l'Hiſtoire de Louis XIII.* en trois Volumes *in*-4°. C'eſt un Ouvrage neuf, & où le P. Griffet ne paroît plus comme Editeur, mais comme Auteur.

ARTICLE CXXX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE LYON.

DEVILLE, très-bon Imprimeur, vient de publier une Brochure de 163 pages, intitulée : *Recherches historiques sur les Cartes à jouer, avec des Notes critiques & intéressantes. Par l'Auteur des Mémoires sur la Langue Celtique.* Cet Auteur, fort savant, est M. Bullet, Professeur en Théologie à Besançon. Ses travaux sur la Langue Celtique le mettent en état de faire plusieurs découvertes relatives à notre ancienne Histoire,

ou à des usages dont il reste des vestiges dans nos mœurs. Il nous donne ici des conjectures sur les Cartes à jouer, avec une Notice des principaux Jeux; le tout décoré d'une érudition qui honore cet objet frivole en lui même, & pernicieux dans ses effets. Il ne peut y avoir de bon dans les Cartes que l'Histoire de leur origine, l'explication de leurs figures, la découverte de leurs allusions. M. Bullet place cette origine quatre ou cinq ans avant la mort du Roi Charles V. & il démontre, à ce qu'il paroît, ce premier Article. Le Jeu des Cartes est originairement tout militaire : les noms des personnages qui y sont dépeints prouvent encore ce point, & il ne faut pas même en excepter les *Dames* : on fait les rapports qu'elles avoient aux prouesses de la Chevalerie.

Notre Auteur critique le P. Me-

nestrier & le P. Daniel, qui ont aussi fait quelques observations sur cette bagatelle littéraire. Le *Celtique* de M. Bullet est une sorte de principe général, qui entre dans la solution d'un grand nombre de difficultés, & qui sert aussi à former des objections contre ceux qu'il veut réfuter ; bien entendu que tout cela ne s'éleve point au-dessus de la conjecture ; mais il y a tant d'esprit & de savoir dans ces détails d'explication qu'il n'appartient qu'à peu de personnes de conjecturer ainsi.

Nous trouvons aussi un mot de critique à placer, & l'Auteur en jugera. Il croit que les Lydiens n'ont pû inventer les jeux de Dez, d'Osselets &c. parce que ces jeux existoient dès le temps du siège de Troie ; mais il faut considérer que la premiére Dynastie des Lydiens, qu'on appelle des *Atyades*, du nom d'Atys leur Roi, est plus an-

cienne que le siège de Troie, & qu'ainsi les Grecs, qui formerent cette expédition, avoient pû emprunter leurs jeux de Dez & d'Osselets des Lydiens. L'utilité de cette observation est de maintenir, du moins en partie, l'autorité du texte d'Hérodote qui rapporte au Regne d'Atys, Roi de Lydie, l'époque des jeux.

De Paris.

Dictionnaire Apostolique à l'usage de Messieurs les Curés des Villes & de la Campagne, & de tous ceux qui se destinent à la Chaire. Par le P. Hyacinthe de Montargon, Augustin de Notre-Dame des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar. *Tome XII.* (in-8°.) Sujets particuliers. Chez Augustin-Martin Lot-

tin, rue S. Jacques, au Coq. Les *ſujets particuliers* qu'on traite ici, ſont *l'Ambition*, *l'Amitié*, *les Converſations*, *la Complaiſance mondaine*, *la Coûtume*, *la Curioſité*, *la Flatterie*, *l'Humeur*, *les Plaiſirs*, *le Jeu*, *les Spectacles*. L'Auteur y ſuit toujours ſon plan, qui eſt très-bon; excepté que, pour ces *Sujets particuliers*, il ne donne point de *diſcours familiers*, ſans doute, parce que les petits & les pauvres ont moins à ſe reprocher que les grands & les riches en matière d'*Ambition*, de fauſſe *Amitié*, de *Converſations* vaines, de *Complaiſance mondaine*, de *Coûtume* tyrannique ou inſenſée, de *Curioſité* paſſionnée, de *Flatterie*, d'*Humeur*, de *Plaiſirs*, de *Spectacles*. Nous remarquons que pour ces dix *ſujets particuliers*; les morceaux que l'Auteur appelle ſes *penſées diverſes* toujours placées avant *ſes deſſeins*, ſont ici très-

raisonnés, très-suivis, très-approfondis ; & cela devoit être ainsi, parce que ces *sujets* tiennent à toute la morale propre du grand Monde.

L'Auteur touche au terme de sa carrière, il ne lui reste à donner qu'un Volume de Tables ; mais nous apprenons qu'il doit exécuter ensuite le projet d'un Recueil de Discours ou plans de Discours pour les Fêtes des SS. Fondateurs d'Ordres, pour des Conférences Ecclésiastiques, pour des Assemblées synodales, pour des Retraites spirituelles, pour le Jubilé, pour l'administration des derniers Sacrements, la célébration des Mariages &c. ce qui pourra former encore trois ou quatre Volumes *in*-8°. dignes de servir de suite au *Dictionnaire Apostolique*, quoique entièrement séparés de cet Ouvrage. On ne publie point encore le *Prospectus* de cette nouvelle entreprise : nous l'annonce-

tons s'il nous est communiqué. Nous avertissons qu'à la page 332 de ce XII^e Volume du Dictionnaire Apostolique il faut lire *M. Thiers*, au-lieu de *M. Thyeri*.

Fables de Phèdre, avec des Notes, des Eclaircissements, & un petit Dictionnaire à la fin, à l'usage des Commençants. (Volume *in*-12.) Chez la Veuve Lottin & Butard; Hérissant, rue S. Jacques, & Desaint, rue S. Jean de Beauvais. Il y aura bien du malheur s'il se trouve désormais un enfant qui ne puisse entendre son Phèdre. On nous donne ici quatre choses: 1° Le Texte des Fables avec de petites Notes: 2° Une Traduction littérale & interlinéaire des deux premiers Livres, avec la racine des mots au-bas de la page, & un petit détail sur les Déclinaisons, Conjugaisons &c. 3° Un Dictionnaire

qui ne contient que les mots de Phèdre : 4° Quelques régles de ſyntaxe qui familiariſeront les Elèves, avec les principes du Latin. L'Auteur eſt très-eſtimable pour ſon zèle & pour toutes ſes attentions. Il a deſtiné ſon Livre aux enfants mêmes qui n'ont point de Maître : ce qui ſuppoſe néanmoins que ces Commençants auront un peu de combinaiſon dans la tête, qu'ils ſauront ſe retrouver dans cette multitude de documents, & que leur imagination ne s'effarouchera pas des moyens qu'on a pris pour leur épargner des difficultés.

Barbou, rue S. Jacques, a des Exemplaires d'un Livre imprimé à Bourges, ſous le titre de *La Trigonomètrie ſphérique, réſolue par le moyen de la règle & du compas, d'où l'on tire une manière très-aiſée & très-lumineuſe de la réſoudre par les ſinus.* Par M. Simeon

Valette, (Volume *in*-8°. de 143 pages.) Cet Ouvrage est distribué en quatre Parties : les deux premiéres comprennent la pratique des Triangles sphériques, Rectangles & Obliquangles ; les deux derniéres exposent les démonstrations relatives aux deux premiéres Parties : le tout exposé avec beaucoup de méthode & de clarté. L'Académie Royale des Sciences a jugé que *cet Ouvrage suppose, dans son Auteur, une parfaite connoissance en cette Partie, & il lui a paru que* ce Livre *seroit utile au Public.*

Le même Libraire, très-bien assorti en Livres, sur-tout de Belles-Lettres & d'Humanités, publie *le troisième Volume des Oraisons choisies de Cicéron, Traduction nouvelle, avec le Latin à côté sur l'Edition de Grævius & des Notes.* Il y a dans ce Tome l'Orai-

son pour Murena, avec deux des Discours contre Verrès, savoir sur *les statues* & sur *les supplices.* Dans les deux premiers Volumes publiés, il y a plusieurs années, on a les Oraisons pour la Loi Manilia, le Poete-Archias, Milon, Marcellus, Ligarius, Dejotarus, Roscius Amerinus; les quatre Catilinaires, l'Oraison contre Pison, & la seconde Philippique.

On trouve chez le même Libraire 1° *la Philosophie de Dagoumer*, en six Volumes *in*-12. nouvelle Edition, augmentée d'une Physique particulière; & tout ce corps de doctrine scholastique a été refondu & mis dans le goût présent. 2° Des Exemplaires d'un Livre intitulé: *Œuvres Posthumes de M. de Glatigny, Avocat-Général.* Ce sont ses harangues au Palais & ses discours Académi-

ques. (Volume *in*-8°. Edition de Lyon.)

Un jeune Poëte, nommé M. Blin de S. Maur, a fait une Ode sur Jesus-Christ; sujet si grand, qu'il faudroit un Prophète pour le bien chanter. L'Ode de M. de S. Maur a mérité les éloges de plusieurs personnes de piété, même du premier rang: nous en citons deux strophes; la 7e où le Poëte fait le contraste des triomphes barbares de l'ancienne Rome Payenne, avec les victoires bienfaisantes de Jesus-Christ.

Ne vante plus, superbe Rome,
Tes triomphes si fastueux;
Celui du Dieu qui s'est fait homme,
Est plus juste & plus glorieux.
Là fumant encor de carnage,
Le Vainqueur traîne en esclavage

Des

Des Rois dans la poudre abbatus :
(Ici le CHRIST à sa puissance
Soumet les cœurs par sa clémence,
Et triomphe par les vertus.)

La [illegible], qui a pour objet la Mort, la Résurrection & l'Ascension glorieuse de JESUS-CHRIST.

Mais il n'est plus..... Seigneur, achève.....
Ciel ! son tombeau s'ouvre..... il en sort,
Et soudain aux Cieux il s'élève,
Vainqueur des temps & de la mort.
Tel, en finissant sa carrière,
L'Astre brillant de la lumière
Paroît s'engloutir dans les mers ;
Et tout à coup, sortant de l'onde,
Il revient éclairer le monde
Et ranimer tout l'univers.

Voyage au Nouveau-Monde, & Histoire intéressante du naufrage du R. P. Crespel, (Recolet). Décembre, 1757. [illegible]

avec des Notes historiques & géographiques. (In-12. de 240 pag.)

Le P. Crespel étoit un Missionnaire du Canada: après un séjour de dix années dans ce Nouveau-Monde, il s'embarqua sur la fin de 1736 pour retourner en France, & il fit naufrage avec 54* personnes, tant passagers que Matelots, dans l'Isle d'Anticosti. L'Histoire de cette aventure & de ses suites occupe les deux tiers du Volume. Il est difficile d'imaginer un équipage plus malheureux, soit sur mer, soit sur terre; une disette plus générale, & des catastrophes plus affligeantes. Le P. Crespel se sépara avec une partie de ses compagnons, & passa dans la terre de Labrador pour y chercher des secours. Ils y éprouvèrent, au nombre de vingt-sept,

* On ne fit que 54, mais les détails de la Brochure exigent 64, car il y eut après la séparation 13, 27, 24.

tout ce que la faim, le froid, la nudité, les maladies ont de plus affreux. Ils y périrent tous excepté trois : treize autres, qui s'étoient embarqués dans un canot, se perdirent en Mer. Enfin les vingt-quatre, qui étoient restés dans Anticosti, succombèrent pareillement à la misère & moururent tous, hors quatre que le P. Crespel rejoignit au retour du printemps. Ce Missionnaire raconte simplement les faits, & attache son Lecteur ; il l'édifie de plus par les sentimens de piété dont il remplit sa Relation. Son ministère & son zèle furent une ressource bien précieuse pour ces malheureux que toutes les disgraces accueillirent à la fois. Cette Brochure parle d'un Sauvage qui, pour un homme de cette espèce, raisonne un peu bien finement : il est vrai qu'on lui donne le talent de parler François ; ce qui suppose de grands rapports

avec notre Nation. C'est, après tout, le seul endroit de l'Ouvrage où le *costume* paroisse un peu hazardé.

Cette Relation, digne d'occuper quelques moments l'homme de Lettres & l'homme de bien, est donnée par le frère même de l'Auteur. Il certifie la fidélité de son frère, la sienne propre, & il en appelle à la nouveauté des évènements, au témoignage de ceux qui peuvent y avoir part. *On ne met au frontispice que l'annonce d'Amsterdam; mais cela se trouve aussi à Paris, chez Lambert, rue de la Comédie.*

L'Art d'imprimer des Tableaux, Traité d'après les écrits, les opérations & les instructions verbales de Jacques-Christophe le Blon. (In-8°. de 200 pages.) Chez le Mercier, rue S. Jacques; Nyon, Quai des Augustins; Lam-

bert, rue de la Comédie &c. Imprimer les Tableaux, est représenter tous les objets avec leurs couleurs naturelles, par trois Planches gravées & imprimées sur la même feuille. Chacune de ces Planches porte sa couleur; l'une le bleu, l'autre le jaune, & la troisième le rouge; car l'Inventeur de cet Art, M. le Blon, prétend qu'on fait tout avec ces trois couleurs. On conçoit qu'il faut de la précision, de l'adresse & de l'expérience pour réussir en ce genre. On donne, dans le Livre que nous annonçons, des instructions relatives à ce sujet; & l'on nous assure que l'Art de le Blon s'y trouve rendu assez exactement. C'est néanmoins peu de chose, si l'on ne met la main à l'œuvre. Le Blon n'existe plus, il mourut en 1741, après avoir donné quelques essais qui promettoient beaucoup pour la suite. Il réussissoit même au

portrait, ce qui est bien plus que de rendre des plantes, des fruits, des anatomies &c. *Nous avertissons qu'outre le Livre qui s'annonce ici, il y a un bon Article sur le même objet dans le Dictionnaire de Peinture de Dom Pernetty.*

Nouvelles considérations sur les Années climatériques, la longueur de la vie de l'homme, la propagation du genre humain, & la vraie puissance des Etats, considérée dans la plus grande population. Par M. de B.... de l'Académie Royale de Prusse &c. Ceci n'est qu'une petite Brochure *in-12.* de 35 pages; l'Auteur auroit pû en faire un juste Volume. Il y traite 1° des *Années climatériques*, non à la façon des Astrologues, des Fatalistes, des Empyriques &c. La Science des Années climatériques n'est ici que l'attention qu'on

données aux affoiblissemens ou à la décadence de la vie humaine : attention fondée sur des observations, qui ne sont que des faits. On suit ici les Tables dressées d'après les listes des naissances & des mortalités de Breslaw. On sait que ces Tables sont fort exactes, & que Breslaw est une Ville bien choisie pour ces opérations, parce qu'il y subsiste presque toujours le même nombre d'habitans.

2°. L'Auteur parle de la *longueur de la vie humaine*, c'est-à-dire des puissances ou probabilités de vivre selon les différens âges qui forment le cours de notre vie. On avoit déja plusieurs Ouvrages dans ce goût, mais très-peu d'aussi précis que l'est cette petite Brochure. Toujours d'après les Tables de Breslaw, on voit que la puissance de vie est la plus grande vers l'âge de treize ans. La démonstration en est facile. De mille personnes

à l'âge d'un an ; il en reste 646 à l'âge de douze ans ; & dans l'intervalle de cet âge à celui de treize ans, il n'en meurt que six ; & ce même nombre exprime, à peu-près, les mortalités jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Or supposons qu'il se trouve quelqu'un en qui la puissance de vie diminue annuellement de la quantité exprimée par le même nombre six, il est évident que cet homme vivra 107 ou 108 ans ; car tel est le quotient de 646 divisé par six. Les probabilités des divers âges sont exprimées dans une Table à la fin de cette Brochure ; mais nous avertissons qu'il s'y trouve quelques fautes de chiffres.

3°. Notre Académicien de Prusse apprécie la propagation du genre humain ; & toujours en s'appuyant sur les Tables de Breslaw, qui sont comme le cadre général, il observe que *le nombre des hommes*, en

Europe, peut augmenter, parce que le nombre des nés est plus grand que celui des morts. Il y a ſur ce projet d'augmentation, des vues très réfléchies ; & ce morceau mérite d'être lû avec attention. Nous croyons que, ſi l'Auteur avoit voulu s'étendre un peu davantage, ſes lumières auroient été plus relatives à l'intelligence de tout le monde.

4°. La force d'un Etat dépend du nombre des hommes qu'il contient ; mais, pour eſtimer ce nombre ou pour ſavoir juſqu'où il peut aller, il faut avoir égard à deux objets, ſavoir, *la fécondité des femmes, & le temps des mariages.* Il eſt certain que, toutes choſes d'ailleurs égales, la puiſſance actuelle d'un Royaume ſera d'autant plus grande qu'il comprendra plus d'hommes, & que cette multitude d'hommes ſera d'autant plus grande que les femmes ſeront

plus fécondes & les établissements plus accélérés. Sur quoi l'Auteur dit un mot de la diversité des climats, non pour adopter en total les principes de l'Esprit des Loix, mais pour rendre compte simplement des faits. Tout ce petit Ouvrage est une affaire de calcul; plus de développements l'auroient rendu plus utile. Tel qu'il est, nous le mettons au nombre des bonnes productions en ce genre.

Analyse historique des principes du Droit François. (In-12. de 400 pages.) Chez Prault père, Quai de Gêvres &c. Cette Analyse est précédée d'un Discours bien écrit sur l'origine, la succession & le progrès des Loix. Ce n'est, pour le fond, qu'une Notice abrégée des divers Corps de législation, à commencer par la Loi de Nature. On parcourt de suite les Loix d'Egypte, des Hébreux,

de la Grèce, de Rome sous ses divers Gouvernements, des anciens Francs, de nos Rois sous les trois races; & l'on n'oublie point les *Coûtumes* qui forment aussi, parmi nous, une Jurisprudence. L'Auteur, que nous ne connoissons pas, a de la netteté dans l'esprit, de la clarté dans l'expression: mais il semble que cette matière demanderoit de l'élévation dans les idées, du génie & de l'intérêt dans l'exposition. Si nous nous trompons, il sera fort permis de penser autrement que nous: seulement il nous paroît en général que ceux qui écrivent sur les Loix, devroient participer au mérite des Législateurs. Ils furent tous de grands hommes; & il n'est point de genre, dans la Littérature, qui exige plus de grandeur, de noblesse, de force & de lumières.

Réflexions sur les causes des Tremblements de terre, avec les principes qu'on doit suivre pour dissiper les orages tant sur terre que sur mer. Il n'y a que 51 pages dans cet Ouvrage, imaginé & exécuté par une Dame, qui a supérieurement, autant qu'il nous paroît, l'amour du bien public, celui de la Religion, avec l'usage des expériences physiques, & une très-bonne manière de produire ses pensées. Toute sa doctrine consiste à nous faire remarquer le méchanisme des soufres, dont la terre est remplie. Tantôt ils servent à former les métaux & les minéraux; tantôt ils se mêlent simplement avec la terre; tantôt ils s'exaltent en l'air, & y causent les brouillards, les nuages, les orages. Il ne résulte de cette matière inflammable que des pluies & des rosées bienfaisantes, quand elle se combine avec *les sels & l'humide de*

l'air : mais quand ces sels & cet humide ne peuvent parvenir à la dominer ; quand les soufres se trouvent réunis en trop grande quantité dans un espace borné, on doit s'attendre à des tonnerres, à des tempêtes, le tout en proportion du volume & de la qualité de ces soufres : & tout ceci est si bien dit par la Dame Auteur, qu'on ne peut guères la contredire sans s'exposer à combattre la raison & l'expérience. Mais voici le pas très-considérable qu'elle fait après l'établissement de ses principes. Elle observe que les opérations électriques attirent & rassemblent les matières de soufre ; qu'ainsi ces opérations sont le contrepied des efforts de la nature. Celle-ci vomit, en quelque sorte, l'excès des soufres, dont la terre est imprégnée ; elle les exalte en l'air, tant pour décharger les cavités souterraines de notre globe ; que

pour porter dans l'atmosphère les principes salutaires des pluies & des rosées. Or les opérations électriques rappellent ces soufres, & les forcent à se concentrer de nouveau dans les entrailles de notre globe : de-là les tremblements de terre, aussi se sont-ils multipliés depuis qu'on s'est avisé d'électriser tout le genre humain ; & les pays méridionaux de l'Europe ont été plus exposés à ces catastrophes terribles, parce que les soufres sont plus abondants dans les contrées méridionales. Il resteroit peut-être à examiner si les Portugais, qui ont eu tant à souffrir des tremblements de terre, se sont adonnés particulièrement aux exercices électriques : mais quand cela ne seroit pas, la Dame Auteur est si persuadée de l'étendue qu'ont les effets de l'électricité, qu'elle attribueroit fort bien le désastre de Lisbonne aux machines électri-

ques d'Espagne & même de France; & si l'on lui objectoit qu'avant les expériences de l'électricité, il y a eu, dans le monde, des tremblements de terre, elle ne seroit point embarrassée de répondre qu'elle n'attribue pas ce phénomène aux seules opérations électriques, la rentrée des soufres dans la terre pouvant avoir été causée par d'autres combinaisons d'effets naturels; mais elle prétendroit que l'invention électrique a mis, dans le monde, une nouvelle cause de tremblements de terre. Sur la fin de son Ouvrage, elle indique, sans explication détaillée, *le véritable moyen d'empêcher les orages.* C'est de *diviser, d'étendre, de dissiper les soufres dans un espace plus considérable de l'air que celui qu'ils occupoient.* Il semble que cette Dame en a la méthode, & qu'elle promet d'en parler *plus ouvertement dans la suite.* Nous

croyons que, pour la tranquillité de tant de personnes qui redoutent le tonnerre, elle est obligée de s'expliquer. *Cette Brochure, au reste, se trouve apparemment en plusieurs endroits, qu'elle ne fait pas plus connoître que le nom de l'Auteur.*

Traité des Ecrouelles. Par M. Charmetton, Chirurgien & Professeur d'Anatomie à Lyon &c. Volume *in*-12. imprimé à Lyon; & se trouve à Paris chez Briasson, rue S. Jacques &c. C'est une nouvelle Edition. L'Auteur ne tranche point du Savant, il se borne à exposer ce qu'il a vû & observé. Les causes de ce mal, ses diverses espèces, ses symptômes; le traitement & le régime qu'il exige; voilà toute la matière de cet Ouvrage beaucoup plus utile qu'agréable & amusant.

Le même Libraire, Briasson, a publié le *septième Volume de la Table générale du Journal des Savans*. Ce Tome contient une partie de la lettre M & les lettres suivantes, jusques & compris le P aussi en partie. On connoît l'utilité & la bonne méthode de cette Table.

Guerin & Delatour, rue S. Jacques, distribuent le cinquième Tome du *Traité de la culture des Terres*, Ouvrage très-connu de M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences &c. Ce Volume contient les expériences & les réflexions sur la culture des Terres & sur la conservation des Grains, faites pendant les années 1755 & 1756. *Nous en rendrons compte plus en détail.*

La Pratique universelle pour la rénovation des Terriers & des Droits Seigneuriaux, contenant les questions les plus importantes, tant sur le gouvernement d'une Seigneurie, que sur les Baux à ferme & à loyer; en forme de Traité sur cette matière; où l'on trouvera la manière de la régir, les obligations des Seigneurs & Propriétaires envers leurs Fermiers & Locataires, celles de ces derniers envers les Propriétaires, le détail de toutes les charges & entretiens locatifs, tant des Fermiers que des Usufruitiers, tels que Substitués, Bénéficiers, Douairières & autres, Laïques & Ecclésiastiques. Avec les Instructions nécessaires pour tenir des Cueilloirs, Lièves & Registres de Recettes manuelles de tous les Droits Seigneuriaux de toutes espèces, Lods & Ventes, & autres annuels & casuels, des cas où ils sont dûs,

comment on doit les percevoir; la procédure qu'on doit tenir; accompagné de toutes sortes de modèles, styles de tous les Baux & clauses dont ils sont susceptibles. Ouvrage utile & nécessaire à tous les Seigneurs Laïques & Ecclésiastiques, leurs Intendants, Gens d'affaires, Receveurs, Bourgeois, Fermiers, Locataires, & généralement tous ceux qui ont des biens à affermer ou à prendre à ferme. Par Me Edme de la Poix de Freminville, Bailli des Ville & Marquisat de la Palisse, Commissaire aux Droits Seigneuriaux. *Tome cinquième*. Le prix est de dix livres relié. Cet Ouvrage est déjà bien connu par les quatre premiers Volumes.

Dictionnaire ou Traité de la Police générale des Villes, Bourgs, Paroisses, & Seigneuries de la Campagne; dans lequel on trou-

vera tout ce qu'il est nécessaire de savoir & de pratiquer, en cette partie, par un Procureur Fiscal, dans toute l'étendue de sa Justice; & où l'on a rapporté toutes les Ordonnances, Arrêts & Réglements rendus à ce sujet, pour s'y conformer sur chaque objet. Ouvrage nécessaire à tous les Officiers de Police & de Justice, où ils trouveront sur chaque terme leurs obligations & fonctions, ainsi qu'à tous Procureurs & Praticiens; & également utile aux Curés, Marguilliers, Fabriciens, Chirurgiens, Apothicaires, Propriétaires de Maisons, Locataires, Fermiers, Marchands, Artisans, & autres, en ce qui concerne la Religion, la Justice, la sûreté & netteté publique, les Arts & Métiers; & généralement tout ce qui regarde la Police d'une Seigneurie, même pour la perception des Droits généraux & Seigneuriaux. Par

Me EDME DE LA POIX DE FREMINVILLE, Bailli des Ville & Marquisat de la Palisse, *in-4°. Ce Livre se vend dix livres relié.*

Le titre que nous venons de transcrire, indique tous les usages de ce Dictionnaire. En le parcourant, nous y avons reconnu beaucoup d'attention à réunir toutes les matières concernant la Police, & une fidélité ponctuelle dans la citation des Edits, Ordonnances, Arrêts, Réglements &c. Le détail de ces Loix forme la partie principale de ce Livre ; l'Auteur en fait simplement la distribution, l'annonce, prépare l'esprit du Lecteur à recevoir ces instructions. Il est à desirer que, dans une seconde Edition, le style de la Préface soit retouché, qu'on en retranche les longues phrases, les obscurités, & les constructions

vicieuses. *Ces deux Livres se trouvent chez Gissey, rue de la vieille Bouclerie.*

Conférence de l'Edit de la Jurisdiction Ecclésiastique de 1695, avec les Ordonnances précédentes concernant la même matière, où l'on voit ce qu'il en a pris & ce qu'il y a ajouté. C'est la premiére Partie & le premier Tome de cet Ouvrage, dont il est aisé de concevoir l'utilité. En toute matière il est avantageux de remonter aux sources : en fait de Loix, l'avantage est extrêmement sensible, puisque la Conférence ou la Comparaison des dispositions postérieures avec les plus anciennes répand la lumiére, manifeste l'esprit des Législateurs, instruit les Juges & les Particuliers.

Il y a une seconde Partie & un second Tome, qui est *la Conférence du même Edit avec les Dé-*

clarations postérieures, ensemble les Arrêts & Jugements rendus en exécution. Autre manière, comme on voit, de lever les doutes qui pourroient naître sur cette Loi célèbre. Le tout forme deux in-12. de la composition de feu M. Gibert, Docteur en Théologie, déja si connu par une multitude d'autres Ouvrages. Ces deux Volumes se trouvent chez Hérissant, rue Neuve Notre-Dame.

INSTITUTES AU DROIT Criminel, ou Principes généraux sur ces matières, suivant le Droit Civil, Canonique, & la Jurisprudence du Royaume, avec un Traité particulier des Crimes. (Volume in-4°. de 740 pages.) Par M. Pierre-François Muyart de Vouglans, Avocat au Parlement. A Paris, chez

Décembre, 1757.

le Breton, rue de la Harpe.
M. DCC. LVII.

Il y a, comme l'indique le titre, deux parties dans ce Volume; l'une contenant les principes généraux du Droit Criminel; l'autre exposant, dans un Traité particulier, les divers Crimes qui sont l'objet de la sévérité des Loix. L'Auteur promet, outre cela, un second Volume, qui comprendra *l'Instruction Criminelle*, Ouvrage tout destiné à la pratique. Celui qui paroît actuellement, a la Théorie en vue: ce sont les *Principes* déduits avec beaucoup de méthode, de clarté, de briéveté. Imaginez pour ces *Institutes* huit Parties en cet ordre: du Crime, de l'Accusateur, de l'Accusé, des Juges, de l'Instruction, de la Preuve, des Jugements, de l'Exécution; vous aurez tout le dessein de l'Auteur. Pensez ensuite qu'il remonte

remonte par-tout aux sources du Droit; qu'il consulte les Loix Romaines, les Loix Canoniques, la Jurisprudence du Royaume, contenue dans les Ordonnances, Déclarations, Arrêts, Réglements: vous vous formerez une idée de son travail, qui suppose beaucoup de recherches, d'attention & de netteté, soit pour concevoir, soit pour rédiger, soit pour exposer. Le Traité des Crimes contient en VIII Titres tout le détail des Crimes depuis ceux de Leze-majesté jusqu'aux délits contre la Police. Ainsi le mérite de cette seconde Partie consiste dans le détail; & il faut compter pour quelque chose l'amour du bien public, qui a soûtenu la patience de l'Auteur au milieu de tant de forfaits. Il y a tout sujet de croire qu'à l'exemple des Anciens, qui mettoient le feu au bucher de leurs proches, il a détourné la tête pour ne pas voir

tous ces objets sinistres. *Aversi tenuere facem.*

Le Journal de Médecine, commencé en Juillet 1754, a fait comme la Renommée, il a *pris des forces en courant.* Aujourd'hui on l'annonce toujours sous la même forme, mais augmenté d'une feuille d'impression, & enrichi de l'Annonce & de l'Extrait des Livres qui ont rapport à la Médecine, à la Chirurgie, à la Pharmacie, à la Chymie, & à l'Histoire Naturelle. La souscription sera de 9 liv. 12 s. pour l'année, chez Vincent, rue S. Severin. M. de Vandermonde, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, est à la tête de l'entreprise; & en explique les avantages dans un Avertissement ou *Prospectus*, qui se trouve aussi chez Vincent. Nous croyons donner de plus une favorable idée de cet Auteur, en rappellant le sou-

venir de l'Ouvrage qu'il a publié sous le titre d'*Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine.* On pourroit en revoir l'Analyse dans nos Mémoires d'Octobre II. Vol. 1756.

Le même Libraire (Vincent) publie une nouvelle Edition des *Calculs tout faits depuis un denier jusqu'à 59 sols 11 deniers, & depuis 3 livres jusqu'à 50000 livres &c.* Par M. Mesange. (Volume *in*-12.) Ce Livre est meilleur que celui de Barrême ; parce que les comptes y sont suivis, & dispensent tout homme qui cherche, de faire de son chef aucunes opérations compliquées. *Le format est* in-12: *pages 552.*

Bauche, Quai des Augustins, distribue un Essai Latin sur les Fossiles du Piémont, *Oryctographia Pedemontana specimen, &c.*

Par M. Allioni, Docteur en Médecine, de la Société Botanique de Florence, & de l'Académie Royale de Madrid. (*In*-8°. pag. 82.) Il faut observer que les Fossiles dont parle cet Auteur, sont ceux qu'on appelle étrangers à la terre, *terra adventitia*, tels que les végétaux, les animaux & les coquillages pétrifiés. Voici deux ou trois particularités.

Dans les montagnes qui environnent le Piémont, on trouve une infinité de coquillages pétrifiés, & presque point de coraux.

Les *Balanites* ou glands de mer, qu'on dit si rares par-tout ailleurs, abondent dans les montagnes du Piémont.

On y trouve aussi des *Pholades*, qui sont des coquilles où se renferme totalement un très-petit poisson, espèce rare dans l'Histoire Naturelle.

Toute cette Brochure mérite d'être parcourue, & mieux encore d'être comparée avec un Cabinet bien fourni & bien assorti.

Le même Libraire donne une nouvelle Edition du *Géographe Manuel*; petit Ouvrage méthodique & bien entendu. L'Auteur (M. l'Abbé Expilly) a fait des augmentations & des améliorations dans les Articles qui concernent les distances & les monnoies.

Il publie le premier Volume d'un autre Livre beaucoup plus considérable, intitulé *la Topographie de l'Univers*, (in-8°. pages 336.) Ce titre promet les plus grands détails. Qui dit *Topographie de l'Univers*, dit la Description de tous les lieux que contient l'Univers. L'Auteur fait même entendre, dans son *Prospectus*, qu'il compte décrire toutes les choses

que l'Univers comprend ; le ciel, la terre & les hommes. C'est surtout vers ceux ci qu'il porte directement ses regards ; parce qu'il prétend nous instruire, en nous présentant le tableau de nos semblables. Ceci est donc une entreprise Géographique, Historique, Politique, Critique, Morale ; & l'on peut déja pressentir ce que doit être tout l'Ouvrage quant à l'étendue & aux détails, puisque ce premier Volume roule presque tout entier sur l'Allemagne. On y décrit par conséquent tout ce qui concerne ce grand Pays ; ses Cercles, ses Principautés, ses Evêchés, ses Universités, ses Rivières, son Commerce, ses Richesses, ses Forces, ses Loix, ses Mœurs, sa Religion &c. Il y a, dans ce plan, quelque chose de la méthode suivie autrefois par Davity ; mais ici l'exécution est meilleure. Ce Livre, au reste, étant plein de faits, de

dates, de noms, de titres, de dimensions, de chiffres, il est comme nécessaire qu'on y remarque des méprises. Les Lecteurs sages & intelligents pourront communiquer sur cela leurs observations à l'Auteur, qui en profitera pour perfectionner son Ouvrage déja digne de l'attention du Public. *On trouve cette Topographie de l'Univers chez Bauche, qui publie aussi le Livre suivant.*

Le petit Dictionnaire du Temps, pour l'intelligence des Nouvelles de la guerre, contenant la description des Contrées qui sont ordinairement le théâtre des guerres de la France, celle des Villes & Places fortes qui s'y trouvent, le détail de leur situation & fortifications; des siéges qu'elles ont soûtenus, des actions qui s'y sont passées &c. avec un Recueil alphabétique des termes de la

Guerre, du Génie, de la Marine & de la Géographie. Nouvelle Edition revuë, corrigée, augmentée d'un grand détail sur les Colonies Françoises & Angloises de l'Amérique &c. avec un Supplément, contenant la description des Contrées où se fait la guerre présente &c. Par M. l'Admiral. (Volume *in*-8°. de plus de 600 pag.)

Voyage Pittoresque de Paris, ou indication de tout ce qu'il y a de plus beau dans cette grande Ville en Peinture, Sculpture & Architecture. Par M. D..... Troisième Edition, (*in*-12. pag. 496.) Ce Livre déja si répandu est devenu encore plus digne de l'être. L'Auteur y a fait des Additions, entr'autres celle d'un morceau sur le Mausolée de M. Languet à S. Sulpice, avec une Planche qui représente ce Tombeau. » L'Immortalité te» nant sous son bras gauche le Plan

» géomètral de cette Eglise (de
» S. Sulpice,) lève avec viva-
» cité le voile funèbre qui couvre
» M. Languet. A sa voix il paroît
» à genoux en surplis & en étole:
» il a les bras ouverts & les yeux
» tournés vers le Maître-Autel,
» comme pour offrir à Dieu l'édi-
» fice du Temple qu'il a fait cons-
» truire. La Mort confuse & déses-
» pérée est dans l'attitude de se
» relever pour prendre la fuite.
» Ces trois Figures, dont les deux
» premiéres sont de marbre & la
» derniére de bronze, ont six pieds
» de proportion. Elles sont élevées
» sur un sarcophage de verd anti-
» que, dont le piédestal présente
» une table sur laquelle l'épitaphe
» est gravée. Au-dessus de ce pié-
» destal les Génies de la Religion
» & de la Charité groupent avec
» un cartel, où est appliqué l'écus-
» son des armes de M. Languet.
» Celui-ci, couché sur une corne

» d'abondance d'où sortent des » fruits, en tient une poignée qu'il » semble répandre. Cette compo- » sition poëtique est de M. Slodtz » le jeune.« *Le Voyage Pittoresque de Paris se trouve toujours chez Debure l'aîné, Quai des Augustins, à l'Image S. Paul.*

Dictionnaire des régles de la composition Latine, à l'usage des enfants. C'est un *in*-8°. de 96 pages, qui se trouve à Paris chez Despilly, près la vieille Poste; & à Rouen, chez Boucher, sous la Voûte du Palais. On donne en forme de Dictionnaire les régles de la composition Latine; & des exemples bien choisis appliquent & justifient les régles. Cela n'est point mal imaginé, & peut être utile aux enfants. L'Auteur est assez homme d'esprit pour se livrer à un genre de Littérature plus élevé, & pour y espérer des suc-

cès. Il y a, dans les quatre ou cinq pages de son Avertissement, quelques légères traces d'affectation : défaut qui se corrige par l'expérience & par l'imitation des bons modèles. Nous ne le remarquerions pas ici, si l'Auteur méritoit moins d'être excité à bien faire.

Plusieurs des Ouvrages suivants reparoîtront dans nos Mémoires.

Vuës d'un Citoyen. Deux Parties & deux Volumes. Chez Lambert, près la Comédie Françoise.

Le Guide des jeunes Mathématiciens, ou Abregé des Mathématiques à la portée des Commençants. Traduit de l'Anglois de Jean WARD. Par le P. PEZENAS, de la Compagnie de JESUS, Professeur Royal d'Hydrographie à Marseille. (*In-8°.* près de 600

pages.) *Chez Jombert, rue Dauphine, &c.*

Examen Critique, ou Réfutation du Livre des Mœurs. (Petit *in*-12.) Chez la Veuve Bordelet, rue Saint-Jacques.

Principes de Chirurgie. Par M. George de la Faye, Professeur & Démonstrateur Royal en Chirurgie &c. Nouvelle Edition (*in*-12. pages 512.) Chez Cavelier, rue S. Jacques, &c.

On propose par abonnement l'Ouvrage très-utile, intitulé : *Lettres Critiques ; ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion.* Par M. Gauchat, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaise. Il y a huit Volumes de ces Lettres, qu'on offre aux Abonnés pour le prix de 20 livres (reliés en veau.) Les

trois Volumes suivants seront donnés pour 7 liv. 10 s. aussi reliés ; & ainsi de suite jusqu'à la fin de l'Ouvrage. Les non-Abonnés payeront chaque Volume relié 3 liv. On ne recevra l'abonnement que jusqu'à la fin de 1757. *Il faut s'adresser à Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame.*

PRIX DE L'ACADÉMIE de Petersbourg.

ELISABETA AUGUSTA, Scientiarum atque Artium Promotrix, Optima, Maxima, in legibus Academiæ Imperialis Petropolitanæ, à se instauratæ, clementissimè prudentissimequè jussit, *ut Præses publicari quotannis curet problema erudito orbi solvendum, præmio centum aureorum proposito illi qui feliciorem præ cæteris solutionem illius argumenti exhibuerit.* Huic munificentiæ

huc jam cognita, vel corroborare, vel impugnare, præmissâ expositione historicâ & physicâ omnium plantæ partium, quæ aliquid ad fœcundationem & perfectionem seminis & fructûs conferre creduntur. Præmium itaque, & sexum plantarum defendentibus, & impugnantibus, offertur.

Pro solutione quæstionis optima præmium centum aureorum promittitur, sub iisdem conditionibus quæ adhuc obtinuerunt.

Invitantur ergo omnium gentium Viri docti, ut æquè de hac, ac de proposita in annum cIↃ IↃCC LVIII. quæstione, cogitata sua atque observata ante diem 1. Junii cujusque anni cum Academia communicent.

Publicatum in conventu Academiæ solemni, die VI. Septembris cIↃ IↃCC LVII.

[illegible]ITA PARMÆ S[illegible]IETATIS JESU

[illegible]mpore vero post merid.

M.	S.	
0.	16.	Incipit emergere mare Hum[illegible]rum.
1.	12.	Gassendus extra umbram.
6.	14.	Schikardus extra umbram.
6.	57.	Totum mare Humorum extra.
9.	8.	Bullialdus extra.
12.	19.	Manilius extra.
14.	34.	Menelaus extra.
16.	22.	Pitatus extra.
17.	41.	Mare Nubium extra.
19.	18.	Mare Serenitatis extra.
19.	44.	Plinius extra.
19.	48.	Tycho extra.
22.	24.	Dionysius extra.
24.	1.	Incipit emergere mare Crisium.
26.	5.	Promontorium Somnii extra.
32.	18.	Proclus extra.
35.	29.	Mare Crisium extra.
38.	16.	Mare Nectaris extra.
43.	10.	Langrenus extra.
43.	51.	Mare Fœcunditatis extra.
46.	0.	Finis eclipseos.
47.	9.	Finis penumbræ crassioris.
51.	0.	Finis penumbræ dilutioris.

Duratio eclipseos 3. *h*, 2. *m*. 4. *f*.

ARTICLE CXXXI.

CATALOGUE

DES OUVRAGES dont il eſt fait mention dans les XVI Volumes de ces Mémoires, pour l'année M. DCC. LVII.

*On déſigne par cette marque * les Livres qui ne ſont annoncés que dans les Nouvelles Littéraires.*

§. I.

Religion, Ecriture-Sainte, Théologie, Controverse.

Lettres Critiques, ou Réfutation de divers Ecrits contre la Religion. Janvier, I. Vol. 77. Avril, II. Vol. 1076. Juin, 1480. Sept. 2176. Décembre, 3036 *Décembre*, 1757.

* Annonce de l'Ouvrage Périodique, intitulé, *La Religion vengée*, &c. Janv. I. Vol. 190
* Avril, II. Vol. 1138
Addition à l'éclairciſſement donné ſur la Prophétie d'Iſaïe, Chap. VII. *Ecce Virgo*, &c. Janvier, II. Vol. 307
Origine, progrès & décadence de l'Idolatrie. Mars, 601
* Examen du Fataliſme. Avril, II. Vol. 1141. Le même. Juillet, II. Vol. 1820. Août, 2049
* La Religion revélée défendue contre ſes ennemis. Avril, II. Vol. 1142. * Le même Livre. Juillet, I. Vol. 1714
* La Religion Chrétienne, éclairée par le dogme & par la Prophétie. Avril, II. Vol. 1142
Introduzione allo ſtudio della Religione. Introduction à l'étude de la Religion. Mai, 1294

Observations sur l'Histoire & sur les preuves de la Résurrection de Jesus-Christ. Juin, 1417

* La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame, &c. Juin, 1522

La même. Octob. II. Vol. 2501

* Essai de réunion des Protestants &c. Juillet, I. Vol. 1706

* Lettres sur la Religion. Juillet, I. Vol. 1720

* Examen du Volteranisme. Août, 2092

Accord de la Foi avec la Raison, &c. Septembre, 2230

In omnia L. Cœlii Lactantii Opera, &c. Dissertations sur les Œuvres de Lactance. Octobre, II. Vol. 2558

* Les Livres du Sacerdoce de saint Jean-Chrysostome (en Italien.) Octob. II. Vol. 2656

* Théologie pour les Voyages (en Italien.) Octobre, II. Vol. 2668

§. II.

HISTOIRE UNIVERSELLE, CHRONOLOGIE, GÉOGRAPHIE.

* Nouvel Atlas Géographique & Militaire, contenant la Moravie, la Bohème &c. Janvier, II. Vol. 358
* Histoire générale des Guerres &c. Février, 573
La même. Mars, 674. Avril, I. Vol. 790
Abregé Chronologique de l'Histoire ancienne des Empires. Avril, I. Vol. 829
* Carte des Côtes de la Grèce & de l'Archipel. Avril, I. Vol. 958
La même. Avril, II. Vol. 1056
Mai, 1181
* Plan de Paris ancien. Avril, II. Vol. 1131
* Le Géographe Manuel. Juin, 1520. Décembre, 3029

* L'Europe illustre. Juill. II. Vol. 1899
* Carte de Bohème. Juill. II. Vol. 1900
* Autres Cartes relatives à la présente Guerre. Juil. II. Vol. 1900
* Carte & Plan détaillé de l'Univers. Juillet, II. Vol. 1900
* Nouveau Théâtre de la Guerre, ou Atlas Géographique & Militaire. Octobre, II. Vol. 2676
* Mémoires pour servir à l'Histoire universelle. Octobre, II. Vol. 2679
* Cartes de M. le Chevalier de Beaurain. Novembre, 2866
* Topographie de l'Univers. Déc. 3029

§. III.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Histoire du Diocèse de Paris. Avril, I. Vol. 901
* Troisième Tome de la nouvelle

Traduction de Joseph. Septembre, 2301
* Recueil sur les Cloches. Octob. I. Vol. 2488
* L'Europe Ecclésiastique, ou Etat du Clergé. Octob. I. Vol. 2494

§. IV.

HISTOIRE PROFANE, RELATIONS, VOYAGES.

Histoire de France, &c. Par M. l'Abbé Velly. Janvier, I. Vol. 139
Mœurs & Coûtumes des Romains. Janvier, II. Vol. 275
Mercure de Vittorio Siri, traduit de l'Italien. Janv. II. Vol. 331
Juillet, I. Vol. 1566
Parallèle de la conduite des Carthaginois avec la conduite de l'Angleterre. Mars, 737
Histoire de Marie de Bourgogne. Avril, I. Vol. 864

* Histoire Généalogique des anciens Comtes de Salins, &c. Avril, I. Vol. 953
* Essai Chronologigue sur l'Histoire du Barrois. Avril, I. Vol. 958
* Histoire de la derniére révolution des Indes Orientales. Avril, II. Vol. 1141
Extrait de la Généalogie de la Maison de Mailly. Mai, 1197
Histoire de la Rochelle &c. Mai, 1208
Histoire des Isles de Jersey & Guernesey. Mai, 1227
* Recueil des Historiens des Gaules. Tome IX^e^. Mai, 1337
* Nouvelle & belle Edition de Quint-Curce. Mai, 1338
* Histoire du Bas-Empire, en commençant à Constantin le Grand. Mai, 1339
La même. Octobre, II. Vol. 2576
Nouvelle Edition de l'Histoire de France du P. Daniel. Juin, 1149

Juillet, I. Vol. 1648. Octobre, I. Vol. 2310. Novembre, 2765 Décembre, 2969
Histoire des Etats Barbaresques. Juillet, I. Vol. 1591
* Histoire générale des Provinces-Unies. Juillet, I. Vol. 1705
La même. Octobre, I. Vol. 2440 II. Vol. 2526
* Histoire des Conjurations, Conspirations, &c. Juillet, I. Vol. 1712
* Histoire de Witikind. Juillet, II. Vol. 1901
Relation de l'Ambassade de Méhémet Effendi. Août, 2007
Histoire de la derniére révolution des Indes Orientales. Août, 2016
* Marguerite d'Anjou. Août, 2104
Histoire générale des Huns. Oct. II. Vol. 2640
* Histoire de Palestrine (en Italien.) Octob. II. Vol. 2665
* Tableaux Généalogiques des Maisons

Maisons souveraines de l'Europe. Novembre, 2872
* Recherches historiques sur les Cartes à jouer. Décemb. 2990
* Voyage au Nouveau-Monde. Décembre, 3001
* Voyage Pittoresque de Paris. Décembre, 3033

§. V.

ANTIQUITÉS, MÉDAILLES, INSCRIPTIONS, TABLEAUX, ESTAMPES.

Tableaux tirés de l'Iliade, de l'Odyssée & de l'Enéïde. Janvier, I. Vol. 24. II. Vol. Déc. 197
Févr. 429
* *De Athletarum* ΚΥΒΙΣΤΗΣΕΙ. De l'Art des Athlètes sauteurs. Février, 559
* *Spiegazione de' bassi rilievi*, &c. Explication des bas-reliefs de l'urne sépulcrale d'Alexandre Sevère. Avril, I. Vol. 933
Monnoies en argent du Cabinet de S. M. I. Mai, 1279

Antiguedad maritima de la Republica de Cartago. Antiquité de Carthage. Août, 1938
* Planches d'Histoire Naturelle de M. Gautier. Octob. I. Vol. 2482
Description du Tableau d'Iphigénie. Octobre, II. Vol. 2626
* Gravure allégorique de la bataille d'Hastembecke, Oct. II. Vol. 2674
* La sainte Vierge au berceau, jolie Estampe nouvelle. Octob. II. Vol. 2675
Extrait des Observations sur la Physique & les Arts. (Critique du Tableau d'Iphigénie.) Novembre, 2837
* Projet d'un Portail pour S. Germain l'Auxerrois. Nov. 2869
* Desseins dans le goût du Crayon. Nov. 2874

§. VI.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIÉTÉ, LIVRES DE DÉVOTION.

* Dictionnaire Apostolique, &c. Tome X^e^. Janvier, I. Vol. 178

Tome XI^e. Mai, 1335. Tome XII^e. Décembre, 2993
* Lettre ſur l'Eloquence de la Chaire, &c. Janvier, II. Vol. 369
* Principes de la Piété Chrétienne. Février, 571
* Traité de la Diſcipline Religieuſe, &c. Février, 573
* Les Loiſirs de Madame de Maintenon. Mars, 763
* Néceſſité de penſer à la mort. Avril, I. Vol. 941
* Lettres ſpirituelles ſur divers ſujets de piété. Avril, I. Vol. 942
* Eſſai ſur la Perfection Chrétienne. Juin, 1519
* Les quatre Fins de l'homme. Juin, 1519
* Traité de la Paix intérieure. Septembre, 2302
* Introduction au ſaint Miniſtère. Octobre, II. Vol. 2670

§. VII.

Droit, Politique, Commerce.

Ordonnances des Rois de France de la troisième race, &c. Janv. I. Vol. 5. II. Vol. 219. Nov. 2787

* Le peuple instruit, &c. Janvier, I. Vol. 175

* Journal des principales Audiences du Parlement de Paris. Janvier, II. Vol. 367

Roman Politique. Février, 448 Mars, 697

Discours Politiques sur les avantages que les Portugais pourroient retirer de leur malheur. Avril, I. Vol. 918

* Essais Politiques. Avril, II. Vol. 1142. Décembre, 2932

* Analyse historique des principes du Droit François. Avril, II. Vol. 1144. La même. Décembre, 3010

* Traité des Collations & Provisions des Bénéfices, &c. Avril, II. Vol. 1144

* Traité des Provisions de Cour de Rome, à titre de Prévention, &c. Avril, II. Vol. 1145
* Etat Politique actuel de l'Angleterre. Mai, 1339
Les intérêts de la France mal entendus &c. Mai, 1158. Juin, 1440
* *De Obligationibus & Actionibus, &c.* Commentaire sur le Titre VII. du Liv. 44 du Digeste sur les Obligations & les Actions. Juin, 1517
* Almanach des Finances pour 1757. Juin, 1521
Le Financier Citoyen. Juillet, I. Vol. 1670. Juillet, II. Vol. 1733
* Traité de la Jurisdiction des Présidiaux. Juillet, I. Vol. 1703
Réflexions sur le Roman Politique. Juillet, II. Vol. 1798
L'Ami des hommes. Juil. II. Vol. 1865. Août, 1977. Sept. 2258
Mémoire sur les Etats Provinciaux. Septembre, 2288

* Traité de l'Expectative des Gradués &c. Septembre, 2299
* Forme du Gouvernement de Suède. Octobre, I. Vol. 2472
* Tableau du pair des Monnoies & des Changes. Oct. II. Vol. 2671
* La Pratique universelle des Terriers. Décembre, 3018
* Dictionnaire de la Police générale. Décembre, 3019
* Conférence de l'Edit de la Jurisf. Ecclésiast. de 1695. Déc. 3022
* Institutes au Droit Criminel. Décembre, 3023
* Le petit Dictionnaire du Temps. Décembre, 3031
* Vuës d'un Citoyen. Déc. 3035

§. VIII.

PHILOSOPHIE, MATHÉMATIQUES, ARTS, HISTOIRE NATURELLE, MÉDECINE.

Nouvelles Observations sur le Jardinage, &c. Janv. I. Vol. 106
* Essai sur la Perspective pratique, &c. Janvier, I. Vol. 177

Précis des expériences faites ſur la cauſe de la corruption des Bleds. Janv. II. Vol. 262

La Manœuvre des Vaiſſeaux. Janvier, II. Vol. 287. Février, 410

* Mémoires de Mathématique & de Phyſique, rédigés à l'Obſervatoire de Marſeille. Janv. II. Vol. 350

* La Caminologie, ou Traité des Cheminées, &c. Janv. II. Vol. 373

* Expériences & Obſervations ſur l'Electricité, &c. Janv. II. Vol. 375

* Méchaniſme de l'Electricité & de l'Univers. Janv. II. Vol. 379

* Eſſai ſur l'Agriculture moderne. Janvier, II. Vol. 380

Obſervations ſur divers moyens de ſoûtenir & d'encourager l'Agriculture. Février, 389

Recherches ſur le Pouls &c. Février, 480

* Etat du Ciel pour l'an de grâce 1757. Février, 570
Physica generalis. Tom. I. Physique générale, &c. Mars, 581
* Lettre de M. Dargenville aux Auteurs de ces Mémoires. Mars, 757
Vrai Tableau de la Philosophie, (en Latin.) Avril, I. Vol. 773.
Commentaires sur la défense des Places. Avril, I. Vol. 810
II. Vol. 965
Les choses comme on doit les voir. Avril, I. Vol. 841
Caroli Linnæi Amœnitates. Dissertations physiques de M. Linnæus. Avril, I. Vol. 881
* Nouvelle Edition des Eléments de Fortification de M. le Blond. Avril, I. Vol. 939
* Traité des Courbes Algébriques. Avril, I. Vol. 952
* Observations de Chirurgie, principalement sur les effets de l'Agaric, &c. Avril, I. Vol. 952

* Calculs tout faits. Avril, I. Vol. 957. Décembre, 3027
Examen de plusieurs parties de la Chirurgie. Avril, II. Vol. 1033
* Traité des maladies qu'il est dangereux de guérir. Avril, II. Vol. 1125
Le même. Juin, 1372
* Almanach astronomique & historique de Lyon. Avril, II. Vol. 1127
* Traduction du Livre de Mademoiselle Stephens contre la pierre. Avril, II. Vol. 1128
* Collection Académique, &c. Avril, II. Vol. 1128
La même. Novembre, 2815
* Histoire Naturelle, avec la Description du Cabinet du Roi. Avril, II. Vol. 1143
* Recherches & Observations sur toutes les parties de l'Art du Dentiste. Avril, II. Vol. 1144
* Les mêmes. Juillet, I. Vol. 1709
Dissertation sur l'Æther. Juin, 1469

* Etablissement d'une Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts en Bretagne. Juin, 1509
* Analyses Chymiques des nouvelles Eaux de Passy. Juin, 1523
* Réglements pour l'Infanterie Prussienne. Juin, 1530
* Eléments de Chymie, suivant les principes de Becker & de Stahl. Juin, 1534
Les mêmes. Juillet, II. Vol. 1778
* Nouvelle Edition des Institutions de Géométrie de M. de la Chapelle. Juillet, I. Vol. 1704
* La même. Septembre, 2300
* Eléments des Sections Coniques. Juillet, I. Vol. 1705
* Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie. Juillet, II. Vol. 1899
Les mêmes. Septembre, 2209
Octobre, II. Vol. 2603
* Substitution des Vis aux Chevilles dans les Instruments de Musique. Juillet, II. Vol. 1903

* Expériences de M. Gautier sur la lumière. Juillet, II. Vol. 1906
* Stratagèmes de Guerre. Juillet, II. Vol. 1907
* Œuvres Militaires. Juill. II. Vol. 1908
Nouvelle méthode d'encaissement pour fonder dans les rivières. Août, 1965
* Observations pour vérifier le degré du Méridien entre Paris & Amiens. Août, 2099
* Lettre sur la manière de perfectionner les miroirs de Telescope. Août, 2106
* Pharmacopée des pauvres. Août, 2109
Del vecchio é nuovo Gnomone Fiorentino. Ancien & nouveau Gnomon de Florence. *Septemb.* 2118
* Mémoire sur la Comète qu'on attend en 1757 ou 1758. Octob. I. Vol. 2474

* Brochure de M. Gautier contre les Comètes. Octobre, I. Vol. 2480
* Machines de M. Theveu. Octob. I. Vol. 2482
* Avis pour un Elève de Peinture, (en Italien.) Octob. II. Vol. 2667
* Epreuves des Caractères du fond des Sanlecques. Octob. II. Vol. 2675
* Lettre sur de nouvelles découvertes en Physique, &c. Octob. II. Vol. 2680
Essai sur l'usage des aliments. Novembre, 2694
Storia e Fenomeni del Vesuvio. Histoire & Phénomènes du Vesuve. Novembre, 2715
Divisamento critico sulle correnti opinioni interno a Fenomeni del Vesuvio. Dissertation sur les opinions courantes touchant le Vesuve. Novembre, 2715

Lettre au ſujet de la Comète. Novembre, 2850

* Recherches du lieu du Ciel, où la Comète doit paroître. Nov. 1869

Eſſai ſur les vertus de l'Eau-de-Chaux. Décembre, 2910

* Trigonomètrie ſphèrique. Décembre, 2997

* Philoſophie de Dagoumer. Décembre, 2999

* L'Art d'imprimer des Tableaux. Décembre, 3004

* Nouvelles conſidérations ſur les années climatériques. Déc. 3006

* Réflexions ſur les cauſes des tremblements de terre. Déc. 3012

* Traité des Ecrouelles. Déc. 3016

* Traité de la culture des Terres. Décembre, 3017

* *Oryctographiæ Pedemontanæ ſpecimen.* Eſſai ſur les Foſſiles du Piémont. Décembre, 3027

* Le guide des jeunes Mathématiciens. Décembre, 3035

* Principes de Chirurgie. Déc. 3036

§. IX.

ÉLOQUENCE, RHÉTORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

Poesie del Signor Abbate Metastasio. Poësies de M. l'Abbé Metastasio. Janvier, I. Vol. 45
Février, 511. Mars, 636

* Traduction des Partitions Oratoires de Cicéron, &c. Janvier, I. Vol. 172

* Fragments choisis d'Eloquence. Janvier, II. Vol. 371

* Dictionnaire François-Latin. Janvier, II. Vol. 377

La Colombiade, Poëme héroïque. Février, 535

Fables nouvelles avec un Discours. Avril, II. Vol. 1021

* Dictionnaire Hébraïque, (en Latin.) Avril, II. Vol. 1119

* *Syllabus seu Lexicon Latino-Gallico-Græcum.* Du P. Pomey. Avril, II. Vol. 1126

* Remarques diverses sur la Prononciation & sur l'Orthographe. Avril, II. Vol. 1145

* Epitaphe de M. de Fontenelle en Vers Hendecasyllabes. Avril, II. Vol. 1146
* Ode à l'Impératrice-Reine. Mai, 1325
* Discours de M. Durey d'Arnoncourt, pour sa réception à l'Académie de Nancy. Mai, 1328
* L'Abeille du Parnasse &c. Mai, 1334
* Poësies de Malherbe. Mai, 1339
Les mêmes. Juillet, I. Vol. 1621
* Anacréon vengé. Seconde Edition. Juin, 1517
* Les lamentations de Jérémie, traduites en Vers François. Juin, 1525
* Des Tropes. Par M. du Marsais. Juin, 1533
* Idée de la Poësie Angloise. Juillet, I. Vol. 1721
* Traité de l'Eloquence dans tous les genres. Septembre, 2300
* *Praxis Linguæ sanctæ, &c.* Dic. *Décembre,* 1757.

tionnaire de la Langue sainte, &c. Septembre, 2300
Le même. Octobre, I. Vol. 2421
* *Sculptura, Carmen.* Poëme sur la Sculpture. Septembre, 2301
Le même Octobre, I. Vol. 2362
* *Sarcotis, Carmen.* Le Poëme de Masenius, intitulé : *Sarcotée.* Septembre, 2301
Le même. Octobre, I. Vol. 2377
* Monuments de la Mythologie & de la Poësie des Celtes. Octobre, I. Vol. 2466
* Les Offices de Cicéron, traduits en Italien. Octobre, II. Vol. 2661
* Roland le Furieux, (en Vers Latin.) Octobre, II. Vol. 2666
Divers Discours lus dans des Académies. Novembre, 2742
* *Les hommes unis par les talents.* Poëme couronné par l'Académie Françoise. Novembre, 2871

des Sciences & Beaux-Arts. 3065
Faits des Causes célèbres. Décembre, 2885
* Fables de Phèdre avec des Notes. Décembre, 2996
* Troisième Volume des Oraisons choisies de Cicéron. Déc. 2998
* Ode sur Jesus-Christ. Déc. 3000
* Œuvres de M. de Glatigny. Décembre, 2999
* Dictionnaire des Régles de la composition Latine. Déc. 3034

§. X.

CRITIQUE, MESLANGES, HISTOIRE LITTÉRAIRE, APOLOGIES, CATALOGUES DE LIVRES, *PROSPECTUS* ET ANNONCES D'OUVRAGES, D'EXERCICES PUBLICS, SOUSCRIPTIONS DE LIVRES, PRIX ACADÉMIQUES.

L'Inoculation de la petite-vérole, déférée à l'Eglise & aux Magistrats. Janvier, I. Vol. 117
* Annonce d'un Cours public de Géographie & d'Histoire. Janv. I. Vol. 181

* Prix de l'Académie de Chirurgie. Janvier, I. Vol. 184
* Souſcription pour la Carte de Bohème. Janvier, I. Vol. 188
* Souſcription pour l'Hiſtoire Naturelle du Sénégal, Janvier, I. Vol. 192
* Annonce du même Livre. Juillet, II. Vol. 1898
Lettre de M. Racine au ſujet de feu M. Rouſſeau. Janvier, II. Vol. 244
* Séance publique de l'Académie de Beſançon. Janvier, II. Vol. 343
* La Guerre des Paraſites de Saraſin. Janv. II. Vol. 345
* Annonce d'un Cours public d'Hiſtoire Naturelle. Janvier, II. Vol. 365
* *Proſpectus* du même. Juillet, II. Vol. 1910
* Eloge abregé de M. de Fontenelle. Avril, I. Vol. 944
* Annonce des derniéres Cartes

de l'Atlas de M^rs Robert. Avril, I. Vol. 956
* Annonce du sixième & dernier Tome des Œuvres de M. Cochin. Avril, I. Vol. 956
Le même. Juillet, I. Vol. 1581
Bibliothèque Françoise. Tome XVII. Avril, II. Vol. 985
Tome XVIII. Mai, 1237
Eloge historique du P. Castel. Avril, II. Vol. 1100
* *Prospectus* de l'Histoire du Comté Venaissin & de la Ville d'Avignon. Avril, II. Vol. 1124
* *Prospectus* d'une Description historique, géographique & diplomatique de la France &c. Avril, II. Vol. 1135
* Le Citoyen zélé, ou la résolution d'un problème sur la multiplicité des Académies. Avril, II. Vol. 1141
* Vie de Louis Balbe-Berton de Crillon. Avril, II. Vol. 1141

* Dictionnaire Généalogique-Héraldique, &c. Avril, II. Vol. 1143
* Vie de Jerôme Bignon. Avril, II. Vol. 1144
* Annonce de la mort de M. Deslandes. Mai, 1340
Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions. Tome XXIII. Juin, 1389. Juillet, I. Vol. 1541. Octobre, I. Vol. 2317
* Annonce d'un Cours public d'Etudes. Juin, 1531
* Annonce d'Observations sur la Physique, &c. Juin, 1532
* Vie d'Erasme. Juillet, I. Vol. 1702
* Le Réformateur réformé. Juillet, I. Vol. 1708
Dictionnaire de Peinture, Sculpture, &c. Juillet, II. Vol. 1757
* Annonce des Planches Anatomiques de M. Gautier. Juillet, II. Vol. 1905

L'Esprit de l'Abbé Des-Fontaines. Août, 1925
* Réfutation de la prétendue Histoire du Comte & de la Comtesse de Châteaubriand. Août, 2088
* Annonce de quelques découvertes d'Histoire Naturelle. Août, 2105
Réflexions Philosophiques & Littéraires sur le Poëme de la Religion Naturelle. Septembre, 2145
Vita del Proposto Lud. Anton. Muratori. La Vie de M. Muratori. Octobre, I. Vol. 2390
* Choix des anciens Mercures &c. Octobre, I. Vol, 2489
* Annonce d'un Abregé Chronologique de l'Histoire d'Espagne. Octobre, I. Vol. 2493
* Le naufrage de S. Paul près de Malte, (en Italien.) Octobre, II. Vol. 2663
* Annonce & Souscription du *Vir-*

Décembre, 1757.

gile gravé. Octobre, II. Vol. 2674

* Annonce des Ouvrages de feu M. l'Abbé de la Grive. Octobre, II. Vol. 2678

* *Prospectus* d'une Collection entiére des Conciles d'Allemagne. Novembre, 2864

* Annonce du troisième Volume de la *Diplomatique*, &c. Novembre, 2875

* Journal de Médecine. Déc. 3026

* Examen Critique du Livre des Mœurs. Décembre, 3036

* Prix de l'Académie de Petersbourg. Décembre, 3037

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Décembre, 1757.

ARTICLE CXXIV. *Faits des Causes célèbres, &c.* 2885

ART. CXXV. *Exercices sur la Tactique, &c.* 2894

ART. CXXVI. *Essai sur les vertus de l'Eau-de-Chaux, &c.* 2910

ART. CXXVII. *Essais Politiques, &c.* 2932

ART. CXXVIII. *Mémoire des Commissaires du Roi sur l'Isle de Tabago.* 2952

ART. CXXIX. *Histoire de France, &c.* Nouvelle Edition du P. Daniel. 2969

ART. CXXX. Nouvelles Littéraires. 2990

ART. CXXXI. Catalogue des Livres dont il a été parlé durant le cours de cette année 1757. 3041